Etat des lieux

Paysages du nord du Lot

Novembre 2010

Document réalisé dans le cadre de la convention Politique Territoriale
Région Midi-Pyrénnées / Département du LOT/CAUE du LOT

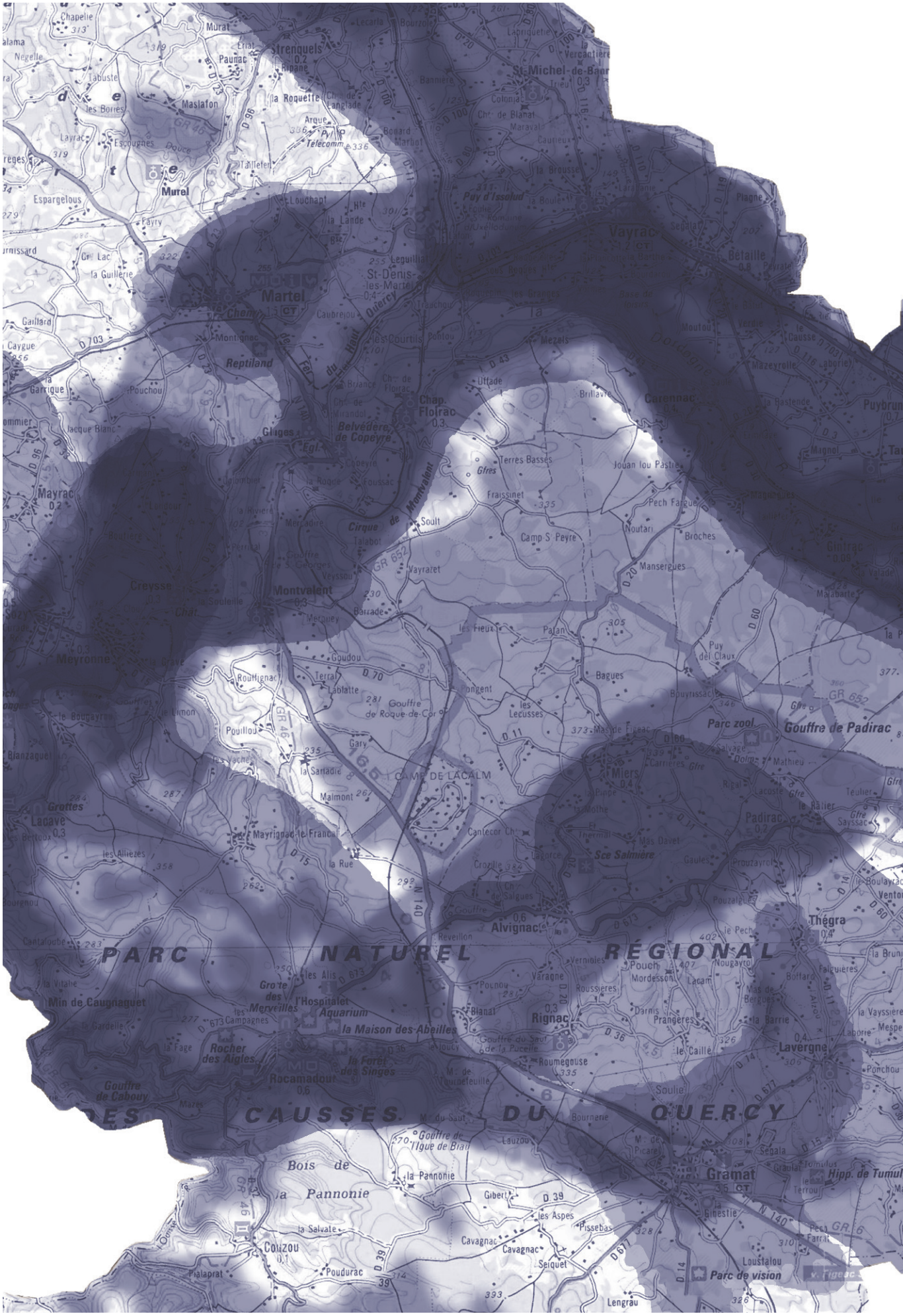
PARC NATUREL RÉGIONAL
CAUSSES DU QUERCY
Martel
Gramat
Rocamadour
Alvignac
Rignac
Lavergne
Padirac
Miers
Vayrac
Montvalent
Gouffre de Padirac
Parc zool.
Parc de vision
Hipp. de Tumul
Aquarium
la Maison des Abeilles
la Forêt des Singes
Grotte des Merveilles
Rocher des Aigles
Gouffre de Cabouy
Bois de la Pannonie
Belvédère de Copeyre
Cirque de Montvalent
Reptiland
Min de Caugnaguet
Grottes
Lacave
Thégra
Sce Salmière
CAMP DE LACALM

Présentation générale du territoire 7

Le relief, charpente des paysages 8
La géologie, socle des paysages 10
Une végétation sous influence 14
Un territoire rural maillé de «petites villes» 16
Un territoire rural, agricole et boisé 18

Portrait paysager d'ensemble 21

Trois identités «tranchées» 23
0Une armature paysagère marquée 24
Un territoire offert à la découverte 26
Des paysages hérités de deux époques principales 28
L'empreinte médiévale 28
Les campagnes héritées des XVIIIe et XIXe siècles 30
Une concentration exceptionnelle de paysages et de sites remarquables 32
Des sites remarquables naturels, paysagers et historiques 32
L'eau, élément fondateur du pittoresque et de l'attractivité... 32
Une architecture vernaculaire de tradition quercynoise. 34
Diversité et «aristocratie» des formes 34
Diversité des toitures 35
Variété des matières 36
LES CAUSSES - les plateaux 39
Délimitation et nature des limites 39
Itinéraires et perceptions 40
Caractères naturels 42
Motifs et qualités paysagères 44
Les sous-entités de paysage 52
LES CAUSSES - la vallée de la Dordogne 57
Délimitation et nature des limites 57
Itinéraires et perceptions 58
Caractères naturels propres à l'entité 63
Motifs et qualités paysagères 64
LES CAUSSES - les petites vallées et les grandes combes 71
Délimitation et nature des limites 71
Itinéraires et perceptions 72
Caractères naturels propres à l'entité 74
Motifs et qualités paysagères 75
Les sous-entités de paysage 80
LE LIMARGUE 83
Délimitation et nature des limites 83
Itinéraires et perceptions 84
Caractères naturels propres à l'entité 87
Motifs et qualités paysagères 89
Les sous-entités de paysage 102
LE SÉGALA 107
Délimitation et nature des limites 107
Itinéraires et perceptions 108
Caractères naturels propres à l'entité 110
Motifs et qualités paysagères 112
Les sous-entités de paysage 121

Bibliographie 125

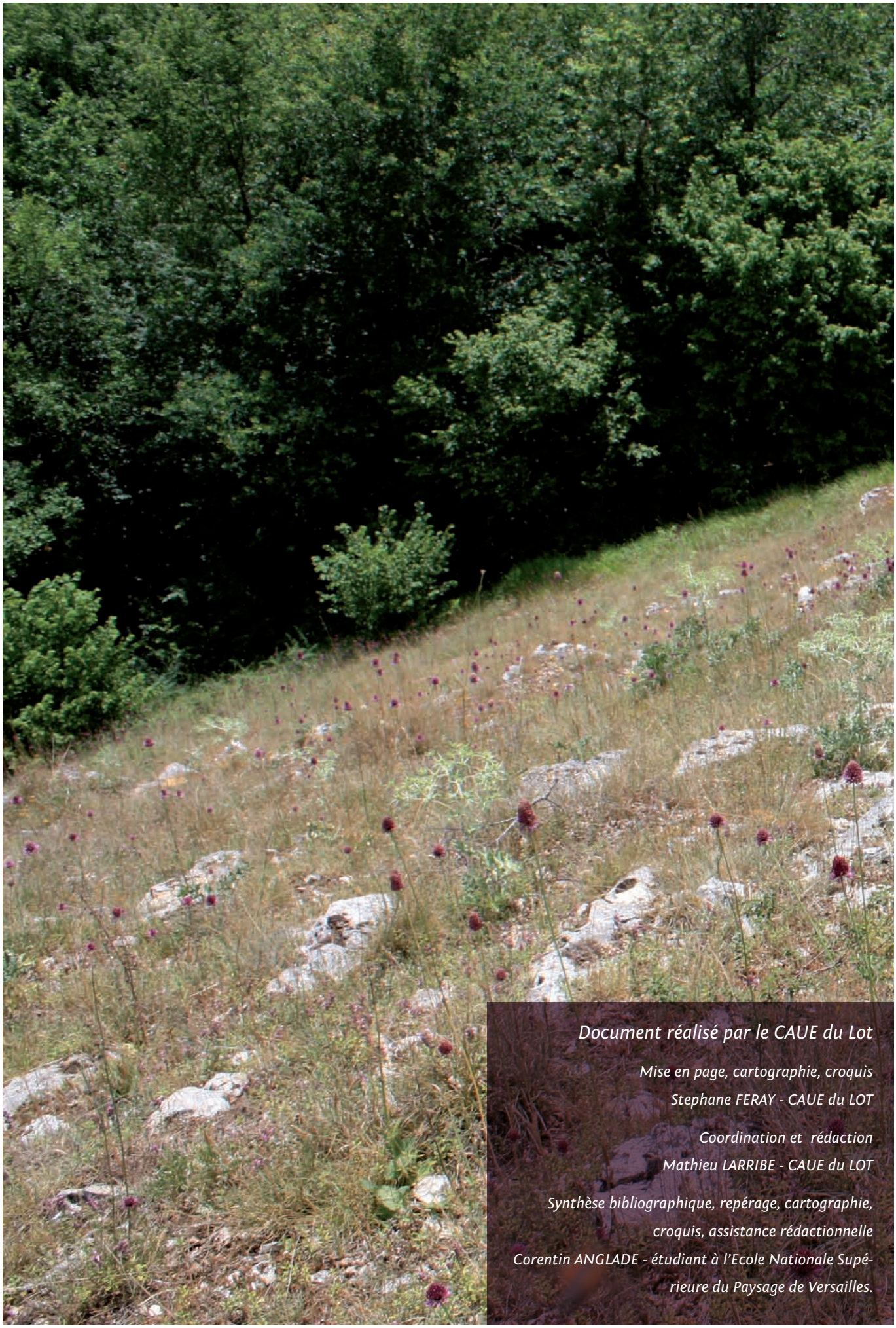

Document réalisé par le CAUE du Lot

Mise en page, cartographie, croquis
Stephane FERAY - CAUE du LOT

Coordination et rédaction
Mathieu LARRIBE - CAUE du LOT

Synthèse bibliographique, repérage, cartographie, croquis, assistance rédactionnelle
Corentin ANGLADE - étudiant à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Introduction

Le présent document fait l'état des lieux de la connaissance des paysages du nord du Lot et propose une présentation organisée des données disponibles à ce jour. Cet état des lieux s'appuie d'une part sur la synthèse d'études existantes et d'autre part sur des données recueillies lors de reconnaissances de terrain réalisées en Juillet et en Août 2010.

Le document décrit :

- les modes de composition des paysages du territoire et des sous-ensembles paysagers homogènes repérés,
- les modes d'organisation des paysages,
- les signes marqueurs d'identité et de spécificité territoriale.

L'état des lieux n'est pas exhaustif et certains points ou secteurs pourront nécessiter de faire l'objet d'études complémentaires au regard d'enjeux ou de problématiques particulières mis en évidence lors de démarches spécifiques ou bien à l'occasion de programmes pré-opérationnels ou d'études préalables à des projets particuliers.

Les appellations utilisées dans le présent document font référence aux trois terroirs naturels du territoire qui fondent des spécificités locales et contribuent au sentiment d'appartenance des populations : Les Causses du Quercy, Le Limargue et le Ségala.

CARTE DES PAYSAGES
ENTITÉS ET SOUS-ENTITÉS PAYSAGÈRES

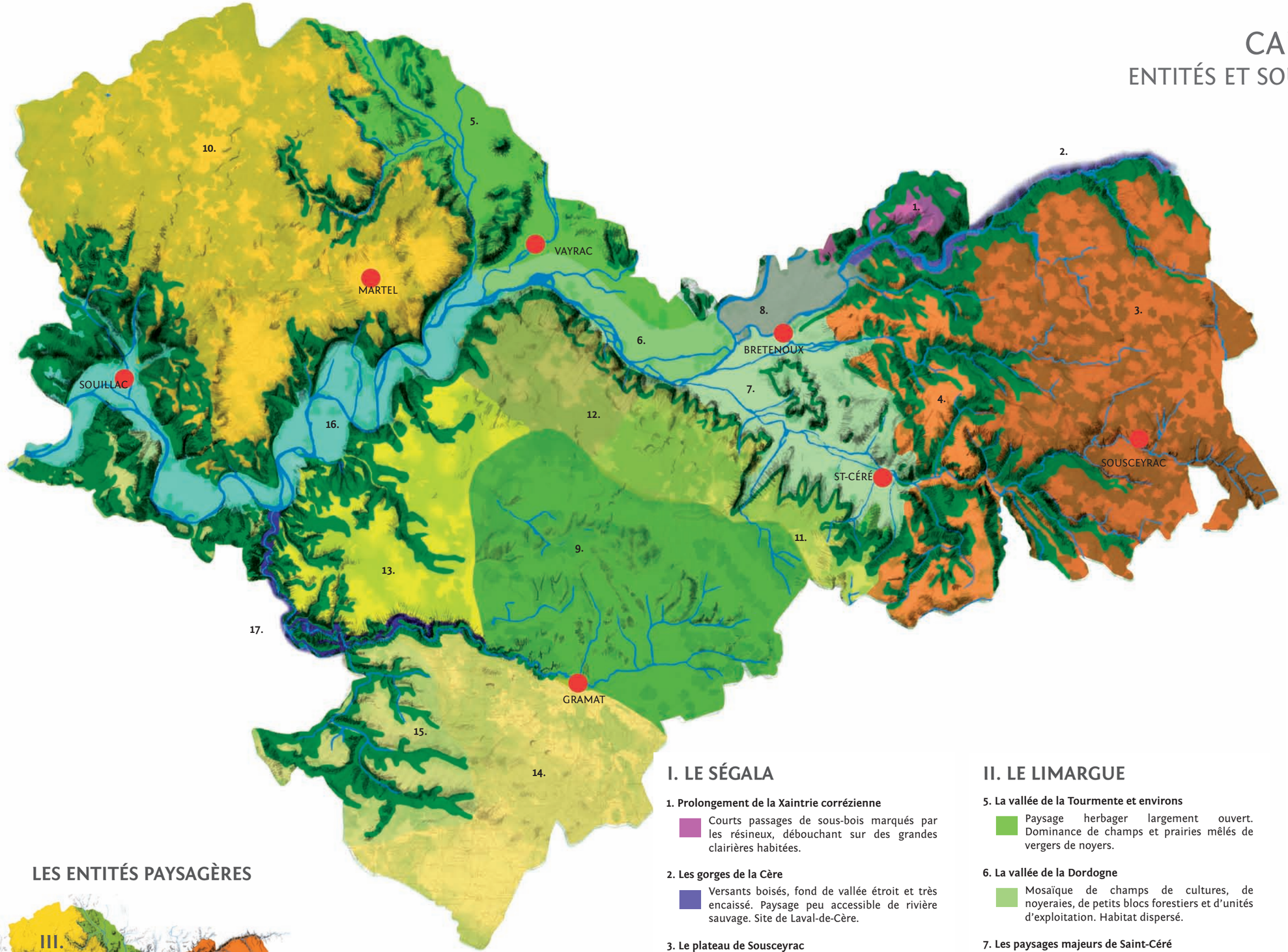

Nord

0 1 2,5 5 10 km

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

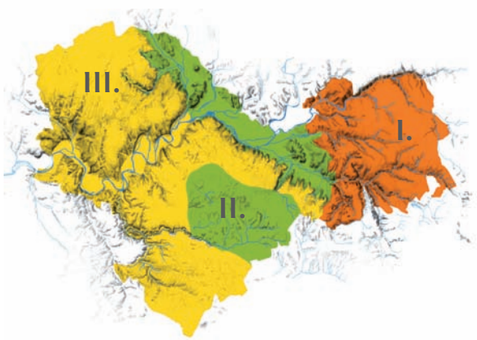

Travers boisés structurants

Réseau hydrographique

Villes et villages

I. LE SÉGALA

1. Prolongement de la Xaintrie corrézienne

Courts passages de sous-bois marqués par les résineux, débouchant sur des grandes clairières habitées.

2. Les gorges de la Cère

Versants boisés, fond de vallée étroit et très encaissé. Paysage peu accessible de rivière sauvage. Site de Laval-de-Cère.

3. Le plateau de Sousceyrac

Paysage de clairières. Etendues agricoles remembrées ponctuées de vestiges de bocage, de bosquets et de prairies humides.

4. La frange occidentale de vallées

Paysage de petites vallées, gorges sauvages, vallons cultivés... Plateaux agricoles habités couverts de bocage, délimités par les travers boisés.

II. LE LIMARGUE

5. La vallée de la Tourmente et environs

Paysage herbager largement ouvert. Dominance de champs et prairies mêlés de vergers de noyers.

6. La vallée de la Dordogne

Mosaïque de champs de cultures, de noyeraies, de petits blocs forestiers et d'unités d'exploitation. Habitat dispersé.

7. Les paysages majeurs de Saint-Céré

Regroupement de sites exceptionnel : châteaux pittoresques, tours, villages, curiosités des reliefs. Secteur très habité.

8. Les paysages industriels de Biars

Paysage de prairies mité par les constructions pavillonnaires et dominé par les bâtiments industriels.

9. Les dépressions du centre du Limargue

Grandes étendues de prairies semées de noyers, bocage bien conservé de grands rideaux de chênes ou de haies taillées. Sites de pertes.

III. LES CAUSSES DU QUERCY

10. Le causse de Martel

Paysage de polyculture. Plateau criblé de dolines. Paysage de dépression ouvert. Alternance bois cultures, prairies, noyeraies et truffières.

11. Le causse de Loubressac

Combes et dépressions douces au sol rouge. Murets de pierres bordés de noyers.

12. Le causse de Carennac

Paysage fossilisé criblé de cloups, peu bâti et envahi par les bois.

13. Le causse de Mayrinhac-le-Francal

Plateau disséqué, ouvert par l'espace agricole.

14. Le causse de Gramat

Causse contrasté. Alternance entre friche, bois et espace remembré. Maille de murets plus ou moins dégradée omniprésente.

15. Les combes de Couzou

Paysage sauvage et quasi désert. Combes profondes aux pentes boisées ou couvertes d'une végétation clairsemée. Plateau agricole.

16. La vallée de Dordogne caussenarde

Étagement des paysages : fond de vallée agricole, terrasses habitées et cultivées, versants et parois rupestres sauvages.

17. Les vallées de l'Ouysse et de l'Alzou

Paysage de canyon. Fond de vallée sauvage, pentes de bois ou de cailloutis. Nombreux événements karstiques.

Présentation générale du territoire

Le relief, charpente des paysage

Le relief est un élément de composition majeur du territoire. Bien que les amplitudes apparaissent faibles et qu'aucun massif ne se détache franchement, les vallées, les dolines, les travers, les buttes, les collines (localement appelées pechs) sont des événements topographiques qui organisent les paysages et en structurent les perceptions. La variété du relief et des expositions favorise aussi la diversité écologique.

Les Causses du Quercy forment un vaste plateau occupant la partie ouest et sud-ouest de la zone d'étude. Ses marges ouest sont disséquées en échines étroites par un chevelu de vallées, sèches pour la plupart. Elles se prolongent par un réseau de combes plus ou moins marquées qui structure l'occupation humaine. Le plateau caussenard est traversé d'est en ouest par la vallée de la Dordogne qui individualise les causses de Martel de Gramat.

En progressant vers l'est, les reliefs croissent «énergiquement» pour former le Ségala, qui constitue le premier contrefort du Massif central.

La bande discontinue du Limargue, étroite de quelques kilomètres s'étire entre Causse et Ségala. Dans sa partie nord, la marge du Causse de Gramat est marquée par une grande corniche descendant en ressauts successifs vers le Limargue. En vis-à-vis, des vastes plateaux ou pechs coniques isolés - dits «buttes témoins» - ponctuent le territoire. Plus au sud, le centre Limargue est marqué par un réseau de vallons humides et un enchaînement de buttes au modelé souple.

Le réseau hydrographique du territoire correspond en totalité au bassin de la Garonne, dont la Dordogne représente l'affluent principal. La Dordogne et ses affluents, la Cère, la Bave et l'Ouysse, constituent un trait d'union territorial.

Sur le plan hydrographique, le territoire est caractérisé par une dichotomie nette.
Dans l'ensemble constitué du Ségala et du Limargue un dense réseau aérien rattaché à la Dordogne a largement modelé le relief. Les cours d'eau y constituent souvent des éléments de «centralité paysagère» ou des motifs forts de composition du territoire. Les eaux vives du Ségala forment un réseau dense de ruisseaux et de torrents qui alimentent la Dordogne. Au sud, les sols imperméables du Limargue portent des cours d'eau qui, dès qu'ils rencontrent les calcaires des causses, se perdent dans les profondeurs du sous-sol avant de resurgir dans les vallées principales.
Les causses du Quercy présentent un fonctionnement et des modelés karstiques. Là, le modelé de surface est principalement constitué de vallées sèches. Les vallées toujours en eaux sont rares (vallée de l'Ouysse, vallées de la Borrèze...) ; d'autres reçoivent des ruisseaux souvent intermittents (vallée de l'Alzou, vallée de la Doue).

CARTE TOPOGRAPHIQUE
RELIEF ET HYDROGRAPHIE

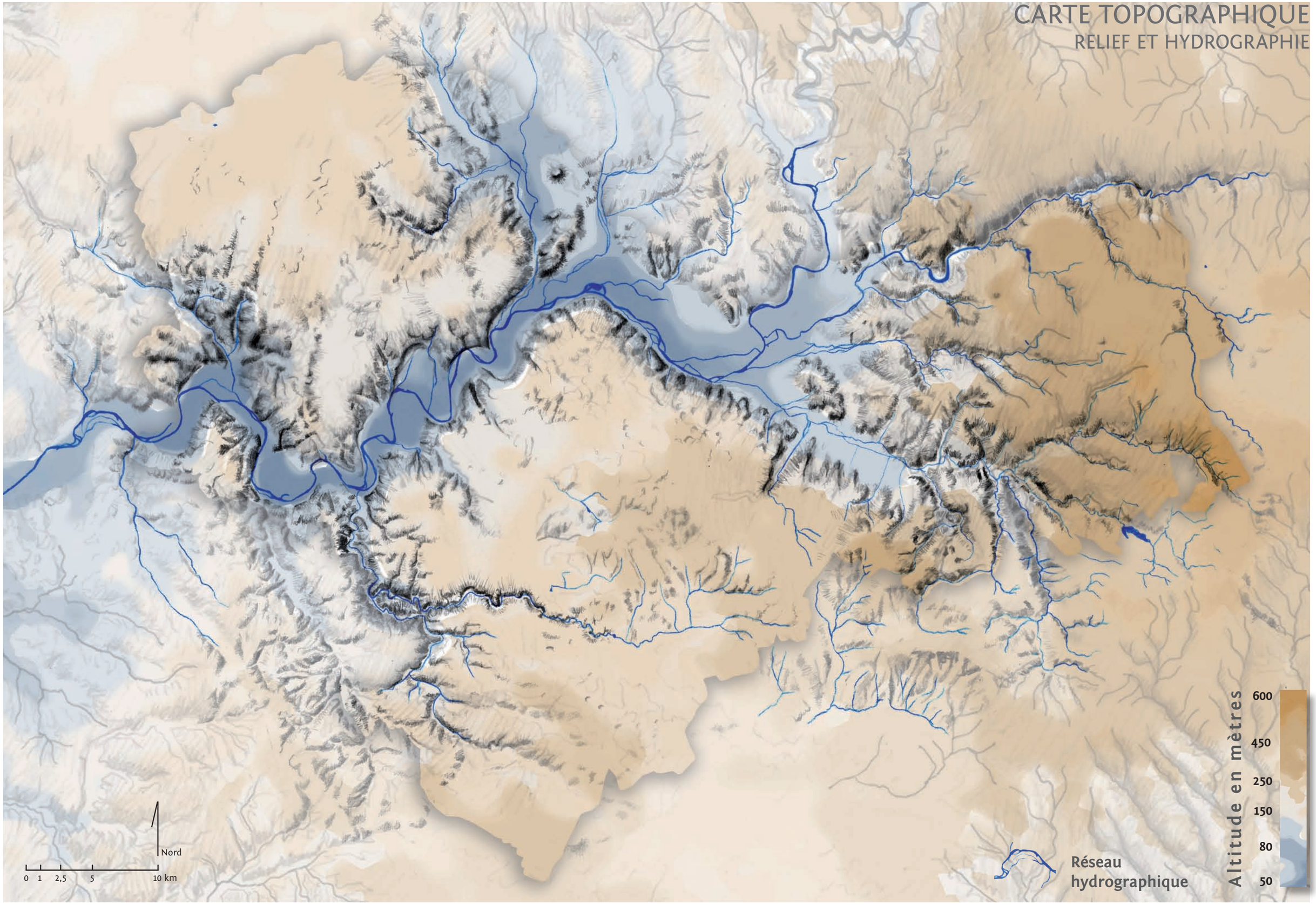

la géologie, socle des paysages

Sur le plan structural, le territoire est situé à l'articulation de deux unités distinctes :

- le Ségala qui appartient au Massif central,
- l'ensemble correspondant au Limargue et aux causses qui se rattache au Bassin Aquitain.

Occupant la frange orientale du territoire et appartenant à l'ancienne chaîne primaire hercynienne (formée il y a 350 à 250 millions d'années - M a), le Ségala est identifié par un substrat cristallin et un cortège de roches métamorphiques et granitiques qui s'étirent en bandes étroites orientées du sud-est au nord-ouest.
La faille d'Argentat scinde le Ségala en deux grands ensembles géologiques : à l'ouest, des gneiss et des micaschistes se rattachant au Bas Limousin et à l'est, des granits et des micaschistes appartenant au plateau des Millevaches. Ce caractère composite du sous-sol est accentué par la variété de roches qui affleurent sous forme de microfilons.

Le Limargue, aux terrains argilo-marneux, calcaires et gréseux liasiques (ll y a 200 à 176 M a) sépare les causses du Quercy sédimentaires du Ségala cristallin.

Les causses du Quercy forment un ensemble de plateaux calcaires aux reliefs karstiques typiques taraudés par d'innombrables cloups (dolines) et igues (gouffres). Les écoulements des vallées des causses sont souvent collectés par des ruisseaux souterrains à l'origine d'émergences comme les sources de l'Ouysse à l'aval de Rocamadour : gouffres de Cabouy et Font del Truffe.
L'entablement calcaire des Causses est principalement constitué par des calcaires et des dolomies du Jurassique moyen et supérieur. Le causse de Martel a piégé dans de vastes cuvettes des formations détritiques tertiaires argilo-sableuses à l'origine de sols épais fertiles.
La vallée de la Dordogne, très large dans le Limargue, se rétrécit brutalement en aval de Saint-Denis-les-Martel en traversant les calcaires durs du Jurassique (il y a 200 à 145 M a). La rivière dessine des méandres dans le plateau dont les marges sont marquées par de grandes parois rupestres. La basse plaine et les terrasses alluviales supportent des sols alluvionnaires fertiles. Les sols de la basse plaine sont souvent remaniés par les crues et offrent des sols sablo-limoneux profonds, localement caillouteux (galets).
Un réseau dense de vallées secondaires et de combes entaillent l'ensemble des formations sédimentaires. Leurs fonds plats, présentent des alluvions et des castines.

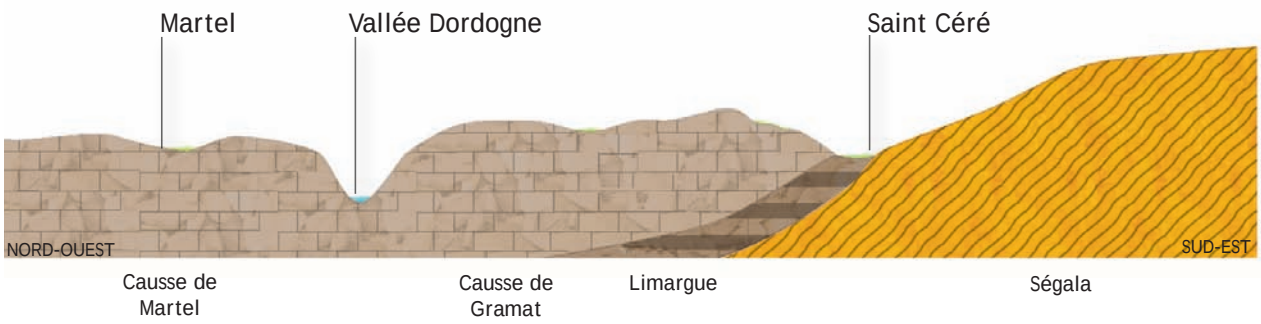

Coupe géologique de principe du territoire

Maçonnerie incluant des blocs de Serpentine, de schistes et de gneiss à Cahus

Strates plissées de calcaire à Autoire

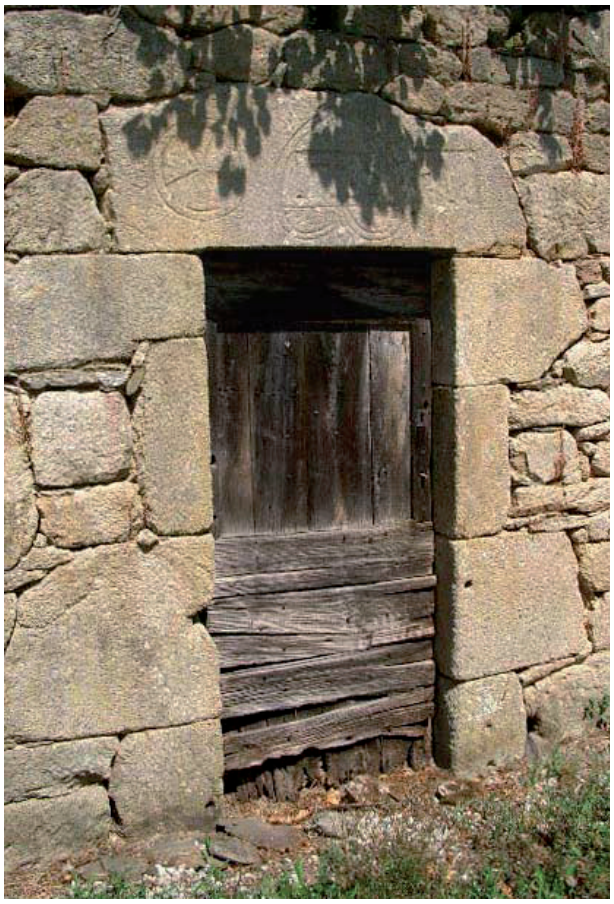

Maçonnerie en granit à Candes (Comiac)

Alternance de marnes noires et de calcaire à Alvignac

Calcaires grèseux roux à St-Laurent-les-Tours

Grès rouge de Castelnau -Bretenoux

Affleurement de schiste à Lamativie

Maçonnerie en galets de Dordogne à Girac

Linteau sculpté dans du calcaire grèseux jaune à Saint-Céré

CARTE GÉOLOGIQUE SIMPLIFIÉE
ROCHES ET MATÉRIAUX

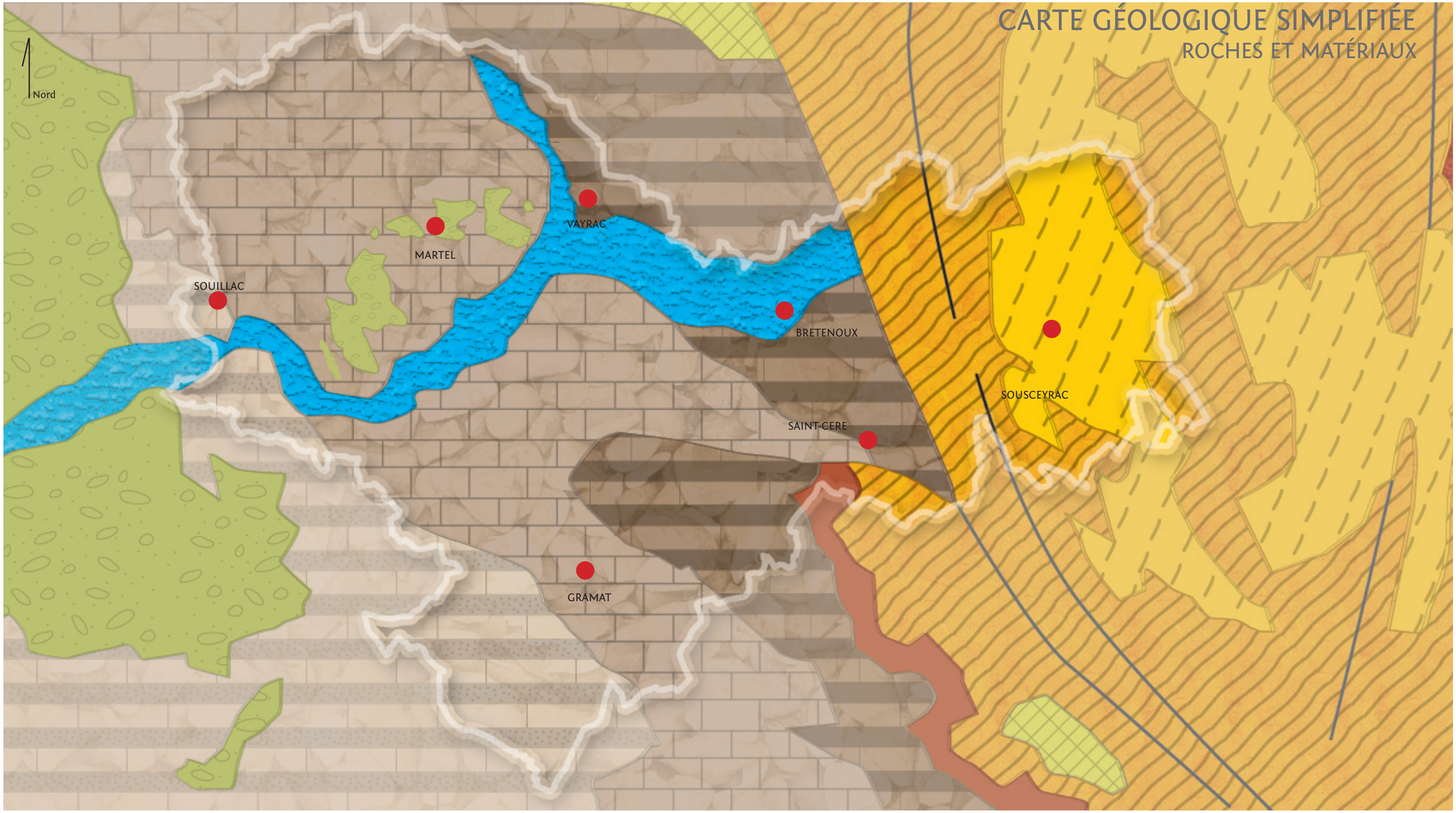

Les terrains cristallins métamorphiques ou granitiques forment les premières marches du Massif central. La grande faille d'Argentat marque une rupture nette entre les roches du Ségala et celles du Limargue.

Une étroite bande de grès s'insinue entre le Ségala et le centre Limargue.

Les terrains calcaires et marno-calcaires d'origine marine s'étendent sur la majeure partie du territoire. Ces roches sont le socle des paysages des Causses ainsi que ceux du Limargue.

Sables, galets et graviers siliceux à matrice argileuse.

Les alluvions sont transportées et déposées par les cours d'eau qui traversent les différentes roches.

Une végétation sous influence

Comme l'ensemble du Département, le territoire subit des influences biogéographiques contrastées qui se traduisent par des groupements végétaux spontanés variés. Les différentes séries de végétations rencontrées en sont l'illustration.

Le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) marque la série laté-méditerranéenne qui couvre les sols maigres et séchants des plateaux calcaires. Localement, sur les pentes exposées au sud des vallées caussenardes, ce chêne à l'allure rabougrie est relayé par le chêne vert (*Quercus ilex*) et un cortège d'arbustes et d'arbruisseaux à tonalité franchement méditerranéenne (Nerprun alaterne, Pistachier térébinthe, etc.).

Le majestueux Chêne pédonculé *(Quercus robur*) s'installe sur les sols profonds et plus frais et témoigne de l'influence atlantique dominante à laquelle est soumis le territoire. Le Chêne pédonculé domine dans les boisements spontanés et les bocages du Limarge et du Ségala. Le Chêne sessile (*Quercus petraea*) se réfugie dans les vallées fraiches et inaccessibles du Ségala (Vallée de la Cère). La fraicheur y favorise aussi le Hêtre (*Fagus sylvatica*) arbre dont la série est caractéristique de la basse et moyenne montagne.

Partout, dans le creux à l'ombre ou au pied de versant nord, où les conditions de fraicheur le permettent, le Charme commun (*Carpinus betulus*) et le Tilleul *(Tilia spp*.) s'installent.

L'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), les peupliers (*Populus spp*.) et les saules (*Salix spp*.) forment une série propre aux bords humides des cours d'eau.

A cette végétation spontanée s'ajoutent des essences introduites surtout en Ségala. Originaire d'Asie mineure, le Châtaignier européen (*Castanus sativ*a) s'est aujourd'hui largement naturalisé dans les boisements. Récemment, divers conifères (Picea, Pseudotsuga, Abies...) ont été plantés pour le rapport.

L'alliance des influences bioclimatiques, de la diversité géologique et pédologique, de la variété des expositions et des pratiques agricoles globalement peu intensives ont favorisé des habitats naturels variés abritant une biodiversité d'intérêt reconnue à l'échelon régional (zone d'intérêt écologique du PNRCQ), national (ZNIEFF...) et européen (zones Natura 2000).

CARTE SIMPLIFIÉE DE LA VÉGÉTATION

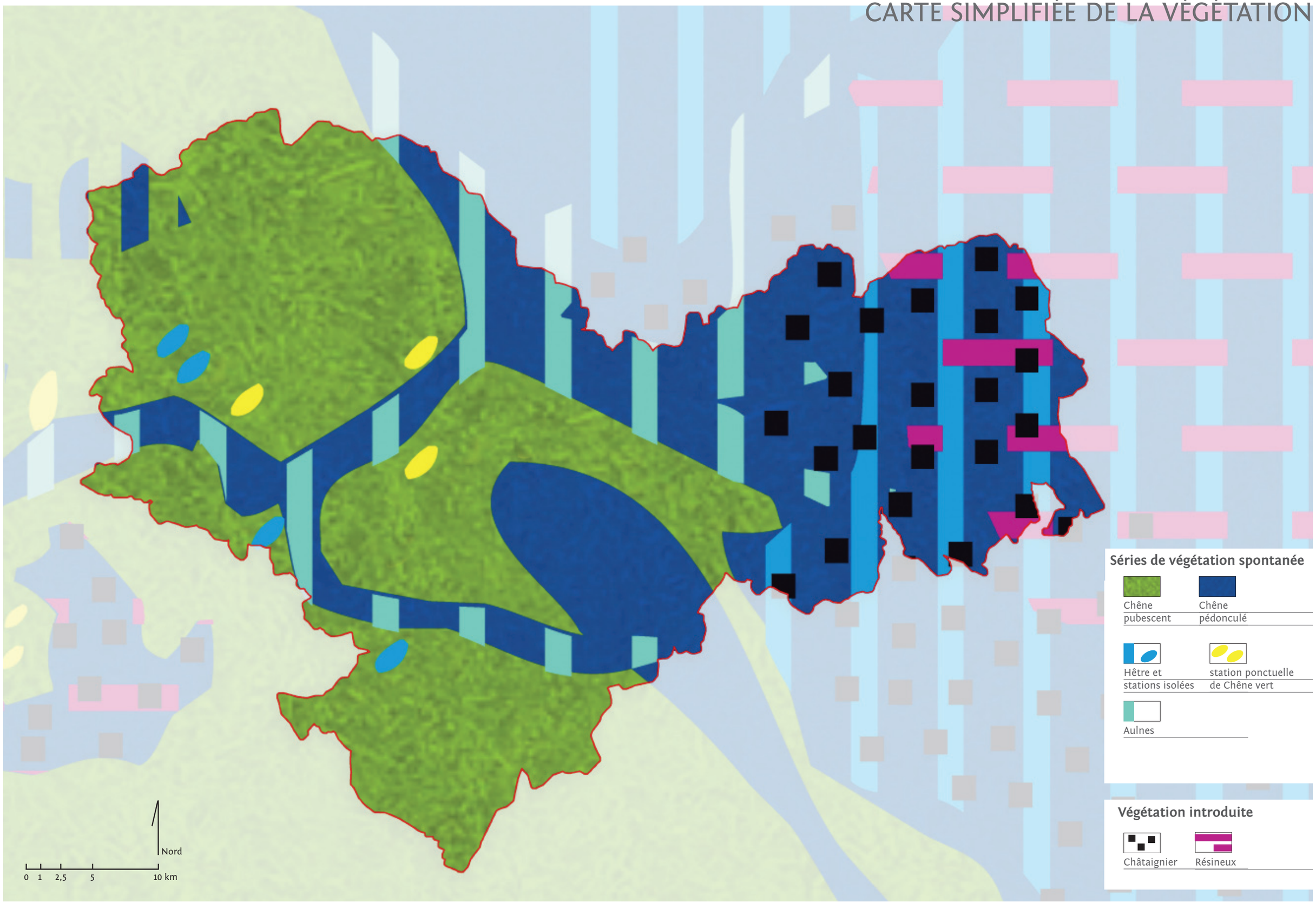

Un territoire rural maillé de « petites villes »

Le territoire du nord du Lot n'accueille pas de véritable pôle urbain. Les pôles d'importance locale ou régionale se répartissent autour du territoire qui subit pour partie l'attraction commerciale de Brive et dans une moindre mesure d'Aurillac pour les communes du Ségala.
Le territoire est maillé par un réseau de petites villes, chef-lieux de cantons, réparties sur le territoire de manière relativement homogène avec un pas d'une dizaine à une quinzaine de kilomètres. Ces « centres de vie » centralisent la majorité de l'offre commerciale et de services et irriguent des «arrières-pays» plus ruraux.

Le nord du Lot exprime un fort héritage paysan avec un territoire largement constellé de hameaux et de mas agricoles dont l'implantation et la répartition sont directement liées à la mise en valeur des terres. Hormis quelques vallées du Ségala et du Causse ainsi que la langue de causse dominant Floirac et Carennac, aucun espace n'est totalement inhabité.
L'empreinte cadastrale (projection au sol de l'ensemble des surfaces bâties) donne une image de la dispersion de l'habitat sur le territoire. Sur la représentation cartographique, les plages de densité se superposent aux contours des grands ensembles paysagers. L'espace peu investi du Causse de Gramat dessine les contours du Limargue en négatif. Le nord du Limargue apparaît comme un couloir densément occupé dont le Ségala se détache par l'absence de « pôle d'agrégation urbain ».

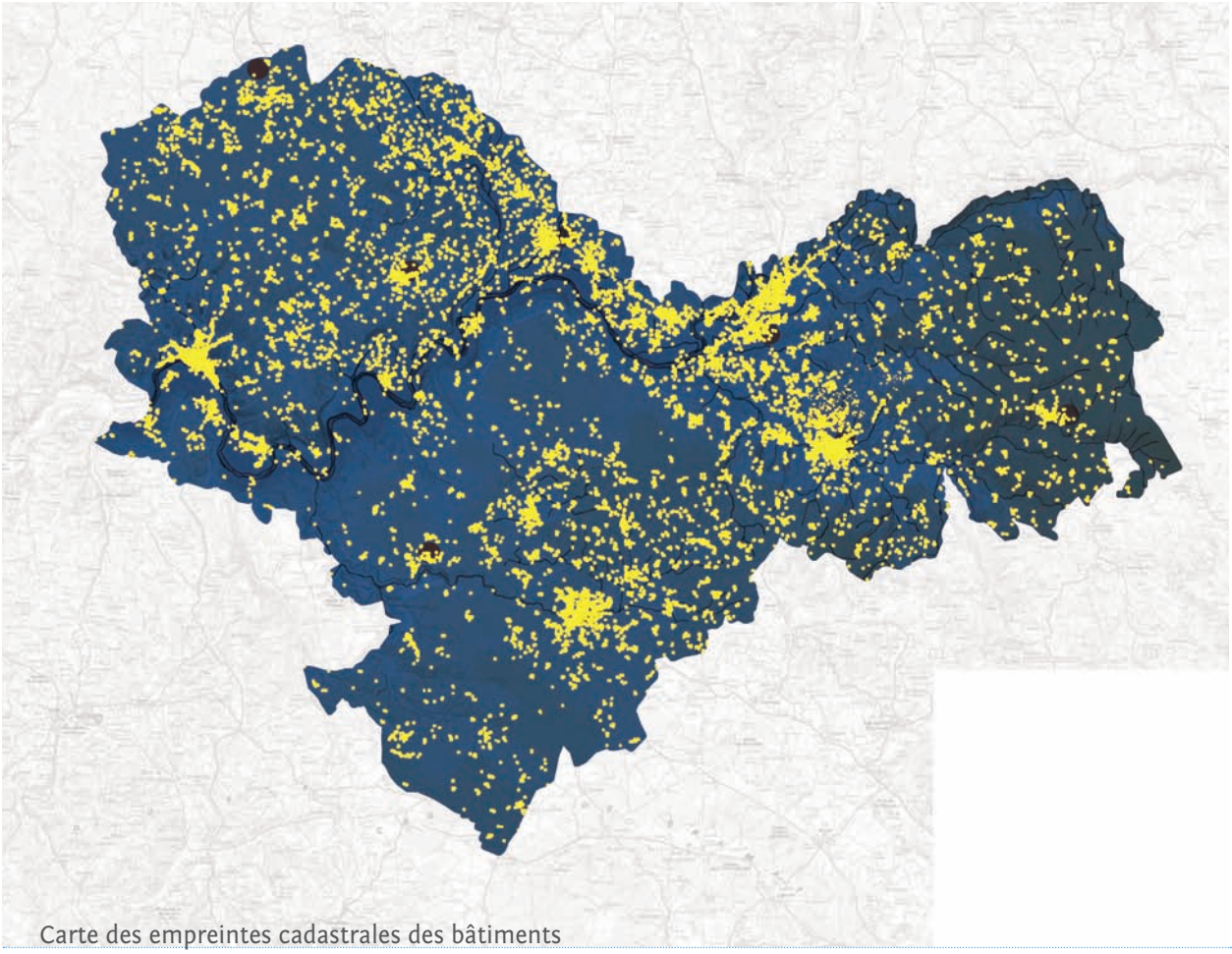

Carte des empreintes cadastrales des bâtiments

CARTE RÉGIONALE DU MAILLAGE URBAIN

VILLES ET RÉSEAU ROUTIER

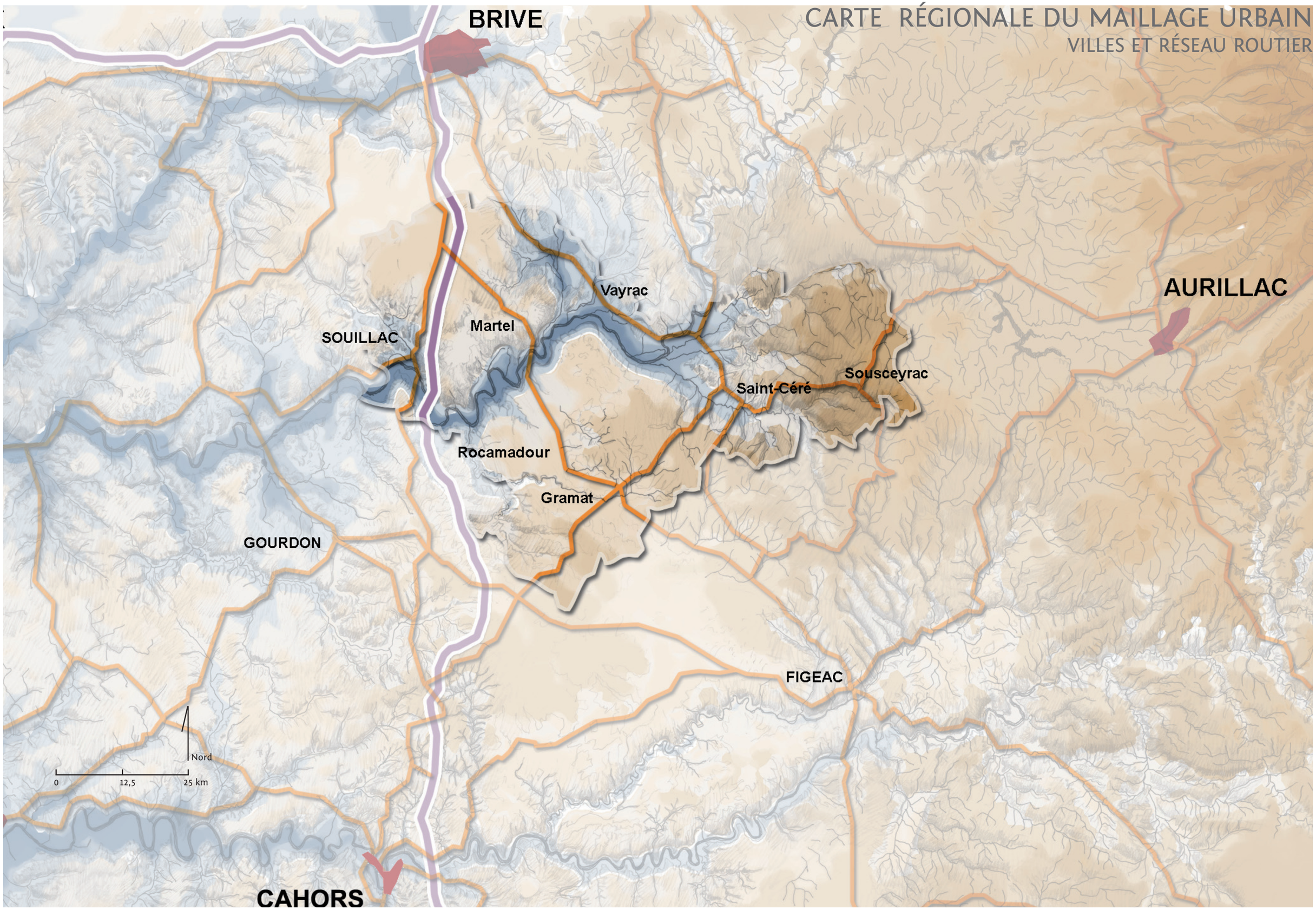

Un territoire rural, agricole et boisé

L'agriculture reste l'un des tout premier pourvoyeur de paysage du territoire. Les qualités que nous reconnaissons aux paysages d'aujourd'hui sont directement liées aux sociétés passées qui ont apprivoisé des terroirs contrastés. Malgré une tendance très nette à l'homogénéisation des pratiques d'un terroir à l'autre, l'agriculture contribue encore aujourd'hui à construire des paysages à échelle humaine et « agréables à habiter ».

Le territoire se caractérise par des productions agricoles diversifiées témoignant de la variété des sols et des conditions climatiques locales :

- élevages ovin et caprin dominants sur le Causse avec la céréaliculture sèche,
- polyculture, verger, élevage bovin dominant dans le nord du Limargue et élevages bovin et ovin dans le centre Limargue,
- cultures sarclées (tabac, asperges...) céréaliculture et noyers dans la vallée de la Dordogne,
- élevage bovin et grandes cultures sur les plateaux du Ségala...

La diversité des types agricoles soutient des paysages variés.

Les structures agricoles traditionnelles héritées comme la maille des murets sur le Causse, les vergers ou les haies bocagères du Limargue jouent encore aujourd'hui un rôle dans la composition et l'identification des paysages.
En contrepoint, le taux de boisement du territoire a globalement progressé ces dernières années et contribue à simplifier les perceptions et homogénéiser les paysages du territoire. Les boisements couvrent près de 50 % du territoire avec des disparités locales très marquées. Les causses au sud de Floirac et Carennac offrent le taux de boisement le plus fort tandis que dans le Limargue ou dans les grandes dépressions du causse de Martel, les forêts sont rares. Dans ces entités ainsi que sur le plateau du Ségala, les bosquets, les travers boisés ou le bocage parfois encore localement dense, confèrent néanmoins aux parcours des ambiances où les horizons forestiers restent omniprésents.

Jouant un rôle de filtre ou d'écran visuel, les masses boisées et les lisières canalisent notre regard et orientent nos perceptions des paysages. Les espaces agricoles aux horizons plus dégagés introduisent de véritables respirations dans les parcours et garantissent la lisibilité des paysages notamment autour des villages.

Troupeau de brebis près de Thégra

CARTE DES BOISEMENTS

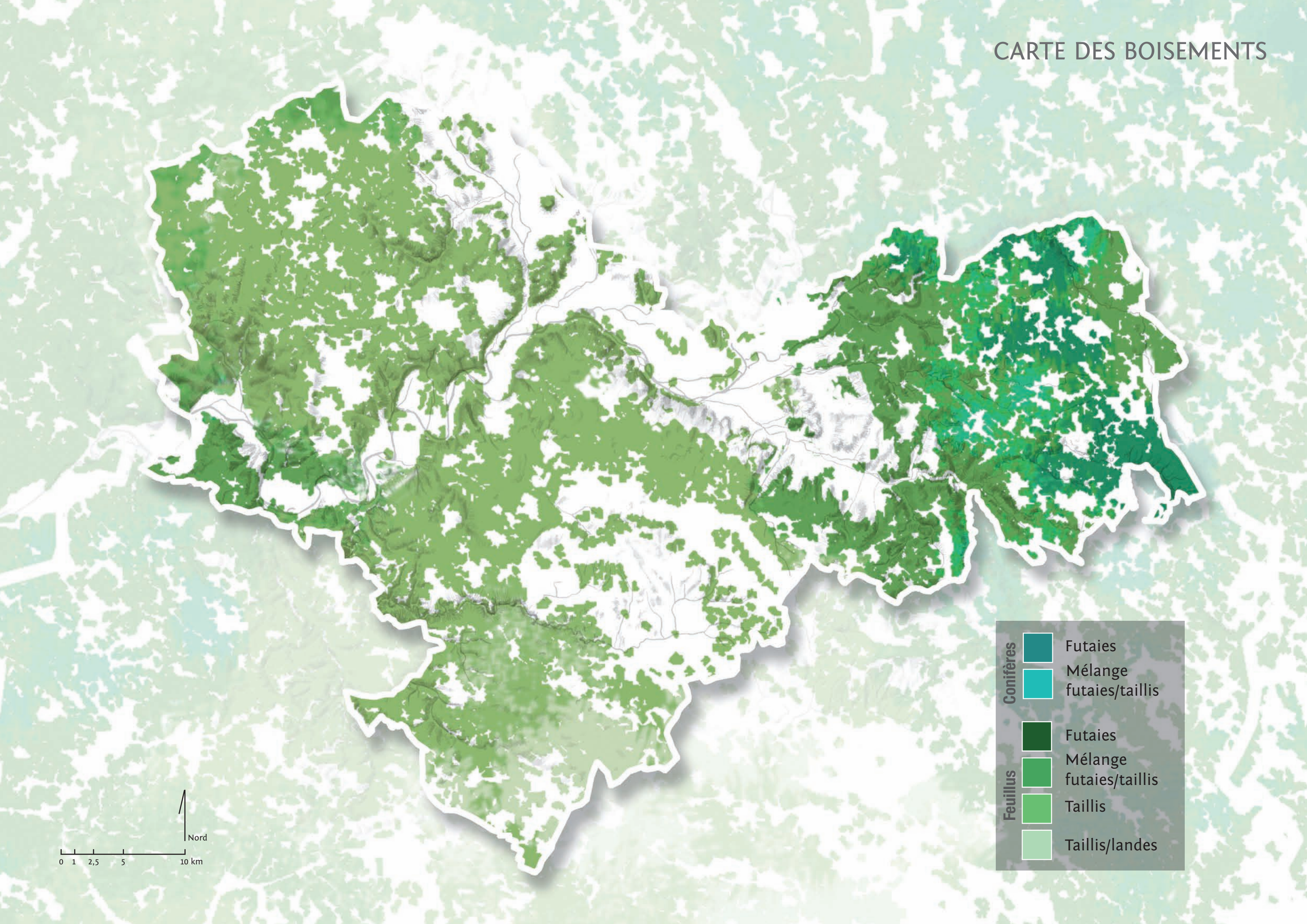

Noyer entre Saint-Céré et Saint-Vincent-du-Pendit

Portrait paysager d'ensemble

La géologie et la topographie dessinent trois ensembles géographiques distincts : le Ségala, le Limargue et le Causse.

Ces trois terroirs géomorphologiquement différents on été le support des socitétés humaines qui, en les habitant au cours des siècles, ont contribué à « exacerber » les différences naturelles et ont modelé les paysages.

Trois identités «tranchées»

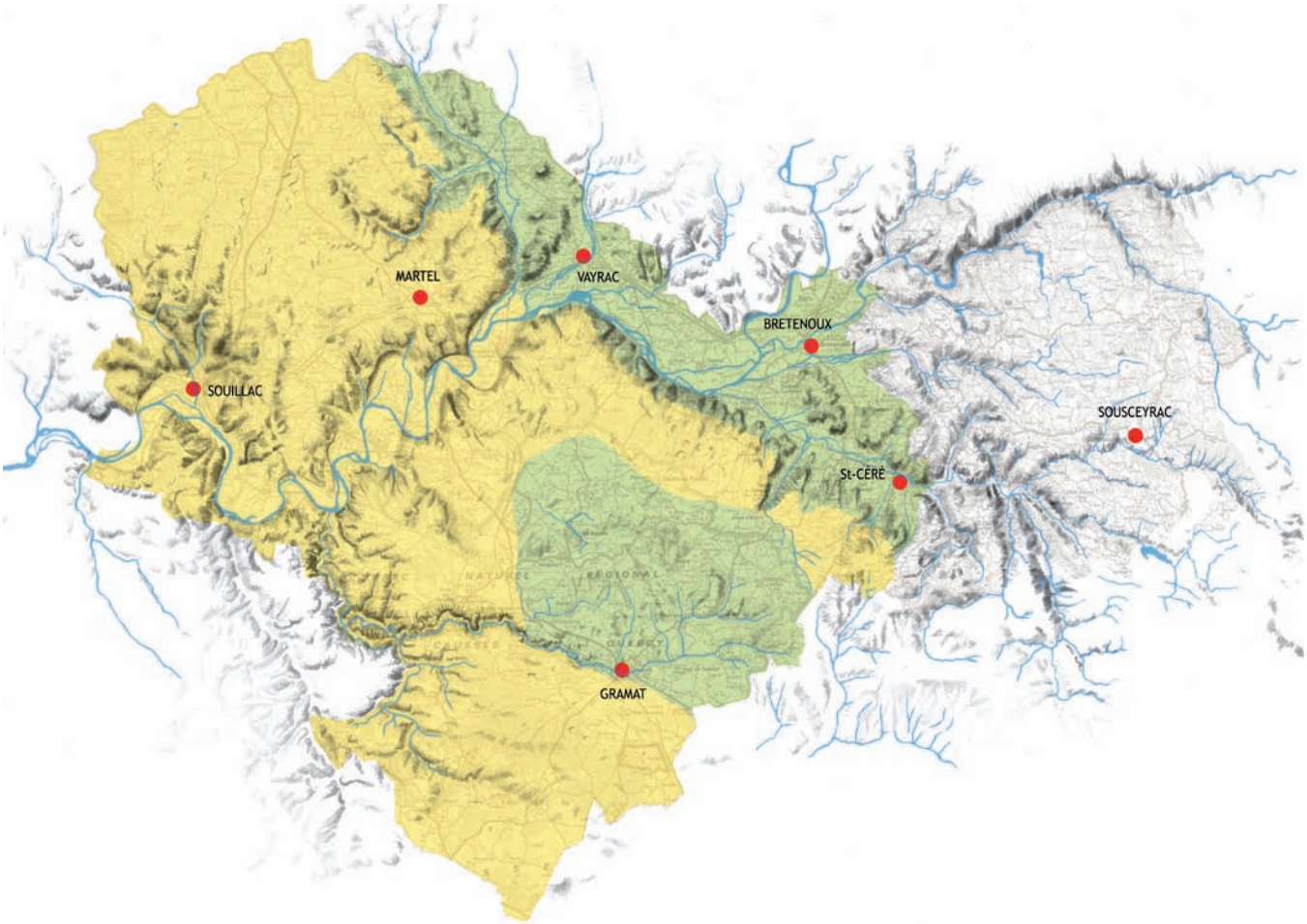

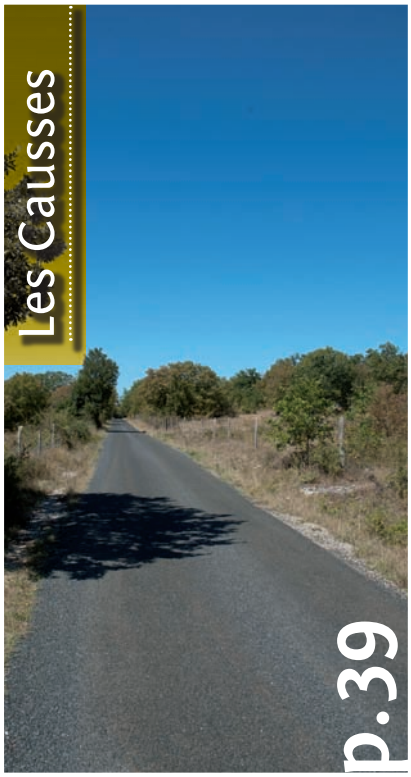

Une armature paysagère marquée

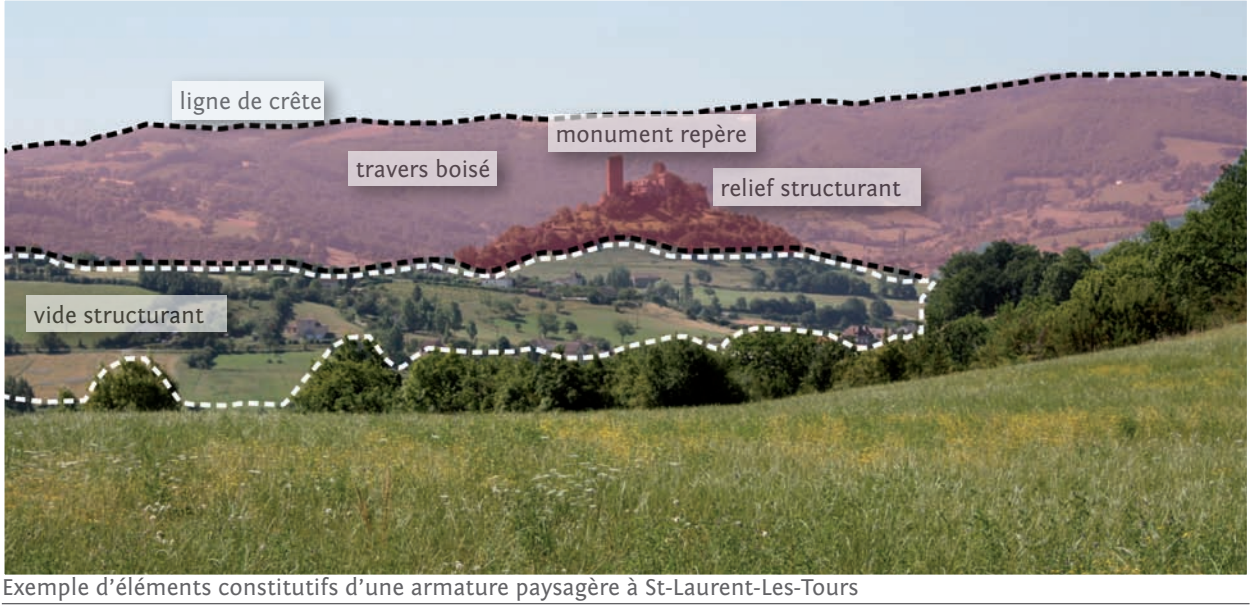

Exemple d'éléments constitutifs d'une armature paysagère à St-Laurent-Les-Tours

Certaines lignes de crête, versants, parois rocheuses et buttes jouent un rôle majeur dans l'armature morphologique du territoire. Ces éléments peuvent être comparés aux traits d'un visage et leur perception est un marqueur de l'identité du territoire. Leur lisibilité est essentielle et implique :

- de maintenir l'intégrité de ces éléments en évitant notamment leur urbanisation,
- de conserver des dégagements et des reculs suffisants qui, en négatif des reliefs, constituent des « vides structurants » ; l'agriculture joue un rôle prépondérant dans le maintien de ces « vides ».

La perception de certains éléments de relief comme les travers ou certains pechs est renforcée par une couverture boisée homogène. L'intégrité de cette couverture mérite d'être conservée sans toutefois exclure une exploitation raisonnée des boisements qui couvrent les pentes.

A cela s'ajoutent des points de repères ponctuels particuliers dont la perception participe à l'identification paysagère des territoires : pech isolé, falaise ou rocher marquant, silhouette de château, clocher d'église, silhouette de village... Ces éléments sont valorisés par les nombreux point de vue remarquables que comporte le territoire.

Pech de Bouriane sur le causse de Rocamadour

CARTE DES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

RELIEFS ET VIDES

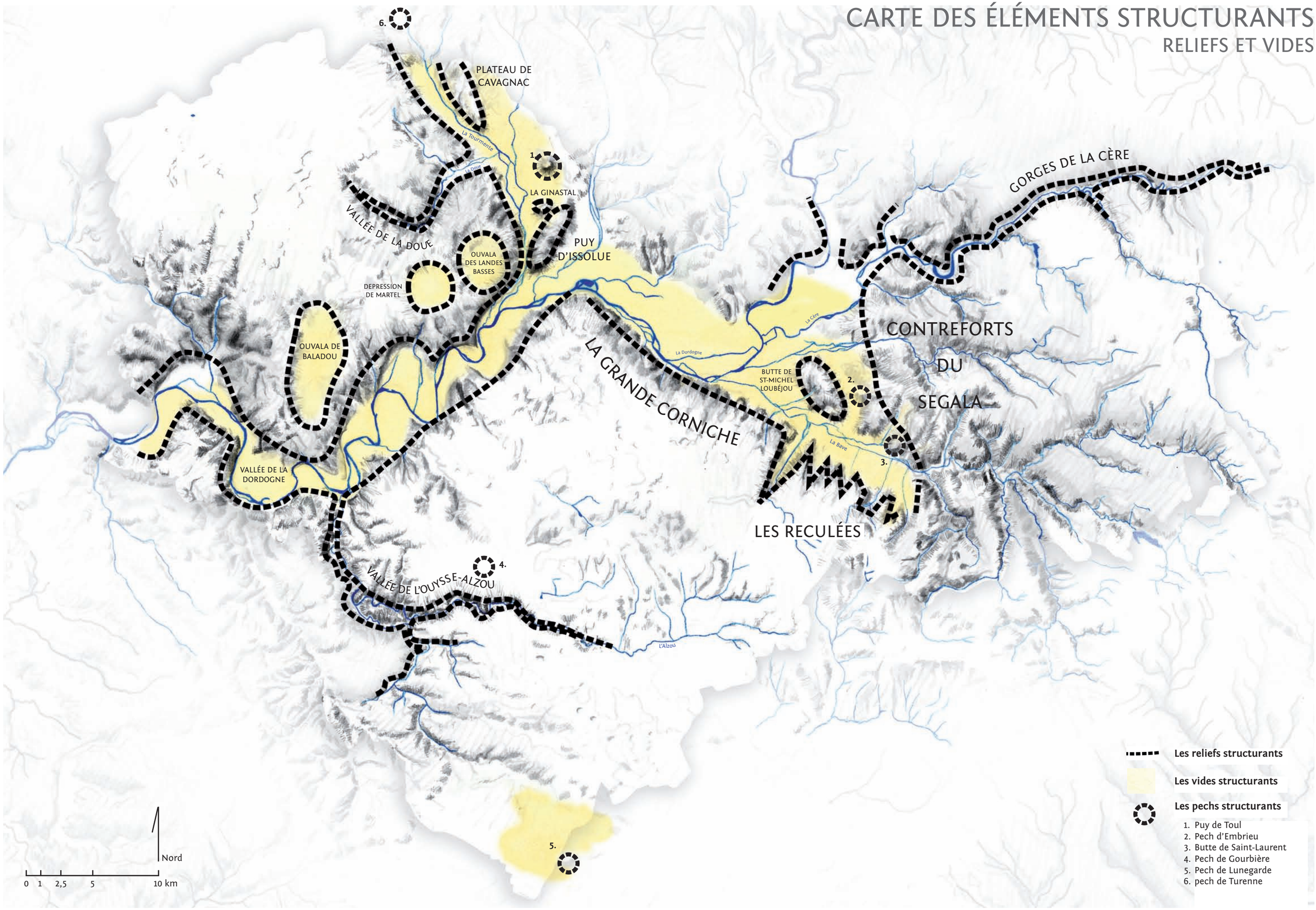

CARTE DES PERCEPTIONS
REPÈRES ET ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

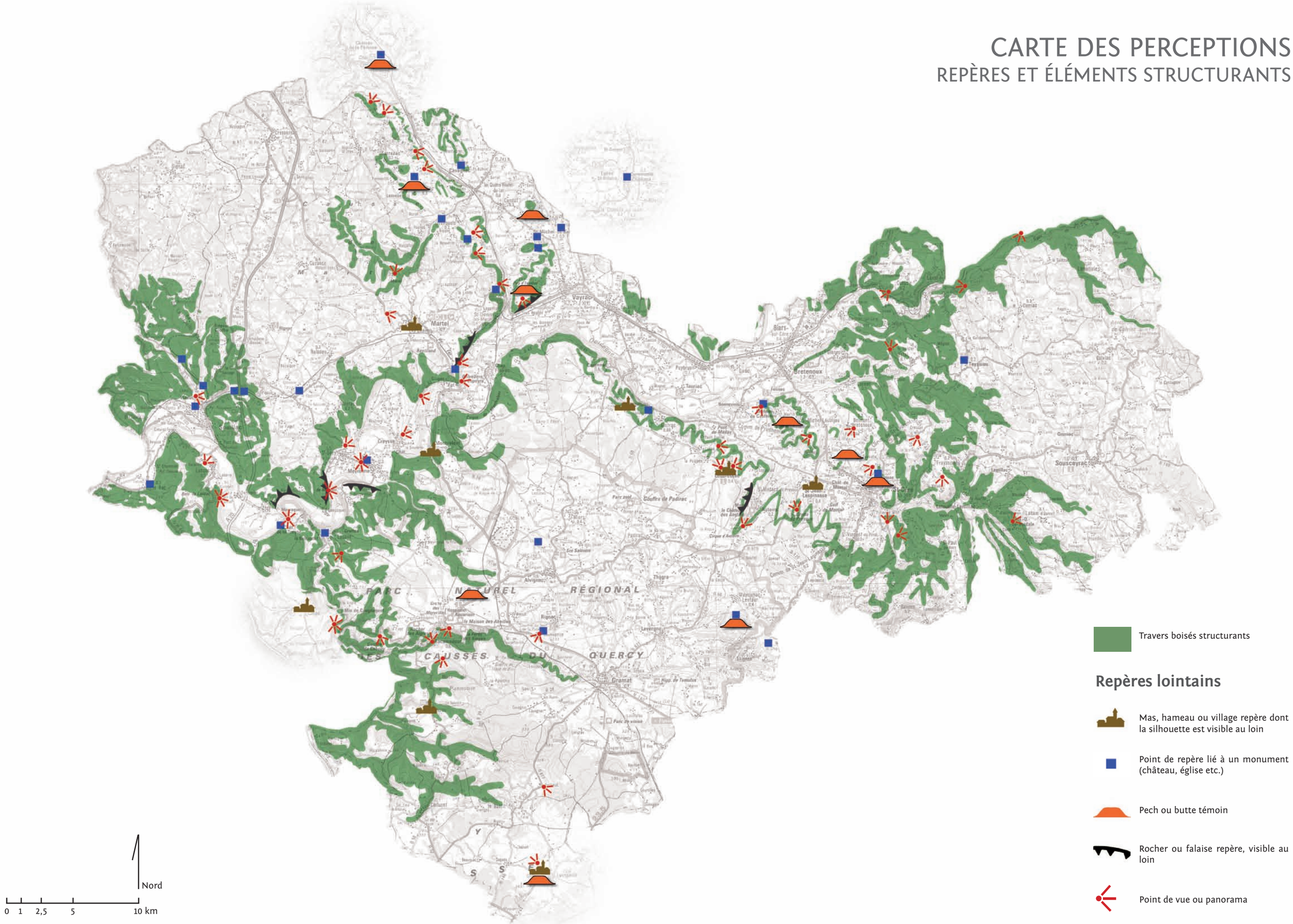

Un territoire offert à la découverte

L'importance géographique des vallées, l'échelle du relief, la multitude des itinéraires en balcon associées à des pratiques agricoles maintenant encore des horizons dégagés proposent de larges panoramas aux voyageurs ou aux usagers quotidiens des routes et des chemins. Seules certaines parties des plateaux caussenards ou Ségalins échappent à cette caractéristique de par un taux de boisement conséquent ou bien un relief de faible amplitude.

Les nombreuses routes qui sillonnent le territoire permettent de pénétrer ces paysages. Certains itinéraires au charme particulier donnent à découvrir des paysages emblématiques ou bien des visages plus intimes du territoire.
Certains circuits sont référencés dans les guides touristiques et sont empruntés par des milliers de touristes ; les paysages que l'on y observe font figure de vitrines pour le territoire.

Route bordée de noyers dans le centre Limargue

Route bordée de murets sur le causse de Gramat

CARTE DES ITINÉAIRES DE DÉCOUVERTES

ROUTES DE CHARME ET CIRCUITS DE TOURISTIQUES

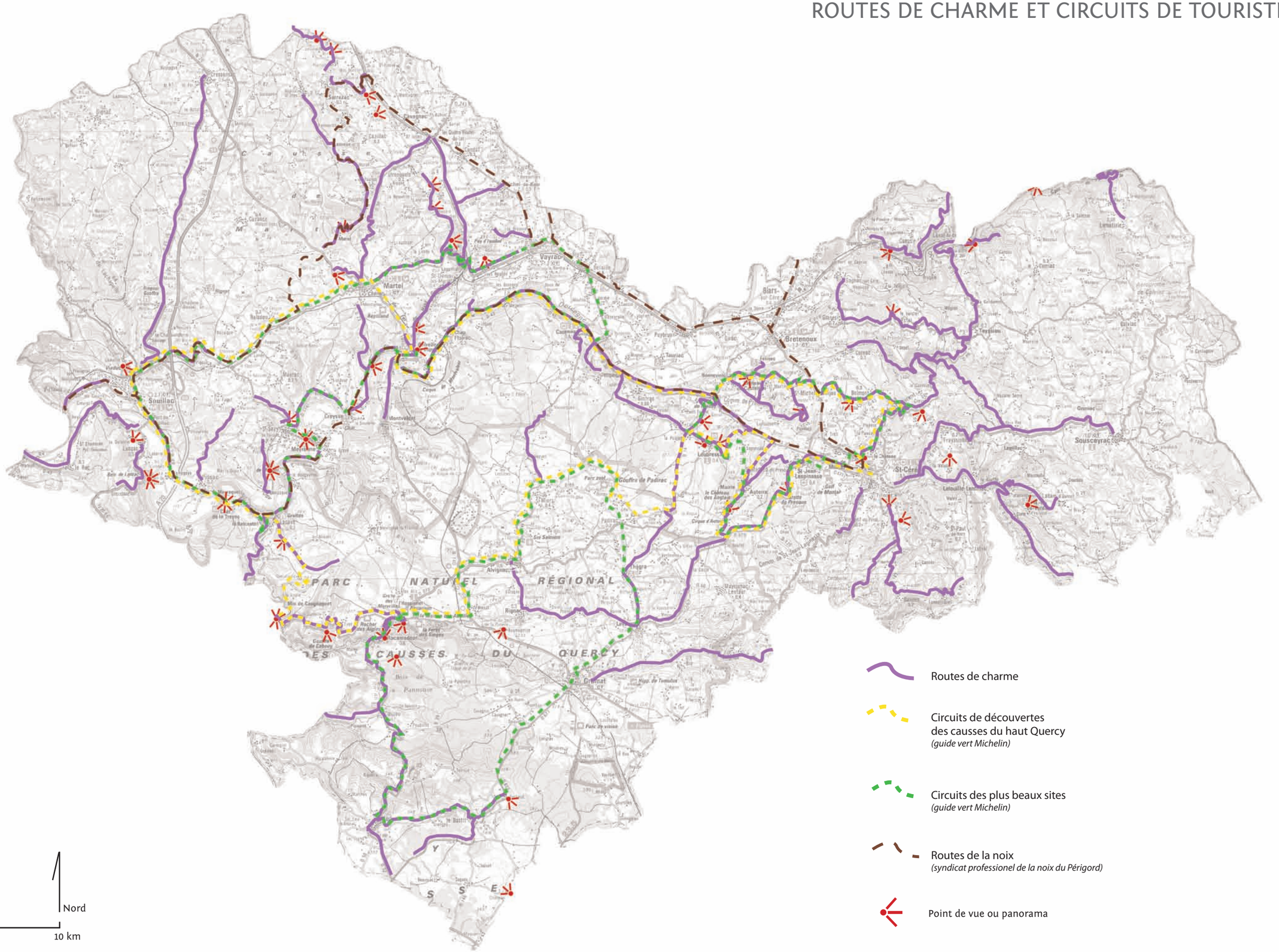

Des paysages hérités de deux époques principales

A l'écart des grands bouleversements et des transformations radicales qu'ont pu subir les territoires urbains, le Lot a préservé dans ses paysages à forte dominante rurale des motifs et des modes d'organisation hérités de projets anciens.
De manière simplifiée, les paysages observés à l'heure actuelle dans le nord du Lot offrent une organisation directement héritées des XVIIIe et XIXe siècles sur des bases jetées au Moyen-âge.

L'empreinte médiévale

Au Moyen-âge, à de rares exceptions près, se crée l'ensemble des villes et des villages qui composent l'armature urbaine actuelle. De nombreux centres urbains conservent une organisation d'origine médiévale lisible dans leur empreinte parcellaire.

- Habitat groupé en anneau défensif autour d'un château ou d'un établissement religieux.
  Exemples : Cahus, Carennac, Creysse, Miers, *etc*.

- Ville close, autrefois cernée d'une enceinte (parfois plusieurs enceintes se sont succédées).
  Exemples : Saint-Céré, Martel, Souillac, *etc*.

- Plan régulateur rigoureux des lotissements concertés des bastides :
  Bretenoux et Puybrun.

Stratégiquement juchés sur des buttes, des éperons ou des accrocs rocheux, des villages, des tours, des maisons fortes ou des forteresses dotent le territoire d'audacieuses silhouettes et confèrent une coloration épique aux paysages. Ces implantations évoquent un moment privilégié d'association entre une architecture et les reliefs majeurs du paysage, avec un savoir-faire jamais égalé. Elles dénotent d'une volonté de mise en scène efficace du pouvoir s'adressant au regard lointain et témoignent d'une connaissance du fonctionnement des perceptions sur le territoire.

Dans les villes et les villages, le Moyen-âge est encore présent dans le paysage urbain à travers des bâtiments religieux ou civils ainsi que par les traces d'architecture qui subsistent sur les façades (fenêtres, arcs brisés, échoppes...). Ce patrimoine riche fonde pour partie le pittoresque des villages et l'attractivité touristique du territoire ; sa conservation est un enjeu majeur.

Maison forte du Bourgnou perchée au-dessus de l'Oussye à Lacave

Tour médiévale et maison forte de Lachièze à Saint Sozy

Des paysages hérités de deux époques principales

Les campagnes héritées des XVIIIe et XIXe siècles

Au lendemain de la guerre de Cent-Ans qui a ruiné et dépeuplé le Quercy, s'ouvre un mouvement de repeuplement progressif des campagnes qui va connaître un élan particulier à partir du XVIIIe siècle, puis au XIXe siècle avec l'amélioration des conditions de vie et l'accroissement de la population. Les nombreuses familles s'intéressent alors au moindre arpent de terre encore disponible. Seules les pentes rocheuses ou les plus fortes sont laissées à la friche. L'exiguïté parcellaire témoigne de la « densité paysanne » de jadis. Ce déploiement humain conduit à l'aménagement du territoire rural et s'accompagne d'une dispersion importante des mas et hameaux agricoles ainsi que d'un déboisement généralisé qui connaît vraisemblablement son niveau le plus fort au XIXe siècle.

Parallèlement, à la même période, les courants de pensée hygiéniste et rationaliste se traduisent par des opérations d'embellissement urbain. Centre-villes et centre-bourgs importants acquièrent leur physionomie actuelle. Les tissus urbains anciens sont aérés : percement de rues, création de tour de ville... Les espaces publics s'embellissent de plantations d'alignement.

Se maintenant « tant bien que mal » jusqu'à l'entre-deux guerres, l'organisation sociale qui aura tenu les paysages du département pendant plusieurs décennies s'effrite fortement après la Seconde Guerre mondiale : diminution de la population rurale, développement de l'industrie au détriment des productions artisanales locales, mécanisation et évolution des modes de production agricole...

Parcellaire et mas agricoles sur le causse de Gramat

Campagne bocagère dans le secteur de Bio

Hameau agricole de Mazeyrac à Comiac

Mas agricole traditionnel sur le causse de Couzou

Une concentration exceptionnelle de paysages et de sites remarquables

Des sites remarquables naturels, paysagers et historiques

Le territoire du nord du Lot offre une densité exceptionnelle de sites remarquables qui fondent l'attrait touristique et la qualité du cadre de vie des habitants. Ces sites ponctuels ou étendus méritent une attention particulière voire une préservation attentive pour certains d'entre-eux. Le présent document propose une sélection **non exhaustive** de **sites représentatifs** du patrimoine paysager selon une typologie liée à leur échelle et à leur étendue.

Les ensembles paysagers remarquables.

Il s'agit de portions du territoire remarquables relativement étendues présentant une organisation paysagère ou géographique homogène ou bien d'ensembles concentrant des motifs et des sites d'intérêt patrimonial paysager, naturel, architectural et/ou urbain.

Les sites paysagers remarquables.

D'étendue plus réduite que les ensembles paysagers, le sites forment des entités géographiques ou urbaines, au patrimoine urbain, architectural, naturel, et/ou paysager de tout premier plan. Ils peuvent parfois posséder une dimension pittoresque reconnue et faire l'objet d'une diffusion dans les guides ou les supports de promotion touristique.

Les lieux ou motifs paysagers représentatifs.

Il s'agit de sites plus ponctuels liés à un monument ou un ensemble architectural ou une curiosité naturelle. Il peut s'agir de site majeur support d'activité touristique ou de site sans renommée particulière mais cependant remarquable et représentatif du patrimoine paysager du territoire.

Le territoire possède un nombre conséquent de monuments classés ou inscrits au titre de la loi de 1913 sur les monuments historiques ainsi que de nombreux sites classés ou inscrits au tire de la loi de 1930 sur les sites. Les communes de Sousceyrac, Autoire et Carennac bénéficient d'un statut de ZPPAUP.

L'eau, élément fondateur du pittoresque et de l'attractivité...

Les cours d'eau ont largement modelé le territoire. Les reliefs spectaculaires (canyons, falaise, cavités...) et marqués (buttes, corniches...) participent à l'attrait et à l'image pittoresque du territoire. La force de ces « édifices géologiques » est appuyée lorsqu'ils sont associés àune architecture ou une forme urbaine médiévale.

La présence des rivières aux eaux vives ou plus ponctuellement, dans le Ségala, des plans d'eau est aussi un facteur d'attractivité très fort pour le territoire tant sur le plan touristique (loisirs de pleine nature...) que du point de vue plus général du cadre de vie.

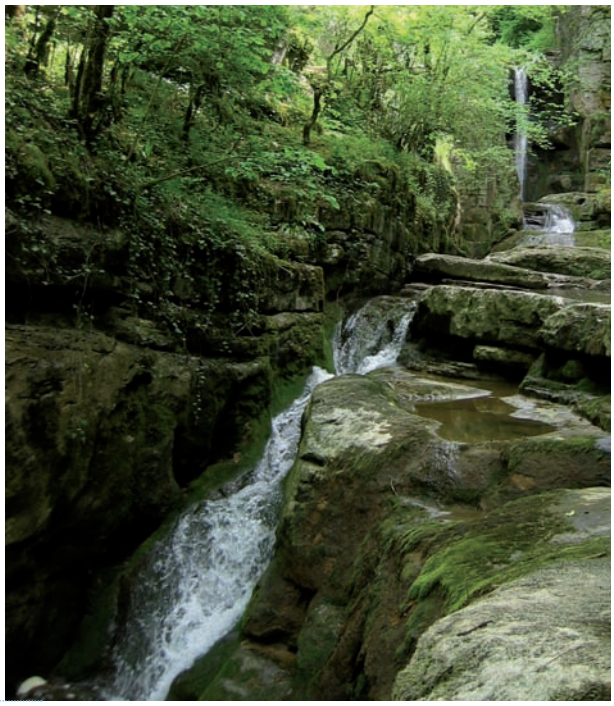

Les chutes de l'Alzou au moulin du Saut

CARTE DES SITES

SÉLECTION D'ENSEMBLES, DE SITES ET DE LIEUX REPRÉSENTATIFS

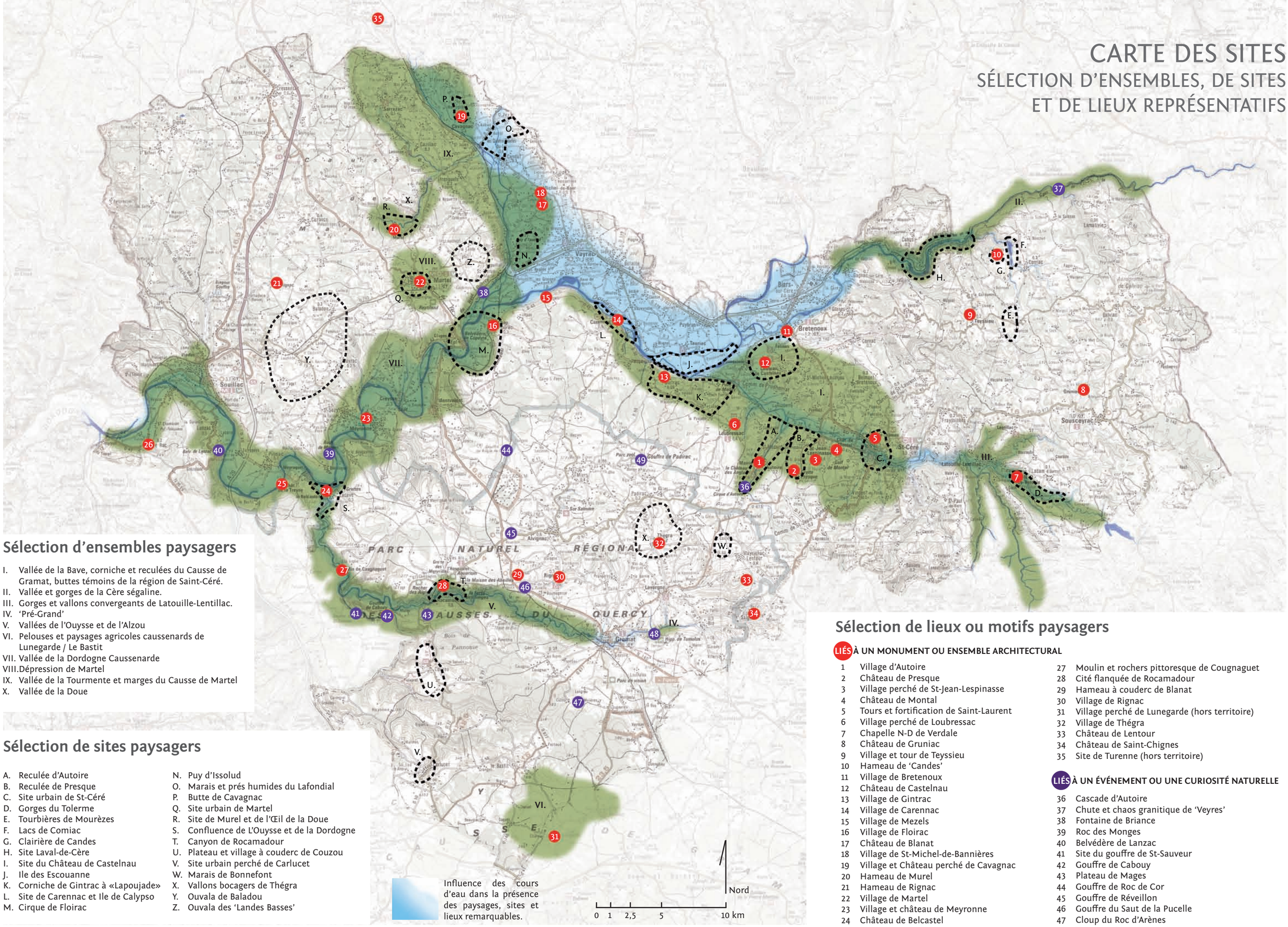

Sélection d'ensembles paysagers

I. Vallée de la Bave, corniche et reculées du Causse de Gramat, buttes témoins de la région de Saint-Céré.
II. Vallée et gorges de la Cère ségaline.
III. Gorges et vallons convergeants de Latouille-Lentillac.
IV. 'Pré-Grand'
V. Vallées de l'Ouysse et de l'Alzou
VI. Pelouses et paysages agricoles caussenards de Lunegarde / Le Bastit
VII. Vallée de la Dordogne Caussenarde
VIII. Dépression de Martel
IX. Vallée de la Tourmente et marges du Causse de Martel
X. Vallée de la Doue

Sélection de sites paysagers

A. Reculée d'Autoire
B. Reculée de Presque
C. Site urbain de St-Céré
D. Gorges du Tolerme
E. Tourbières de Mourèzes
F. Lacs de Comiac
G. Clairière de Candes
H. Site Laval-de-Cère
I. Site du Château de Castelnau
J. Ile des Escouanne
K. Corniche de Gintrac à «Lapoujade»
L. Site de Carennac et Ile de Calypso
M. Cirque de Floirac
N. Puy d'Issolud
O. Marais et prés humides du Lafondial
P. Butte de Cavagnac
Q. Site urbain de Martel
R. Site de Murel et de l'Œil de la Doue
S. Confluence de L'Ouysse et de la Dordogne
T. Canyon de Rocamadour
U. Plateau et village à couderc de Couzou
V. Site urbain perché de Carlucet
W. Marais de Bonnefont
X. Vallons bocagers de Thégra
Y. Ouvala de Baladou
Z. Ouvala des 'Landes Basses'

Sélection de lieux ou motifs paysagers

LIÉS À UN MONUMENT OU ENSEMBLE ARCHITECTURAL

1 Village d'Autoire
2 Château de Presque
3 Village perché de St-Jean-Lespinasse
4 Château de Montal
5 Tours et fortification de Saint-Laurent
6 Village perché de Loubressac
7 Chapelle N-D de Verdale
8 Château de Gruniac
9 Village et tour de Teyssieu
10 Hameau de 'Candes'
11 Village de Bretenoux
12 Château de Castelnau
13 Village de Gintrac
14 Village de Carennac
15 Village de Mezels
16 Village de Floirac
17 Château de Blanat
18 Village de St-Michel-de-Bannières
19 Village et Château perché de Cavagnac
20 Hameau de Murel
21 Hameau de Rignac
22 Village de Martel
23 Village et château de Meyronne
24 Château de Belcastel
25 Château de la Treyne
26 Château du Roc
27 Moulin et rochers pittoresque de Cougnaguet
28 Cité flanquée de Rocamadour
29 Hameau à couderc de Blanat
30 Village de Rignac
31 Village perché de Lunegarde (hors territoire)
32 Village de Thégra
33 Château de Lentour
34 Château de Saint-Chignes
35 Site de Turenne (hors territoire)

LIÉS À UN ÉVÉNEMENT OU UNE CURIOSITÉ NATURELLE

36 Cascade d'Autoire
37 Chute et chaos granitique de 'Veyres'
38 Fontaine de Briance
39 Roc des Monges
40 Belvédère de Lanzac
41 Site du gouffre de St-Sauveur
42 Gouffre de Cabouy
43 Plateau de Mages
44 Gouffre de Roc de Cor
45 Gouffre de Réveillon
46 Gouffre du Saut de la Pucelle
47 Cloup du Roc d'Arènes
48 Tumulus du 'Prè-Grand'
49 Gouffre de Padirac

CARTE DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES

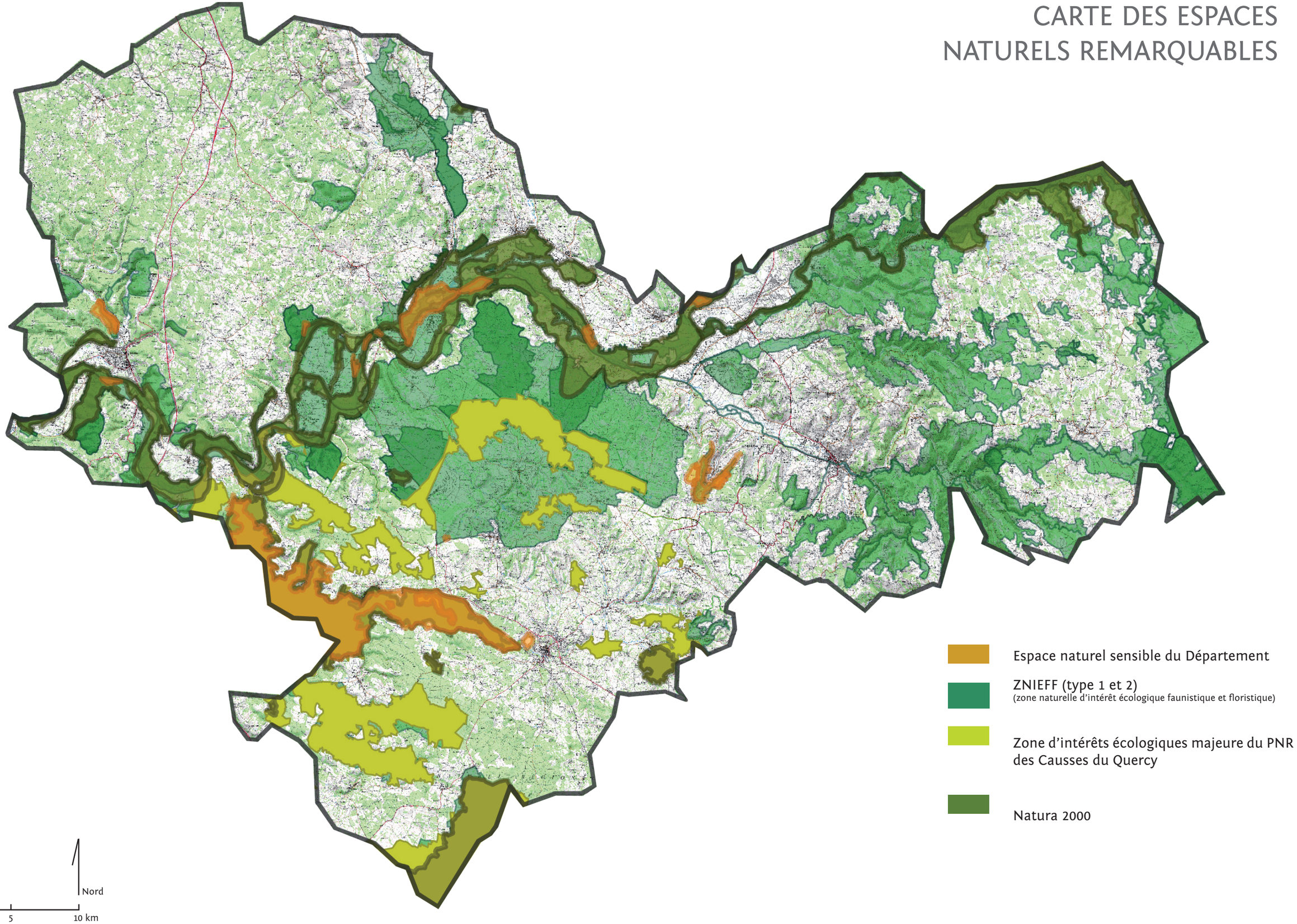

Une architecture vernaculaire de tradition quercynoise

Les architectures dites « traditionnelles » témoignent d'une culture du «bâtir» très créative exprimée à travers des savoir-faire particuliers. Dans ce territoire aux confins du Quercy, du Limousin et de l'Auvergne, nourries de multiples influences et d'une très grande liberté d'adaptation, les architectures traditionnelles s'éloignent souvent d'un hypothétique modèle « quercynois ».

Diversité et «aristocratie» des formes

Une certaine noblesse caractérise l'architecture rurale. En continuité avec une tradition seigneuriale médiévale, la maison du paysan propriétaire ou « pagès » est marquée par des attributs aristocratiques largement récupérés et reconvertis après la Révolution : le logis à l'étage, le motif de la tour et l'épi de faîtage. A cela, s'ajoutent les treilles de vigne ornant et ombrant les façades, expression ostensible du statut de vigneron.

Quand les moyens des propriétaires le permettaient, les murs des maisons étaient recouverts d'un enduit protecteur coloré par les sables locaux. Les façades sont décorées de jeux de bandeaux et d'enduits blancs appliqués sous le bolet ou sur le pigeonnier.

Abritant plusieurs générations ou plusieurs familles et remplissant à la fois des fonctions d'habitation et des fonctions agricoles (cave-chai, grenier pour le stockage du grain ou des noix), les volumes des maisons apparaissent aujourd'hui imposants.

A la maison sont annexés de façon libre, la grange-étable ou la bergerie et les bâtiments imposés par l'autarcie : fournil, porcherie, gar-de-pile, séchoir, remise... Rarement construites en une seule campagne, ces annexes peuvent finir par dessiner une cour ouverte aux contours irréguliers.

La tour
Elle fait le plus souvent office de pigeonnier ou abrite parfois un escalier intérieur distribuant la maison.

L'épi de faitage
Traditionnellement en terre cuite ou plus tardivement en métal, il orne les toitures des maisons comme celles des annexes agricoles ou des cabanes rurales.

Le bolet
Un escalier extérieur dessert le perron couvert du logis situé à l'étage de la maison sur cave.

La grange étable
Ce bâtiment agricole aux dimensions monumentales s'est généralisé dans le Lot au cours du XIXe siècle avec le développement de l'élevage. Profitant souvent de la déclivité naturelle des terrains, ce modèle emprunté au sud de l'Auvergne se caractérise par l'organisation verticale fourrage – bétail. Les bêtes logent en bas tandis que l'étage au grand volume libéré grâce aux chevrons-fermes permet de stocker le fourrage. On accède à la grange soit de plain-pied par la partie haute du terrain soit par une montée en pente douce parfois édifiée sur une citerne alimentée par les eaux du toit.

Diversité des toitures

Le toit est l'élément de l'architecture qui connait une des plus grandes diversités. L'influence culturelle des régions voisines, la diffusion locale des savoir-faire et la diversification progressive des matériaux de couverture manufacturés ont favorisé une très grande variété de charpentes aux pentes variées.
Les toitures à forte pente et à quatre eaux sont assez fortement représentées, sauf pour le Causse de Gramat où s'observent plutôt des toitures à demi-croupe sur mur pignon.

La tuile de terre cuite domine. La tuile plate couvre les toits de tradition « celtique ». La tuile canal est aussi rencontrée sur les toits « méditerranéens » notamment sur les franges sud-ouest du Ségala. Dernière arrivée, la tuile mécanique enrichit la palette des toits en prenant place massivement dans les paysages dès le début du XXe siècle. Elle est accompagnée d'un riche vocabulaire ornemental rendu possible par la standardisation de la production d'éléments de décor moulés : épis moulurés, tuiles de rives et de faîtage ouvragées...
L'ardoise fine a été diffusée dans le département le long de la voie ferrée depuis les carrières d'Allassac en Corrèze et est particulièrement représentée sur le causse de Martel. Elle est relayée sur les bâtiments des fermes du Ségala par de l'ardoise épaisse et rustique qui est venue en remplacement des lourdes écailles de schiste micacé qui perdurent encore dans le nord du Ségala.
A contrario, les toitures en lauzes calcaires sur charpente sont devenues extrêmement rares sur le causse de Gramat.

Maison couverte en ardoise à Martel

Toit de la briqueterie de la Ségarie couverte en tuiles plates et tuiles canal à St-Jean-Lespinasse

Grange couverte en écailles de schiste dans le hameau de Lolm à Cahus

Lucarne à rives couvertes de tuiles mécaniques ouvragées à Saint Céré

Variété des matières

Extraite sur le lieu même ou à proximité de la construction, la pierre est le matériau de prédilection des maçonneries de l'architecture rurale vernaculaire. Sur les Causses et certaines parties du Limargue, les calcaires froids dominent. Ailleurs, le paysage bocager du Limargue est relevé par des calcaires ou des calcaires gréseux ocres, jaunes ou roux. Dans les vallées de la Cère et de la Dordogne, des constructions originales en galets roulés s'observent entre Gagnac-sur-Cère et Puybrun.

Les teintes plus lourdes des schistes, des granites et des gneiss du Ségala affirment son originalité cristalline.

Le bois est utilisé comme bardage sur des annexes agricoles ou pour la construction des séchoirs à tabac de la vallée de la Dordogne et du Limargue.

Linteau gravé en granit à 'Laymont' (Cahus)

Séchoir à tabac en bois à 'Lacroix' (Creysse)

Maçonnerie en galets à La Serre (Girac)

Décor en terre cuite surmontant une fenêtre d'un immeuble en pierre de taille à Saint-Céré

Calcaire grèseux roux à Saint-Laurent-les-Tours

Poulailler couvert en lauzes calcaire à 'Montanty'

Les entités paysagères

Sur le causse de Carennac

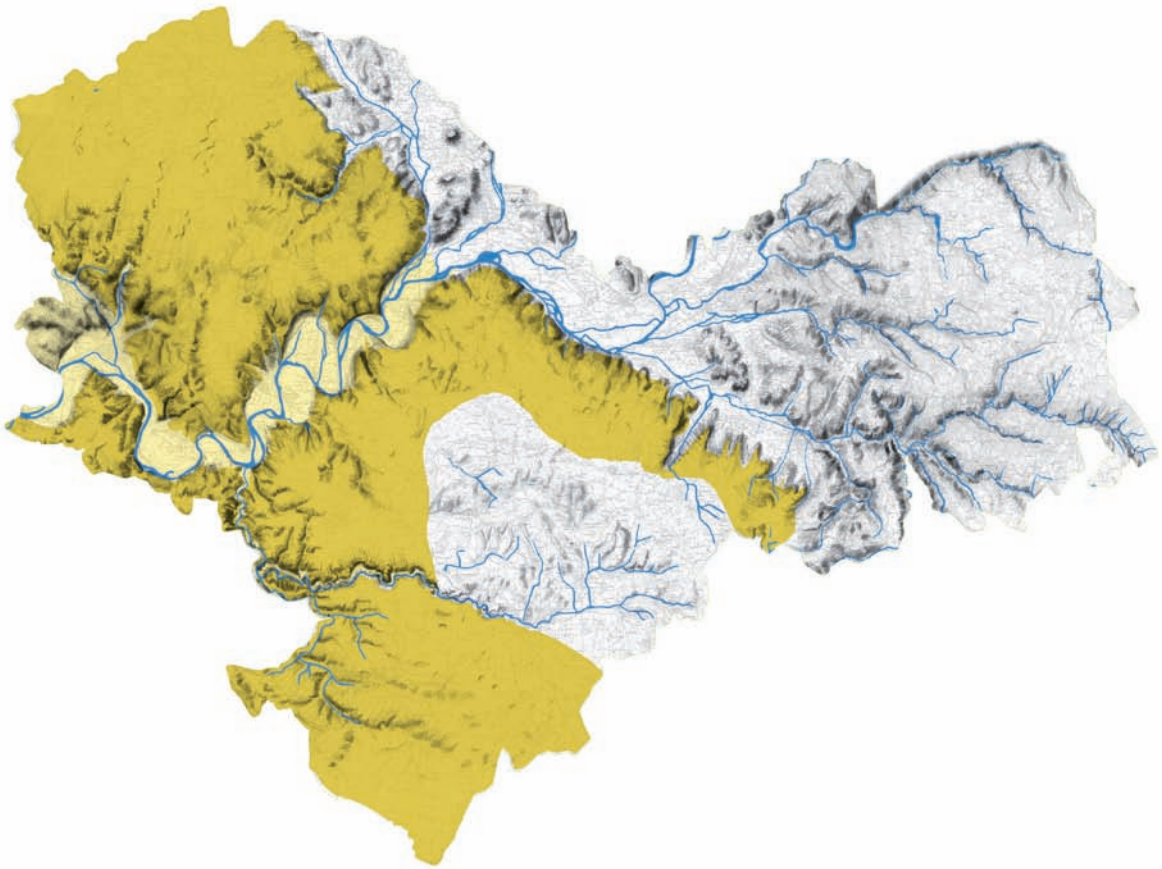

Délimitation et nature des limites

La vallée de la Dordogne sépare les causses des plateaux quercynois en deux entités géographiquement isolées :

- le causse de Martel
- le causse de Gramat

Ces deux causses forment des entités physiquement bien séparées. Bien que leur étirement du nord au sud engendre des différences liées aux influences des pays voisins, ils relèvent d'un même substrat géologique et de ce fait présentent une homogénéité de motifs paysagers qui les distinguent des autres entités. Cependant, le causse de Gramat est riche d'une plus grande diversité des motifs et peut être «redivisé» en plusieurs sous-entités distinctes.

Les causses se prolongent au nord en Corrèze et s'étendent vers le sud du département jusque dans le Tarn-et-Garonne, l'Aveyron et le Tarn.

Itinéraires et perception : une mosaïque mouvante

L'espace aux horizons fermés est perçu comme une mosaïque mouvante d'espaces à dominante boisée. Le végétal est omniprésent, phagocytant les éléments minéraux et les constructions en pierre sèche. La maille de murets est très peu visible ; les séquences en bon état sont très rares et peinent à ordonner un relief chaotique. Le paysage est décomposé en de multiples vues qui s'assemblent de façon aléatoire : landes boisées ou pelouses sèches piquetées de genévriers, parcellaire bordé de murets, cloups aux bords aplanis par les engins, parcelles cultivées et «remembrées», fragments de combes ouvertes par des cultures ou des prairies, ou encore totalement effacées par les friches, semblant de haies champêtres qui ne sont en fait que des ronces et des arbustes recouvrant les murets, *etc*...

Les mutations du paysage liées aux actions agricoles dessinent des îlots caractérisés par une réouverture du milieu et une restauration des pelouses sèches. Un paysage de clairière s'organise et s'affirme progressivement.

Les itinéraires routiers offrent une vision fragmentée par les passages à travers bois. La lisière est bien souvent associée à une image de ruines donnée par les murets à demi écroulés ou bien d'espace fermé donnée par les clôtures de chasses privées et l'opacité des bois. L'itinéraire passe en revue de façon éparse et dissociée les différents paysages agricoles. Masquée par les écrans végétaux, la perception de l'architecture quercynoise vernaculaire et monumentale se raréfie localement. L'image «traditionnelle» des paysages se maintient aux abords et à l'intérieur des villages et des hameaux.

La randonnée donne à voir ce qui est caché au regard de la route. L'espace arpenté et détaillé livre encore des richesses une à une. C'est une prise de contact avec les vestiges de la campagne caussenarde et avec sa richesse architecturale. L'importance de ce mode de perception donne toute sa valeur à un volet touristique largement développé dans le territoire.

Horizon boisé de l'étendue moutonnante du causse de Gramat depuis le secteur de 'Vergnoles' / 'Pech del Met' à Rignac

Un paysage fermé et déstructuré

Le paysage a perdu deux de ses attributs emblématiques : l'espace, la dominante minérale. De même, le maillage structurant des murets s'efface peu à peu et a aujourd'hui presque totalement disparu dans certains lieux. Sans ce dernier et sans la redondance des combes et des cloups, le rythme original du paysage est très fortement amoindri.

Parcelle embrousaillée sur le causse de Gramat

Peu de repères lointains

Sur les plateaux caussenards, les vues sont peu nombreuses et peu spectaculaires en dehors du premier palier du Massif central que dessine le Ségala dans les lointains. Les vues proposent une étendue ondulante et moutonnante de boisements «mitée» par quelques parcelles «bocagères» et les ensembles bâtis.

Certains secteurs encore ouverts font figure de repères, notamment quand une occupation humaine est associée à des pechs : pech couvert de pelouses pâturées (Pech de Bouriane à Rocamadour) ou pech coiffé d'un village (Lunegarde - hors territoire d'étude).

L'importance des repères architecturaux et urbains dans l'identification des paysages

Certaines vues bénéficient encore d'un premier plan de paysage ouvert où l'architecture vernaculaire et les espaces urbains prennent une importance particulière. C'est là, autour des hameaux et des villages, que survivent les caractères caussenards et notamment les murets.

Cette remarque donne toute son importance aux coudercs qui réunissent des éléments caractéristiques du paysage d'autrefois perdus dans le paysage agricole : l'espace, le minéral, les murets, les lacs...

Silhouette du village de Monvalent émergeant du travers boisé dominant la vallée de la Dordogne

Caractères naturels

Géomorphologie

Généralités

Le substrat géologique est constitué d'une épaisse dalle de calcaire du Jurassique moyen et supérieur. L'érosion a modelé un relief de pechs et de combes d'une amplitude moyenne de 50 m. Les combes creusées par les eaux ont été asséchées par les phénomènes karstiques. Certains secteurs sont criblés de petites dolines tapissées d'argile de décalcification localement désignées comme «cloups».

La dalle est perforée par toute une déclinaison de cavités, grottes, igues, gouffres, galeries souterraines. L'eau s'y engouffre, forme des rivières souterraines et resurgit dans les grandes et moyennes vallées. Les concrétions de calcaire y ont parfois engendré de grandes draperies de pierre qui font l'attraction de certains milieux souterrains. Sur les sols maigres affleurent les lapiaz ciselés par l'érosion.

Particularités

Sur le causse de Martel, des dépôts argilo-sableux couvrent par plaques le soubassement jurassique et sont révélés par la présence de fougères et de châtaigniers. De plus, ce causse a conservé un important manteau de formations argilo-marneuses tertiaires alors que la plupart de ces formations ont été enlevées par l'érosion sur le causse de gramat.

Le plateau de Gramat surplombe la Dordogne et la Bave par une grande corniche sans vis-à-vis qui appartient visuellement au Limargue et qui présente des phénomènes de cirques et de reculées (Ex : Autoire). L'érosion des formations argilo-marneuses tertiaires confère à ce causse une aridité plus accentuée et avec des formes exokarstiques bien lisibles (dolines, lapiaz, *etc.*).

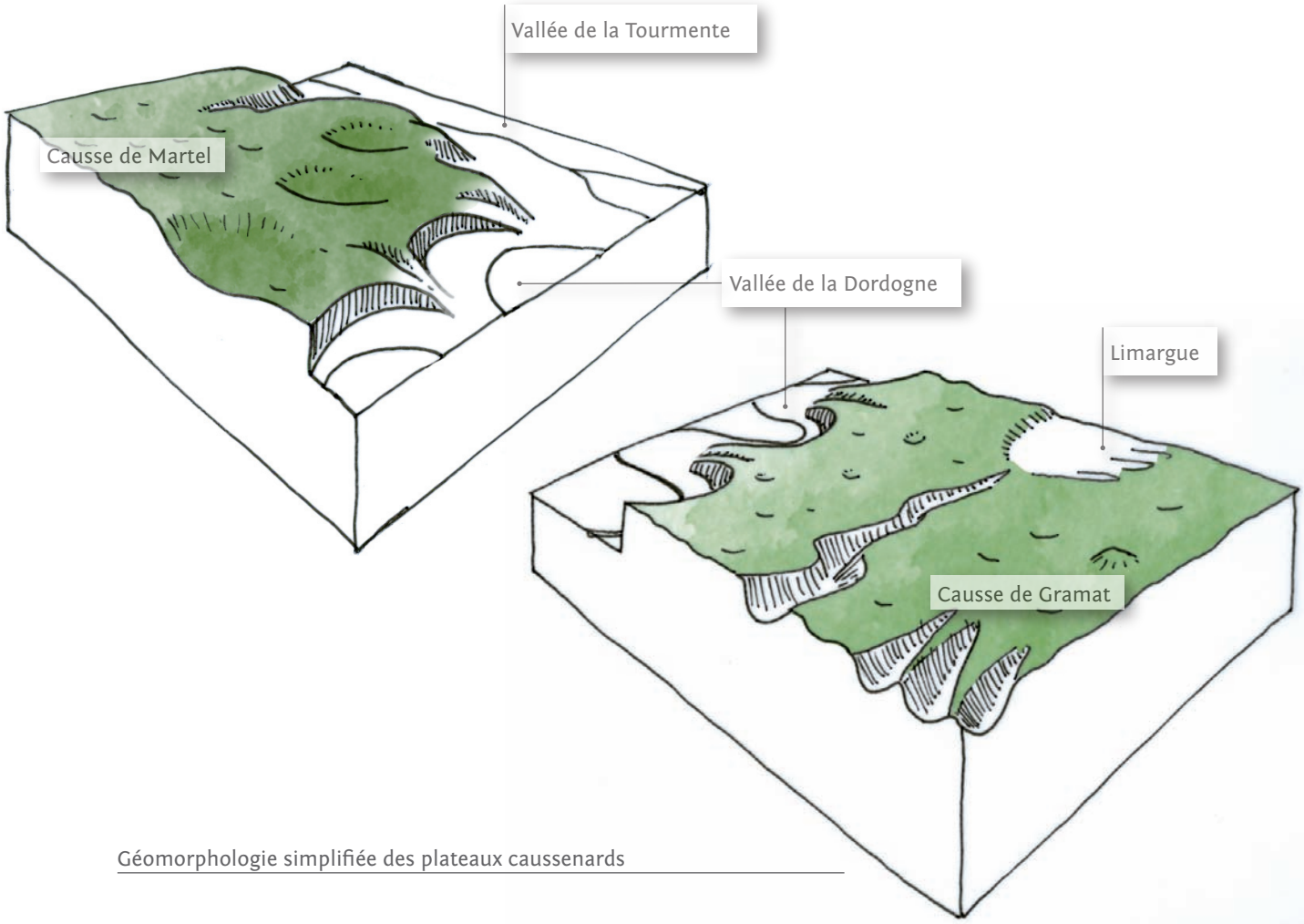

Géomorphologie simplifiée des plateaux caussenards

Hydrographie

Sur la partie considérée du plateau, le réseau hydrographique est principalement souterrain. Sur le causse de Gramat, les systèmes de Padirac et de l'Ouysse forment un réseau d'intérêt européen.

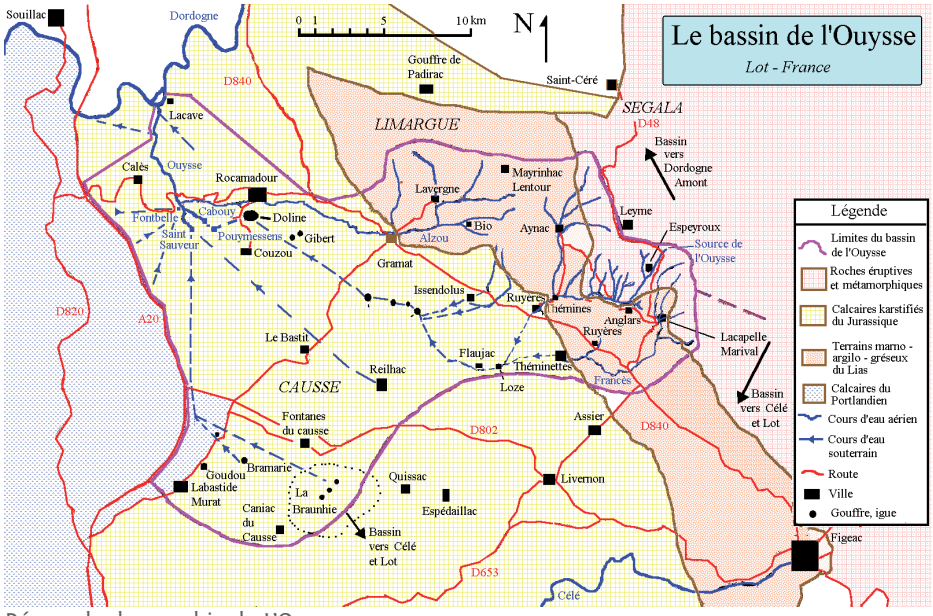

Réseau hydrographie de L'Ouysse

Végétation

La série du chêne pubescent domine, mêlée ponctuellement de hêtraies, de charmaies et tillaies calcicoles en exposition nord ou au fond des dépressions karstiques, créant parfois des milieux exceptionnellement frais à tonalité montagnarde pour le causse. Les pelouses sèches, bien que résultant dans leur très grande majorité du pacage ovin, forment les espaces naturels les plus représentatifs et les plus riches des causses. Leur grande biodiveristé s'exprime notamment à travers une flore riche dont les orchidées sont l'emblème.

Charmes témoignant de conditions fraîches au creux d'une combe dans le secteur de 'la Pannonie' à Couzou

Chêne pubescent croissant sur le causse de Carennac près des 'Fieux' (Miers)

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de structure

Les cloups cultivés

Sur la dalle calcaire des plateaux des causses de Martel et de Gramat, c'est au creux des dolines (localement appelés «cloups») que se niche l'agriculture profitant des terres fertiles accumulées. La redondance des cloups rythme le paysage de manière originale et organise les usages des sols. Sur le causse de Martel des ouvalas, nées de la coalescence de plusieurs dolines, structurent les vastes paysages des dépressions agricoles de Baladou et des 'Landes Basses'.

Le causse de Martel est littéralement criblé de dolines.

Doline du 'Cloup' sur le plateau de Magès à Rocamadour

Les combes cultivés

Les combes sont des éléments majeurs structurant les paysages du plateau. Elles assurent une transition progressive avec les vallées qui délimitent l'emprise du plateau. Leurs fonds relativement plats accumulent des argiles et les plus larges sont généralement cultivés. Les travers des versants sont peu accessibles excepté par les itinéraires d'accès aux plateaux. Les travers sont couverts de bois, occupés par des parcours à mouton ou bien accueillent un hameau agricole à la rupture de pente avec le plateau.

Combe cultivée des 'Places' à Carlucet. Le mas agricole est implanté sur la pente surplombant les terres cultivées

Les pechs

Bien que de faible amplitude, les pechs forment des éléments de repères du paysage. S'articulant entre les combes ou en bordure de la vallée, les pechs sont fréquemment boisés ou plus rarement mis en valeur par des étendues de pelouse. Lunegarde constitue un repère remarquable situé à l'orée de la zone d'étude : le village est coiffé par un pech auquel le clocher achève de donner de l'élancement tandis qu'un glacis de jardins et de champs compartimentés constitue l'assise du village dominant un paysage ouvert.

Relief adouci du Pech Sahuc émergeant du paysage du plateau caussenard de Loubressac

La maille de murets d'épierrement

Evoqué dès la fin du Moyen-âge, le maillage de murets s'intensifie au XIXe siècle avec la redistribution des terres et les labours réalisés avec des boeufs qui soulèvent plus de pierres. Cette maille donne une échelle particulière au paysage des causses du Quercy : pas de grands espaces ouverts aux horizons tendus comme sur les Grands Causses aveyronnnais ou gardois mais des parcelles de taille moyenne ou petite. Les formes du parcellaire sont variées et certaines retiennent l'attention :

- tracé régulateur d'une redistribution des terres,
- tracé rayonnant autour de village ou de hameau,
- tracé circulaire enserrant des cloups...

Les murets reflètent aussi la particularité géologique des micro-terroirs. Leur appareil, leur couleur dépendent de la roche qui affleure : plaquettes comme à 'Magès', moellons informes et perforés sur le causse de Gintrac ou bien dalles dressées sur le causse de Loubressac. Les murets possèdent aussi un vocabulaire architectural propre :

- entrées de champ monolithiques,
- passages divers incorporés (gibiers, bétails...),
- escaliers volants pour enjamber le mur, etc...

Malgré des initiatives publiques ou privées des restaurations, le maillage est aujourd'hui très dégradé et peine à jouer son rôle structurant.

Maillage de murets de pierre autour d'un mas agricole sur le causse de Rocamadour

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de composition

Les mas et les villages en bordure de doline

Certains mas ou villages sont disposés de façon caractéristique à l'articulation des terres profondes d'une doline et des terres plus maigres des landes. Ce mode d'organisation est très répandu sur le causse de Martel où les bâtiments ceinturent parfois complètement des dépressions agricoles comme à 'Pomié' (Baladou).

Hameau de Pomié (Baladou) organisé autour de dolines.

Au 'Faget' (Mayrac) bâtiments anciens et bâtiments d'élevage contemporains s'organisent autour d'une doline cultivée.

Une occupation agricole commandée par la fantaisie du sol

Sur le relief doucement chaotique des plateaux, la répartition des sols profonds ne connaît pas de règle. Ils se trouvent aussi bien sur les plateaux que dans de vastes dépressions, des dolines, des cloups ou des combes. Une même parcelle peut contenir des sols profonds et des affleurements de lapiaz.

Une exploitation parcimonieuse

La surpopulation du XIXe siècle a entraîné une exploitation du moindre arpent. Les activités agricoles se répartissent dans l'espace selon la profondeur des sols : landes à moutons sur les sols maigres où affleurent les lapiaz et cultures sur les sols plus profonds.

Les coudercs ou caussanels

Au centre des villages ou des hameaux, le couderc est un espace public herbeux délimité par des murets. Il a un statut communal ou communautaire (c'est à dire appartenant à la communauté des habitants du bâti organisé autour du couderc). Les clôtures sont rythmées par les pignons de granges insérés dans les murets et par les échancrures des portails des maisons qui sont le plus souvent situées en retrait dans l'enclos. Le rôle communautaire de la place est matérialisé par la présence d'un puits ou d'un lac... L'originalité de ces espaces ruraux est aujourd'hui grevée par des équipements divers banalisants : aménagements routiers, réseaux aériens, parkings, bacs à fleurs, containers divers, *etc*...

Vue aérienne du hameau de 'Blanat' (Rocamadour) organisé autour de deux coudercs (pointillés rouges).

Le couderc situé au nord du hameau de 'Blanat' à Rocamadour est l'un des plus remarquable et le mieux préservé des causses du Quercy

Une tradition de cultures céréalières et de pastoralisme

Cultures de céréales et pastoralisme ont constitué les deux grands axes de l'économie agricole caussenarde. S'y ajoutaient la vigne et diverses cultures comme le lin. Au XIXe siècle le développement de l'élevage impose de vastes granges étables de type auvergnat dont les volumes marquent les paysages des abords des villages et des hameaux.

Les brebis caussenardes «à lunettes» sont l'un des moteurs essentiels des paysages de plateau

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

Les sites de mégalithes

La période néolithique nous a laissé de nombreux dolmens et tumulus. Les ouvrages de recouvrement des tumulus montrent l'utilisation très ancienne de la pierre sèche. A la même période, l'amorce d'une activité pastorale a probablement contribué à développer le milieu des pelouses sèches qui constituent aujourd'hui l'un des marqueurs structurants du paysage.

Dolmen de 'Magès' à Rocamadour

Pelouses sèches, truffières, noyers : des formes végétales spécifiques

Certaines pratiques agricoles engendrent des motifs paysagers spécifiques :

- la pelouse sèche liée à l'élevage extensif : l'une des images emblématiques de la couverture végétale,
- les vergers de chênes des truffières localement répartis et aujourdhui parfois relayés par des noisetiers ou des Chênes verts,
- les noyers ou les noyeraies également localement répartis.

Pelouse sèche à la fin de l'été sur le causse de Gramat

Truffière de noisetiers et de Chênes verts à Couzou

Noyeraie près de 'Lapoujade' sur le causse de Loubressac

Les lacs de Saint-Namphaise du causse de Gramat

Ce sont de petits lacs aménagés par l'homme alimentés par une source ou les eaux de ruissellement. La dalle calcaire du plateau est naturellement ou artificiellement creusée, colmatée et parfois confortée sur trois côtés par des maçonneries en pierre sèche. Sur le dernier coté une plage est aménagée en pente douce pour l'accès des animaux. Des bassins ou des puits sont parfois ménagés en amont pour la consommation humaine. Des dalles inclinées servent parfois de lavoirs sommaires. Le fonctionnement hydraulique de ces lacs a été souvent perturbé par l'abandon. Faisant figure de «miracle de la nature» dans un territoire perméable, ces lacs sont aujourd'hui reconquis par une faune et une flore aquatique d'intérêt enrichissant la gamme des milieux naturels caussenards.

Lac de Mège au Bastit

Les formes du Karst

Les phénomènes karstiques sont nombreux sur les causses, que ce soit sous forme de roches affleurantes, de lapiaz, de cavités ou de dépressions. Ces évènements ponctuent les plateaux et rendent omniprésente la perception de la roche calcaire. Ils confèrent au paysage un caractère minéral, plutôt sec et aride.

Cavités dans la paroi du canyon de l'Alzou (Rocamadour)

Lapiaz affleurant sur le causse de Floirac

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

L'architecture traditionnelle des maisons

Aux attributs de la maison quercynoise s'ajoutent des éléments propres renforçant le caractère des paysages caussenards. Les encadrements d'ouverture monolithes font localement partie du vocabulaire des constructions. L'évolution des matériaux de couverture a favorisé une déclinaison de l'architecture du nord au sud en utilisant successivement l'ardoise et la tuile plate. La demi-croupe est fréquente et la tuile mécanique largement répandue.

Dans les secteurs enrichis au XIXe siècle par le négoce, l'élevage ou la truffe, les maisons s'embourgeoisent. Cette promotion sociale peut se traduire par des toitures à quatre pans, un ordonnancement de la façade autour d'une porte classique, des balcons à l'étage dans les bourgs, des grilles soutenues par des piliers en pierre à l'entrée des grosses fermes et une utilisation marquée de l'ardoise sur le causse de Martel.

Maison élémentaire à 'Longayrie' près de Gramat

Jambage monolithe d'une porte dans l'enclos d'un jardin rural à Gramat

Sur le causse de Martel, un mas agricole aux toits couverts d'ardoise présente une vaste habitation dotée d'un toit à quatre pentes

Ensemble rural du causse de Gramat à Carlucet

Les caselles et les gariottes :
Ces constructions de pierre sèches vont de pair avec les murets et constituent des évènements pittoresques fortement revendiqués. Les modèles sont variés sur un même territoire et révèlent tout autant des particularités de la géologie des lieux que la diffusion de savoir-faire paysans exceptionnels dont la transmission sera garante du maintien de ce patrimoine.

Cazelle dans le hameau de 'Montanty' à Gramat

Les alignements de fruitiers : noyers, pruniers
Des alignements de fruitiers agrémentent les paysages le long des routes en périphérie des hameaux et des mas. Rythmant la traversée des paysages de plateaux, ils parsèment l'itinéraire d'ombre et de fraicheur. Les pruniers, en particulier la variété 'Saint-Antonin', sont les plus représentés mais on trouve localement, dans les sols plus profonds, des alignements de noyers.

Alignement de pruniers de 'Saint-Antonin' bordant un muret sur le causse de Gramat

Les sous entités de paysage

Le causse de Martel

Les paysages du causse de Martel sont formés de micro-paysages où les creux ont plus d'importance que les hauteurs. Les bois alternent avec les cultures en masse plus ou moins équivalentes. La tuile plate et la tuile mécanique, largement mêlées d'ardoise, rapprochent les paysages de cette unité de ceux de la frange sud du pays de Brive. L'espace organisé en clairières est ouvert par une polyculture dont témoignent labours, prairies, noyeraies et truffières. Des barbelés et des bâtiments agricoles récents attestent d'une vie agricole encore active.

Le site urbain de Martel dont la silhouette est marquée par des tours émergeant d'une nappe de toits

Les cuvettes du causse de Martel

Autour de Baladou, Martel et du hameau des 'Landes Basses', le sud du causse de Martel est marqué par trois grandes dépressions agricoles créant de vastes ouvertures.

Les routes installées sur leurs pourtours offrent de nombreuses vues sur l'espace de la cuvette ponctué de mas installés sur des crêtes de reliefs intermédiaires internes. La cuvette des 'Landes Basses' a la particularité de s'échancrer sur la vallée de la Dordogne et d'offrir des vues sur la marge du causse de Gramat.

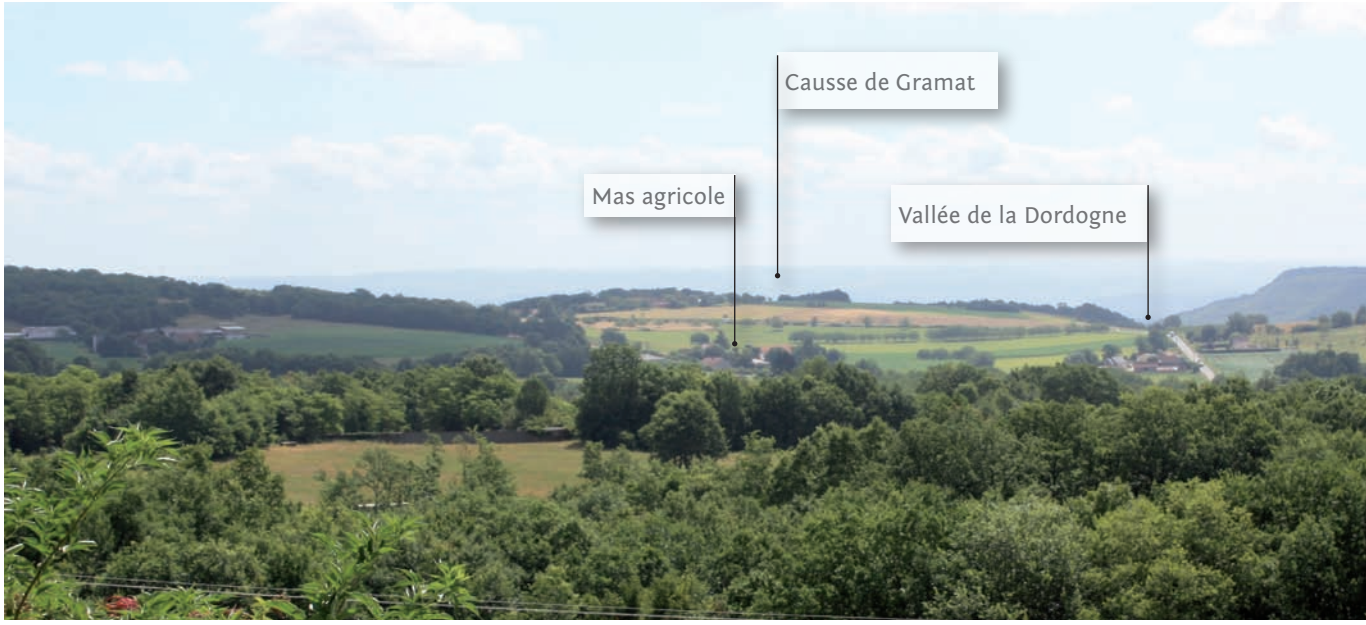

Vue d'ensemble de la cuvette des 'Landes Basses' près de Martel

Paysages agricole de la dépression de Baladou

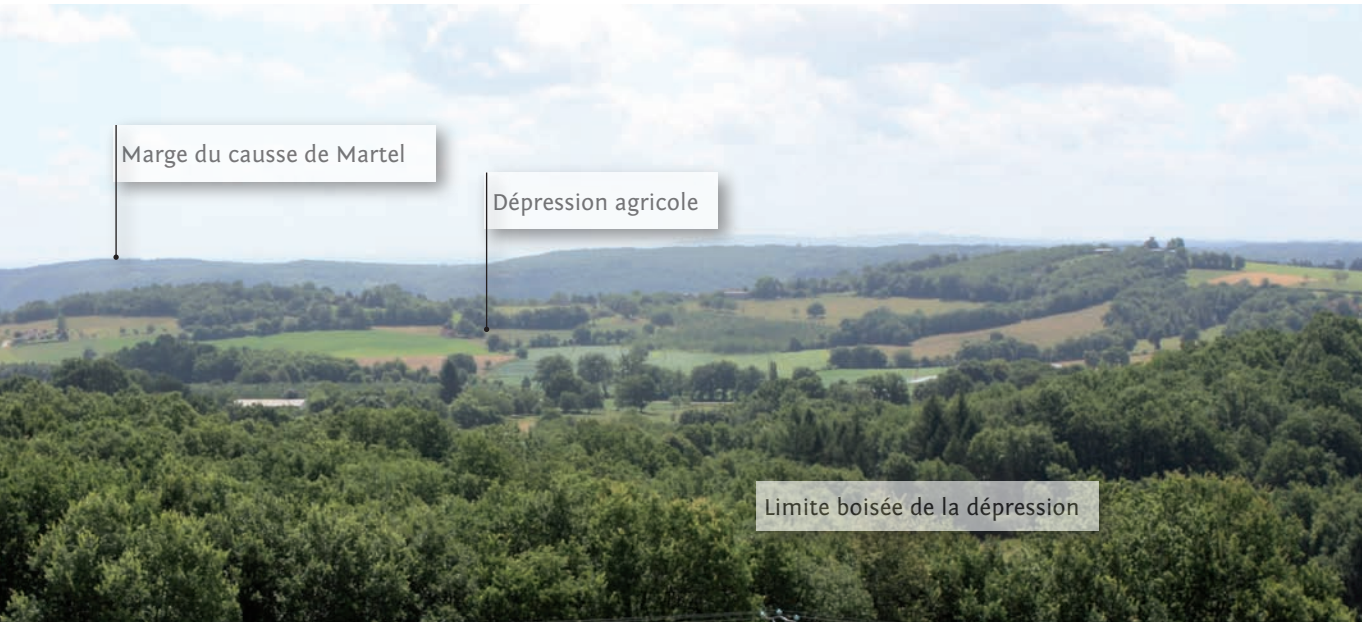

Les sous-entités de paysage

Le causse de Gramat

Le causse de Gramat est un causse contrasté où la déprise agricole s'est particulièrement développée. Dans quelques secteurs très localisés, au contraire, les grandes cultures et le remembrement ont modifié la trame parcellaire. Au milieu de cette mosaïque de paysages, certains secteurs sont plus saillants que d'autres et illustrent différents stades d'évolution du paysage causenard.

Le secteur de Lunegarde/Le Bastit

Au centre du causse de Gramat, ce secteur se signale par ses paysages plus ouverts se développant au pied du pech de Lunegarde qui en constitue l'élément fort.
Le paysage peut être décrit comme une vaste étendue ondulée de pelouses sèches parcourue par un dense réseau de combes convergeant vers le Bastit. Véritable respiration dans le manteau forestier, ce secteur est l'un des rare à avoir survécu à la progression de l'enfrichement et qui reste aujourd'hui représentatif du parcellaire et du paysage causenard.

Causse de Lunegarde / Le Bastit

Le causse de Mayrinhac-le-Francal

Ce plateau disséqué par un réseau de vallées sèches offre des paysages encore largement ouvert par l'agriculture atour des hameaux.

Paysage du causse de 'Mayrinhac-Le-Francal' aux 'Alix' (Rocamadour)

Le causse de Gramat dans le secteur 'd'En Caminou' (Gramat)

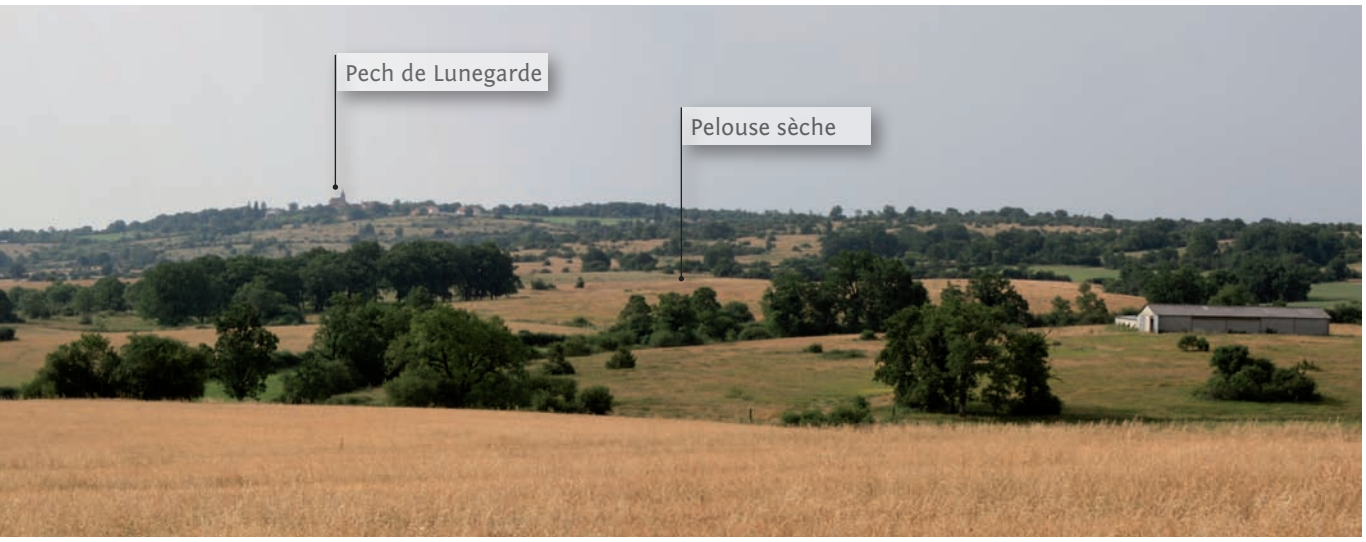

Le causse de Loubressac

Ce petit causse charmant situé entre Padirac et Loubressac est constitué de combes douces aux sols rouges bordées de murets en pierre accompagnés de noyers. Des dépressions sont plantées de noyeraies. Sa situation entre Gramat, le secteur de Saint-Céré et la vallée de la Dordogne en fait un itinéraire fréquenté d'intérêt touristique.

Le Causse de Loubressac

Le causse de Carennac

Entre Miers et Carennac, ce causse peu accessible apparaît comme un paysage fossilisé par la friche, criblé de cloups, peu bâti et envahi par les bois. Les horizons sont courts et les vues sur la vallée de la Dordogne extrêmement rares mais spectaculaires.

Friche du causse de Carennac

Dans la vallée de la Dordogne en aval de Gluges

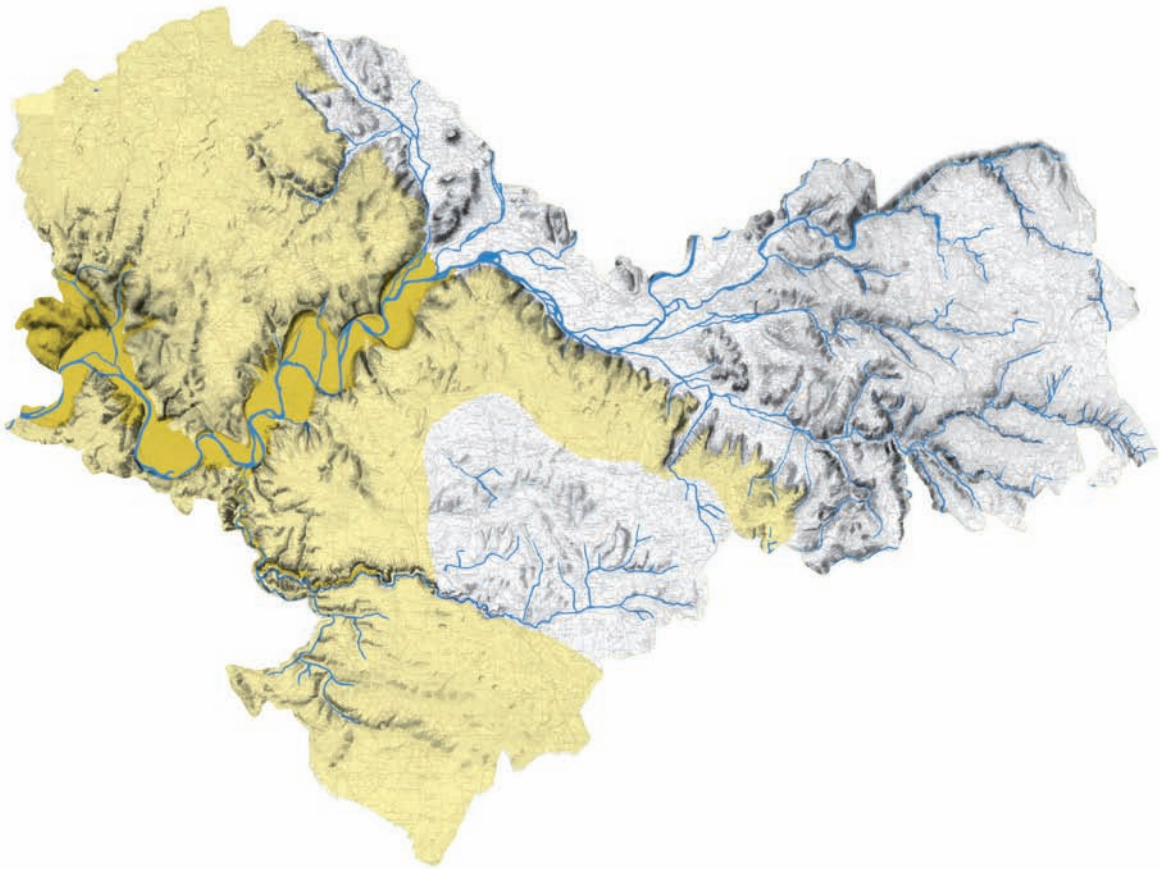

Délimitation et nature des limites

Entre Saint-Denis-lès-Martel et le Roc à la limite occidentale du département, une échelle particulière, des reliefs marqués, une structure paysagère reposant sur le principe d'étagement et une forte présence humaine distinguent la vallée de la Dordogne des vallées caussenardes secondaires.
La vallée se poursuit dans le Département voisin de Dordogne.

Perceptions, vues lointaines et itinéraires

Panoramas, co-visibilité et vues croisées

Les panoramas spectaculaires, l'aspect «sculptural» des cévennes et des cirques de falaises ont fait, avec les châteaux, la renommée de la vallée de la Dordogne. Les reliefs francs et l'étagement facilitent la lecture du paysage.
Le fond de vallée agricole encadré par les parois sombres des versants prend une teinte lumineuse par contraste. L'éclat minéral des parois rocheuses anime les versants.
Sur les plateaux, les routes sont en retrait des crêtes, les vues appartiennent aux villages perchés ou aux chemins de randonnées et aux routes en corniche qui descendent dans la vallées.

La vallée de la Dordogne et la plaine sous les falaises de 'Mirandol' à Floirac

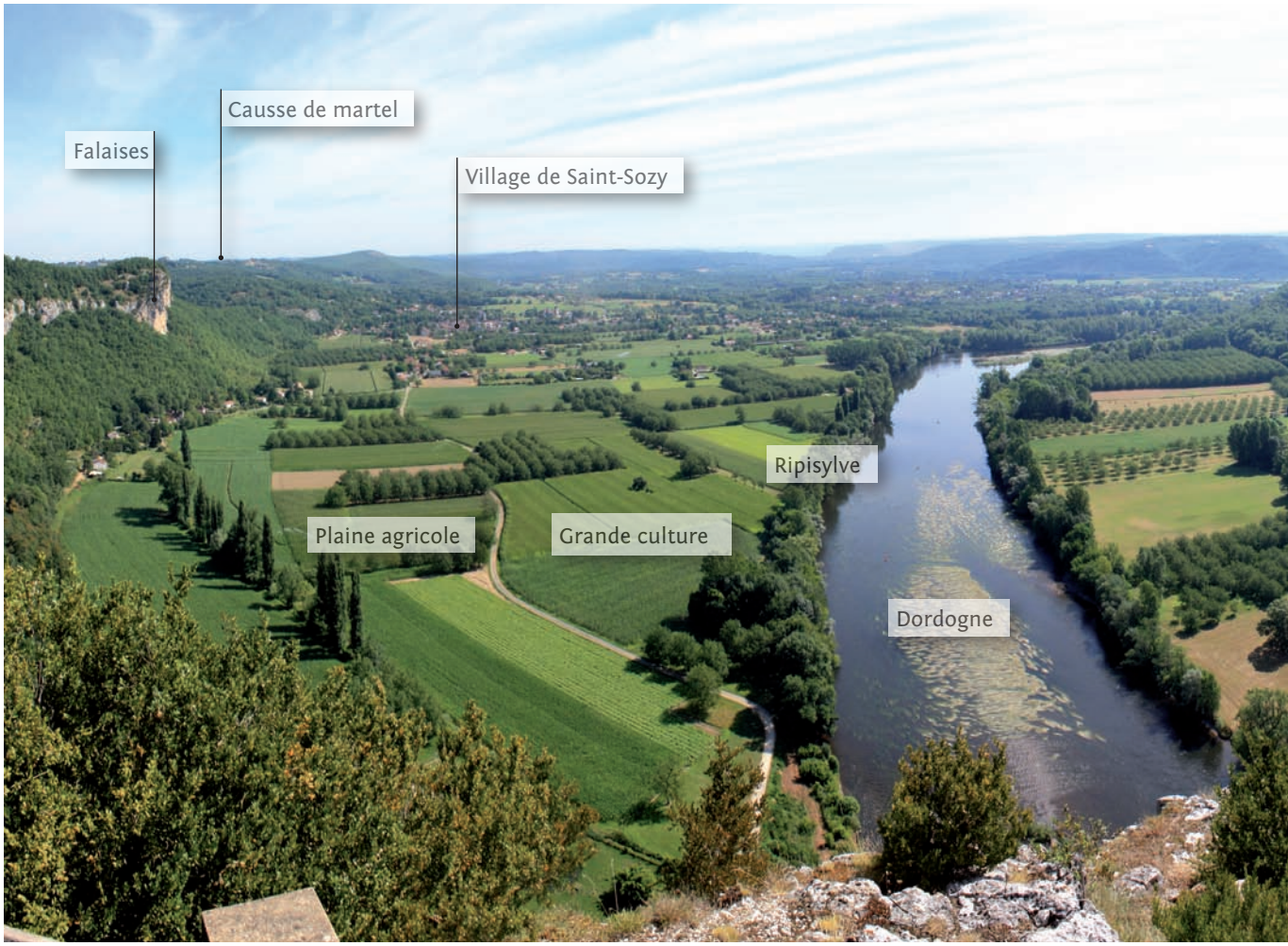

La vallée de la Dordogne vue depuis le 'Roc des monges' à Saint-Sozy

La monumentalité des parois rupestres

Divers éléments concourent à la fascination exercée par les falaises :

- le vertige des grands pans verticaux de rochers,
- la singularité des formes : falaises en encorbellement, cirques, éperons et rocs,
- la confrontation à l'échelle géologique du temps : coupe sur le patient empilement des couches, ondulations imprimées par les mouvements tectoniques,
- le mystère des cavités, la présence «inquiétante» des grands rapaces, la nudité et la stérilité apparente des parois.

Paroi rupestre à Gluges

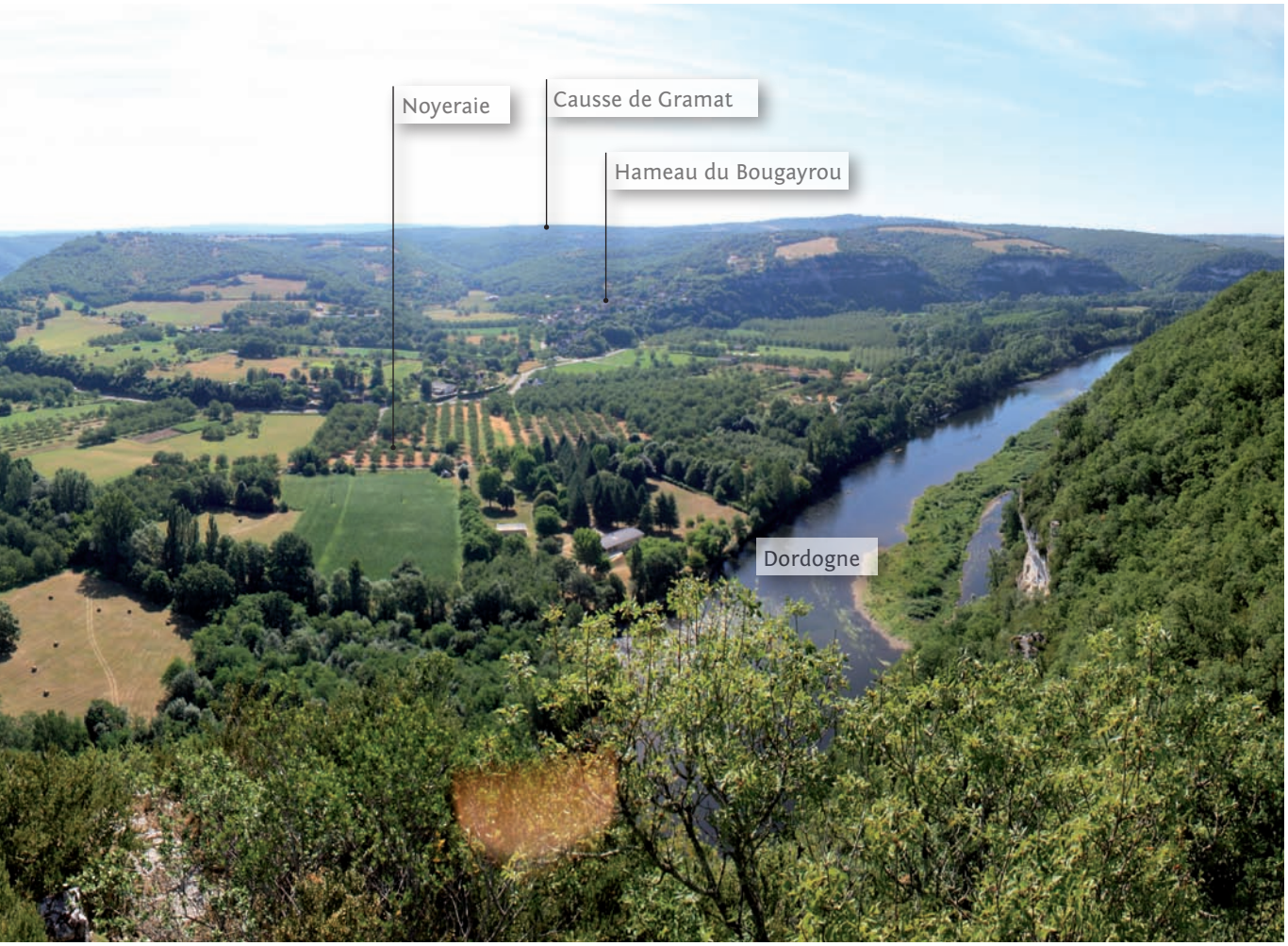

Perception, vues lointaines et itinéraires

Les routes et chemins en corniches et dans les travers

Les itinéraires en corniches ménagent de spectaculaires découvertes en surplomb. Les vues sont progressives. Elles permettent d'apprécier sous différentes faces les effets du bâti dans le paysage. Cependant, les passages à travers bois sont de plus en plus fréquents et s'allongent au détriment des séquences de vues sur les vallées.

Route en corniche de Copeyre à Gluges

Vallée de la Dordogne à Floirac vue depuis la route en corniche de 'Peyrazet' à Creysse

Route accrochée aux falaises du 'Peyrazet' à Creysse ; le muret souligne le caractère construit de la route

Les itinéraires de vallée

Le phénomène de boucle induit des perceptions par séquences bien distinctes qui plongent le spectateur dans des demi-cuvettes cadrées par la masse sombre des versants ou des parois vertigineuses. La rencontre avec la rivière est rare. Cependant, son contact par intermittence, la perception de la ripisylve et la répétition des séquences donnent un sentiment de paysage linéaire. Une impression de luxuriance se dégage de la présence des arbres : noyers et différentes espèces composant la ripisylve. Les villages et hameaux des vallées sont appréhendés de loin par les fronts de villages ou les regroupements de toitures émergeant de bouquets d'arbres. Les bâtiments qui se pressent le long de la route dans la traversée des bourgs rythment les séquences. Des temps forts ponctuent le trajet : villages et châteaux perchés, cirques de falaises, brèves séquences le long de la rivière, passages sous les parois rupestres en encorbellement.

Rocher Sainte-Marie à Meyronne

Itinéraires et perceptions

Les itinéraires de rivière

Les itinéraires de rivière proposent une promenade sauvage entre deux bandes boisées peuplées d'oiseaux. Les deux ripisylves font office de rideaux de scène d'où émergent les falaises et leurs constructions pittoresques. Leurs jeux de transparence laissent entrevoir l'espace agricole et elles «s'ouvrent» au passage des bourgs. Depuis la rivère, la perception frontale de l'architecture des ponts prend toute sa valeur ; notamment celle des ponts suspendus encore très présents sur la Dordogne : pont de Carennac, pont de Floirac, pont de la Treyne.
Le bourg de Meyronne avec son château massif installé sur un rocher est l'unique façade urbaine sur la rivière.

La rivière Dordogne depuis le pont de Meyronne ; vues de part et d'autre du pont

Les chemins le long des berges

Les itinéraires le long de la rivière sont peu nombreux. L'absence d'entretien spécifique rend difficiles les perceptions sur la rivière. Le cheminement le long de la rivière est à la fois concurrencé et stimulé par la navigation en canoë. La promenade le long des berges est plus volontiers mise en valeur dans les espaces périurbains.

Caractères naturels propres à l'entité

Géomorphologie

Le relief de la vallée est complexe avec des éléments caractéristiques redondants.
La vallée, d'un dénivelé moyen de 150 m, est taillée de manière franche dans les calcaires du Jurassique où la formation de méandres entraîne des profils dissymétriques : cirques de falaises alternant avec des collines adoucies au pied desquelles reposent des alluvions déposées en terrasse jusqu'à la rivière. Cet étagement du relief est renforcé par les différents types d'occupation humaine.
Les étranglements entre les méandres déterminent des fonds de vallées en forme de "croissant» et des terrasses ont concentriquement la même forme. Les versants sont fréquemment entaillés par des vallons ou des combes latérales.

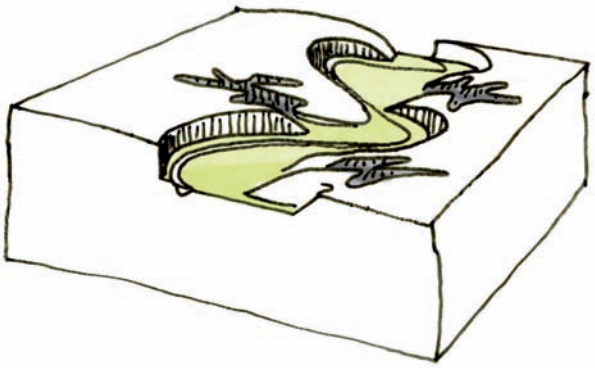

Géomorphologie simplifiée de la vallée de la Dordogne

Hydrographie

La rivière Dordogne est active : elle continue activement d'éroder les berges, de se déplacer et d'engendrer des bras morts localement nommés «couasnes». La vallée reçoit dans des vasques, les résurgences des ruisseaux «perdus» au contact du Limargue dans les labyrinthes des réseaux souterrains du causse de Gramat. Des exurgences restituent les eaux collectées par le causse de Martel.

Exurgence de la Fontaine de Briance à Saint-Denis-Lès-Martel

Végétation

Les milieux sont diversifiés selon les étages de la vallée : milieux aquatiques des rivières, boisements alluviaux de la ripisylve, prairies humides et marécages des fonds de vallées, pelouses sèches des milieux rupestres, végétation spontanée des versants. Cette dernière est contrastée selon l'exposition : pelouses sèches et flore méditerranéenne des séries du Chêne vert et pubescent sur les versants bien exposés, chênaies et charmaies fraîches à tendances sub-montagnardes sur les versants orientés au nord. La Dordogne offre des biotopes riches : frayères des bras morts, boisements alluviaux riches, prairies humides et zones marécageuses.

Ripisylve de la Dordogne à St-Sozy

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de structure

Les méandres, éléments de rythme des paysages

La répétition des boucles sur de longues séquences, à la fois identiques dans leur composition générale et jamais tout à fait pareilles dans le détail, confère au paysage sa force et sa valeur de sous-entité. La succession des méandres divise le paysage en plusieurs séquences, entre lesquelles s'interpose le cordon boisé associé à la Dordogne et les masses des noyeraies. A l'échelle de la vallée, chacun des méandres pourrait être qualifié de sous-entité de paysages, visuellement indépendant des autres méandres.

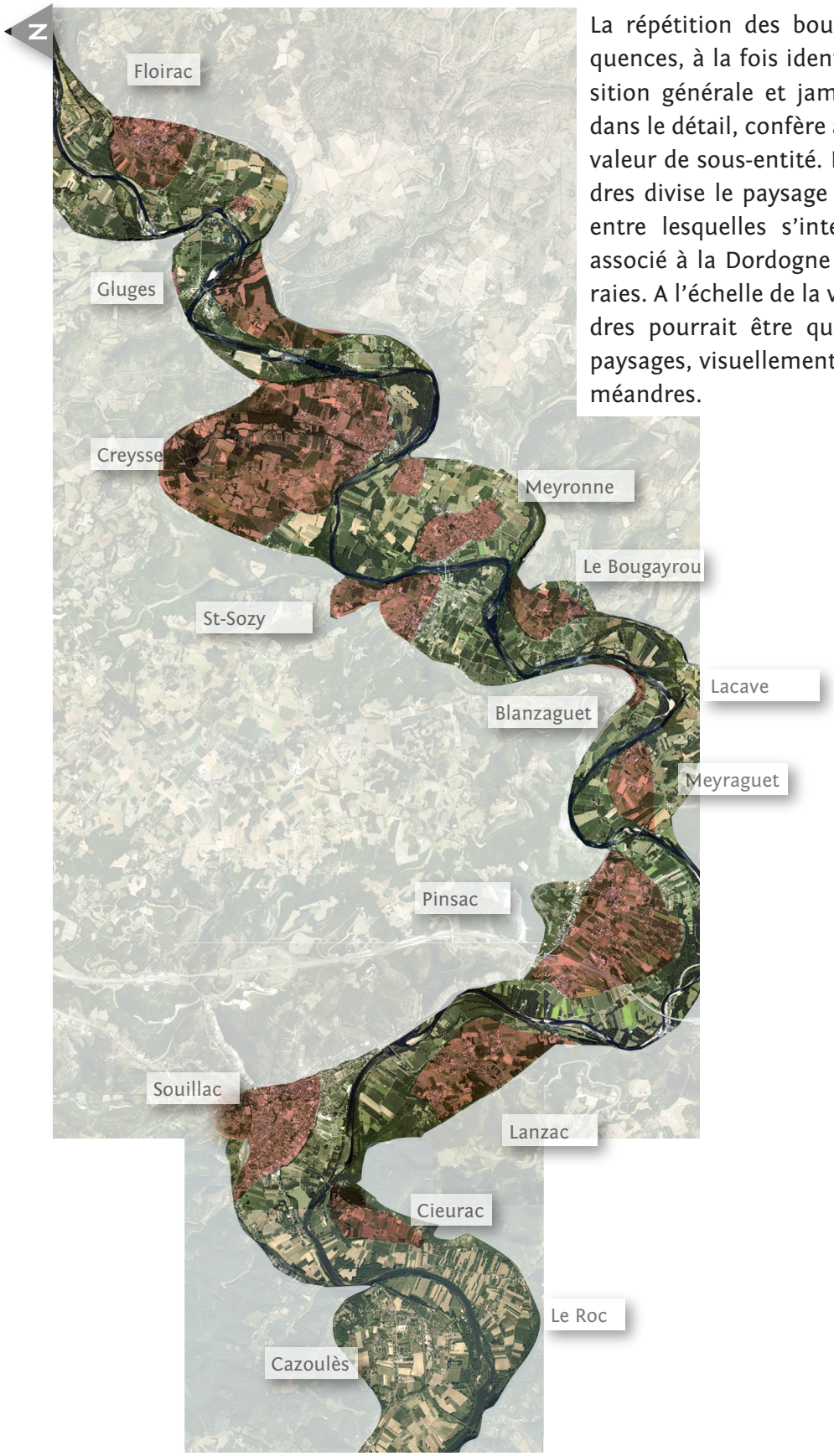

Les méandres de la vallée de la Dordogne entre Saint-Denis-Lès-Martel et Le Roc

Les motifs de composition

L'étagement des paysages

L'étagement est l'un des éléments essentiels du paysage de la vallée. Chaque étage du paysage possède ses caractères propres :

- la rivière est ourlée d'un double cordon d'arbres développé symétriquement. Moulins et ponts forment un patrimoine architectural spécifique.
- le fond de vallée est essentiellement agricole avec un parcellaire traditionnellement étiré en lanières entre la terrasse alluviale et la rivière. Les rares bâtiments traditionnels sont des petites grangettes et des séchoirs à tabac. De nouvelles constructions souvent volumineuses et disparates ou des aménagements consommateurs d'espace se sont installés récemment dans le fond de vallée : structures d'hébergements et de loisirs liées à l'eau, hangars agricoles, bâtiment d'activités, terrains de sport...
- les terrasses alluviales sont habitées et cultivées. Leur contour est généralement souligné par le tracé des routes. Cultures et vergers s'inscrivent dans un parcellaire plus carré.
- les versants sont sauvages Le manteau de végétation se présente sous forme de feuillus épais sur l'ubac et de garrigue plus sèche, plus clairsemée et plus minérale sur l'adret.

Ce mode d'organisation commun aux cours caussenard des vallées du Lot et de la Dordogne doit être localement nuancé pour les boucles de Meyronne, Saint-Sozy et Creysse où un relief complexe de méandres fossiles et de ruisseaux affluents offre des opportunités d'occupation variée. Les implantations médiévales y profitent d'accrocs rocheux émergeant dans le fond de vallées ou sur la terrasse.

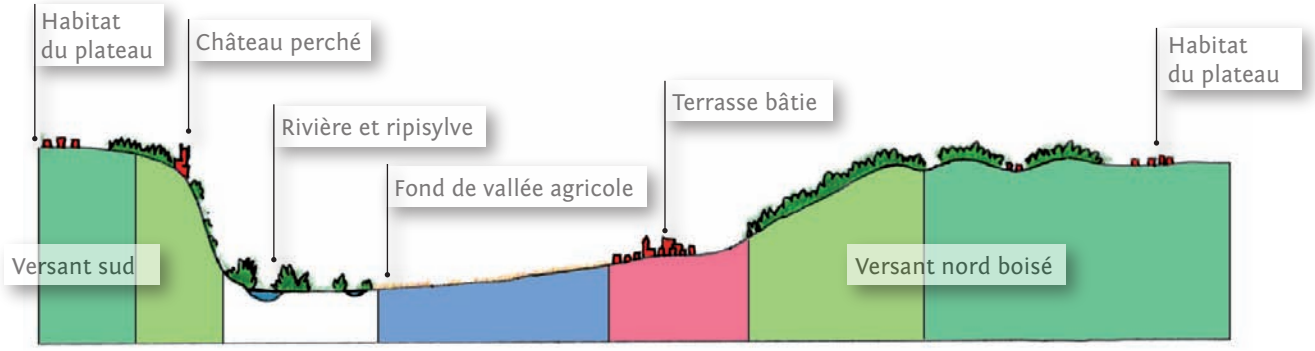

Coupe illustrant le principe théorique de l'organisation étagée d'une boucle de la vallée

Paysage agricole jardiné de la vallée à Saint-Sozy

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de composition

Une architecture épique

La période féodale a fortement marqué le site de la vallée avec son architecture épique de châteaux et de villages perchés ou érigés au raz de l'à-pic, ou bien flanqués contre la falaise comme dans le cas Gluge.

Château de Belcastel perché à la confluence de l'Ouysse et de la Dordogne à Lacave

Une occupation hiérarchique des crêtes

Les crêtes «sauvages» peuvent être stratégiquement occupées en bordure par une implantation monumentale héritée de l'époque féodale alors que les mas et les hameaux situés en retrait de la ligne de crête sont imperceptibles du fond de vallée.

Ce principe garant de la qualité des paysages de vallée est aujourd'hui malemené par le désir de certains habitants d'occuper des positions dominantes.

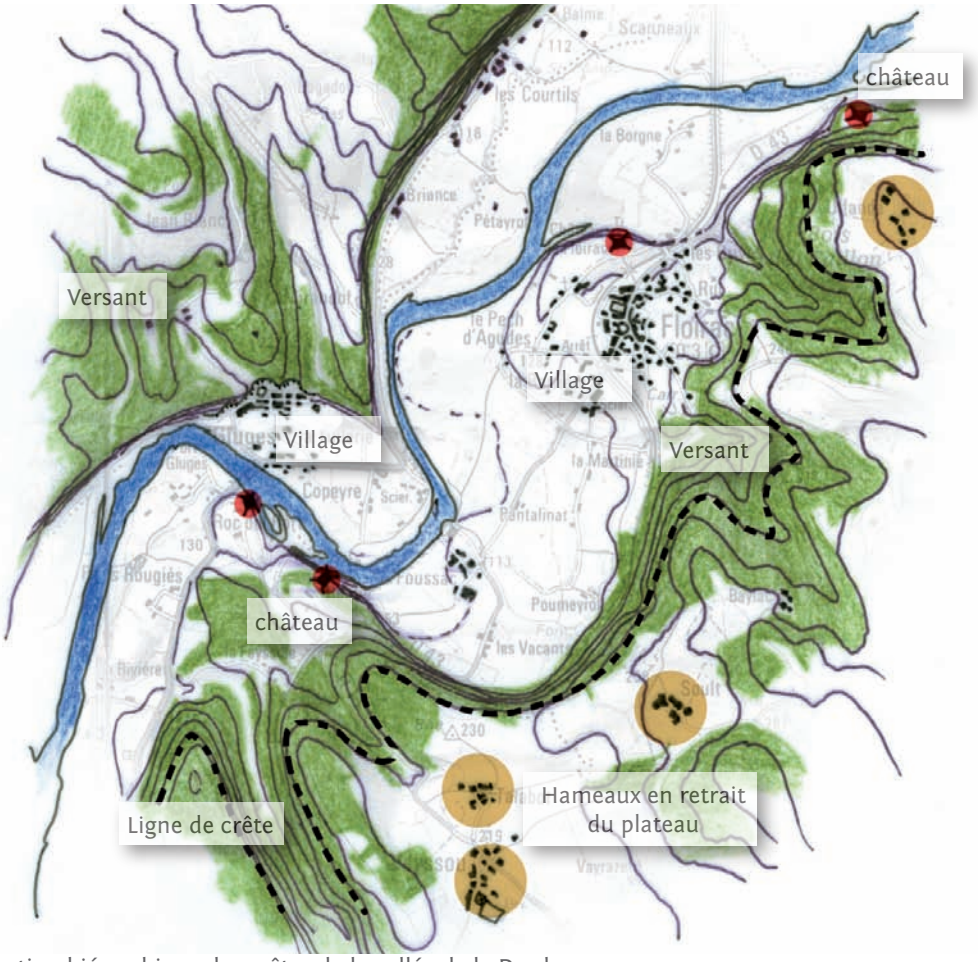

Principe d'occupation hiérarchique des crêtes de la vallée de la Dordogne

Un paysage agricole jardiné

Depuis le XIXe siècle, le paysage des vallées est largement agricole et jardiné. Sont toujours produites des noix et des céréales, et plus particulièrement du maïs. La culture du tabac se fait plus rare mais elle a suscité une architecture remarquable de grands séchoirs en bois qui inspirent aujourd'hui certains architectes pour des constructions innovantes d'habitat individuel. Des cultures maraîchères comme la fraise et l'asperge sont aussi bien présentes.
Localement des blocs de peupleraies viennent s'insérer et simplifient les horizons.

Applat uniforme des champs de maïs dans la vallée de la Dordogne

Récolte du tabac aux abords d'un mas signalé par son garde-pile près du 'Sartrou' à Creysse

Noyeraie dans le fond de vallée près du 'Sartrou' à Creysse

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

Le noyer, arbre emblématique

Son rôle nourricier d'autrefois et ses caractères plastiques dans le paysage d'aujourd'hui en font un arbre emblématique : port élégant en demi-boule dentelée, légèrement incliné, frondaison aérienne à feuilles larges, ombre légère et chaleureuse qui apporte une note luxuriante, tronc blanc-argenté pour les jeunes arbres qui vire au gris-patiné avec l'âge.

Jeune noyeraie de la vallée à Creysse

Nappe de noyeraie irriguée occupant de manière homogène le fond de vallée à Gluges

la dissymétrie végétale versant nord / sud

La vallée est soumise au phénomène de dissymétrie végétale propre aux vallées caussenardes. Les travers boisés sont concentrés sur l'ubac, où les versants sont moins exposés au soleil. Sur les versants à l'adret, la végétation à tonalité méditerranéenne est plus clairsemée. Cette dissymétrie enrichie la vallée d'ambiances à la fois plus intimes, fraiches et luxuriantes au pied du versant exposé nord et chaudes et sèches au pied du versant exposé sud.

Couverture végétale chinée laissant apparaître la roche sur un versant exposé au sud

Couverture homogène de chênaie pubescente sur un versant exposé au nord

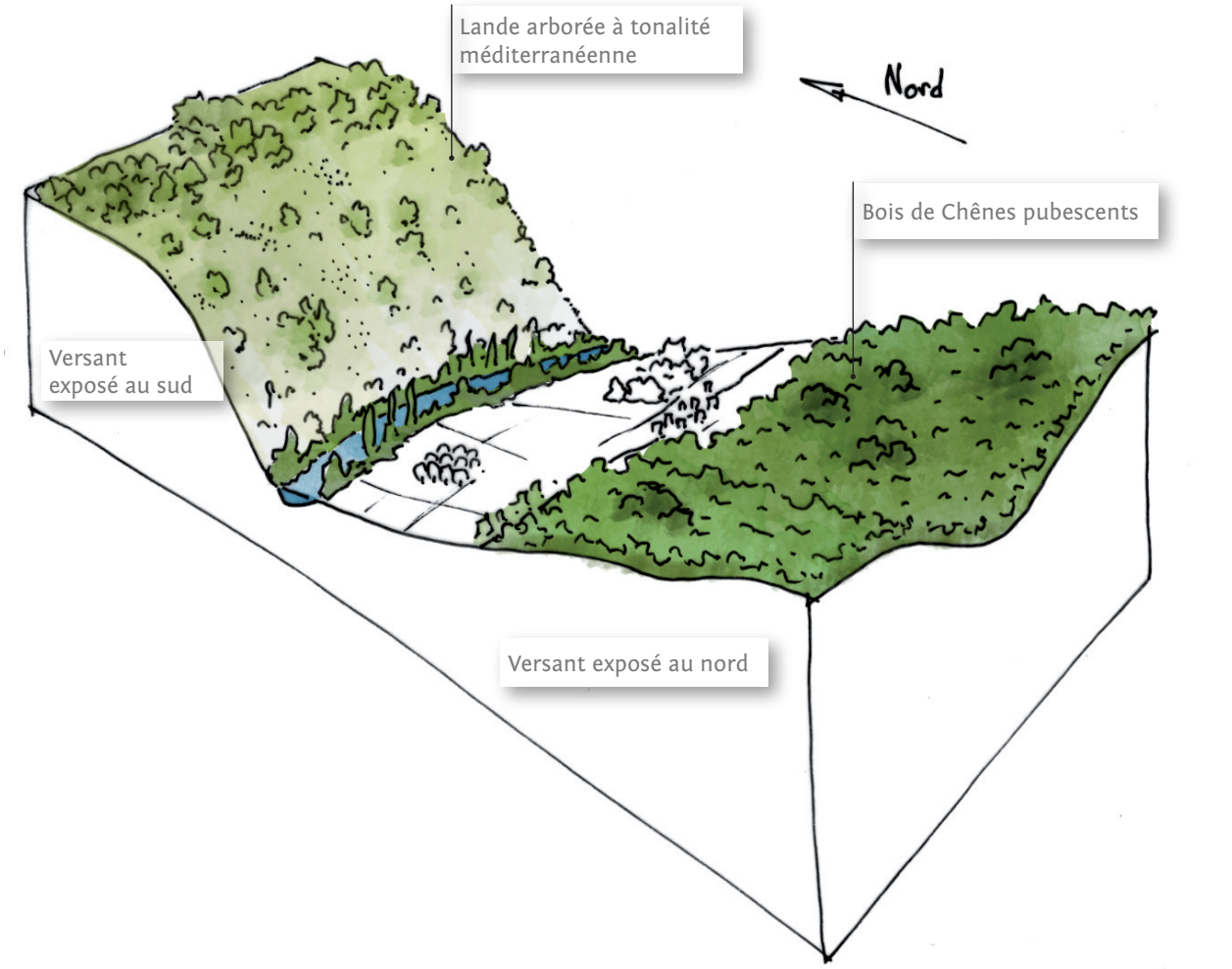

Bloc diagramme illustrant le principe de la dissymétrie végétale entre versant nord et sud

Dans la combe de Gouny à Carlucet

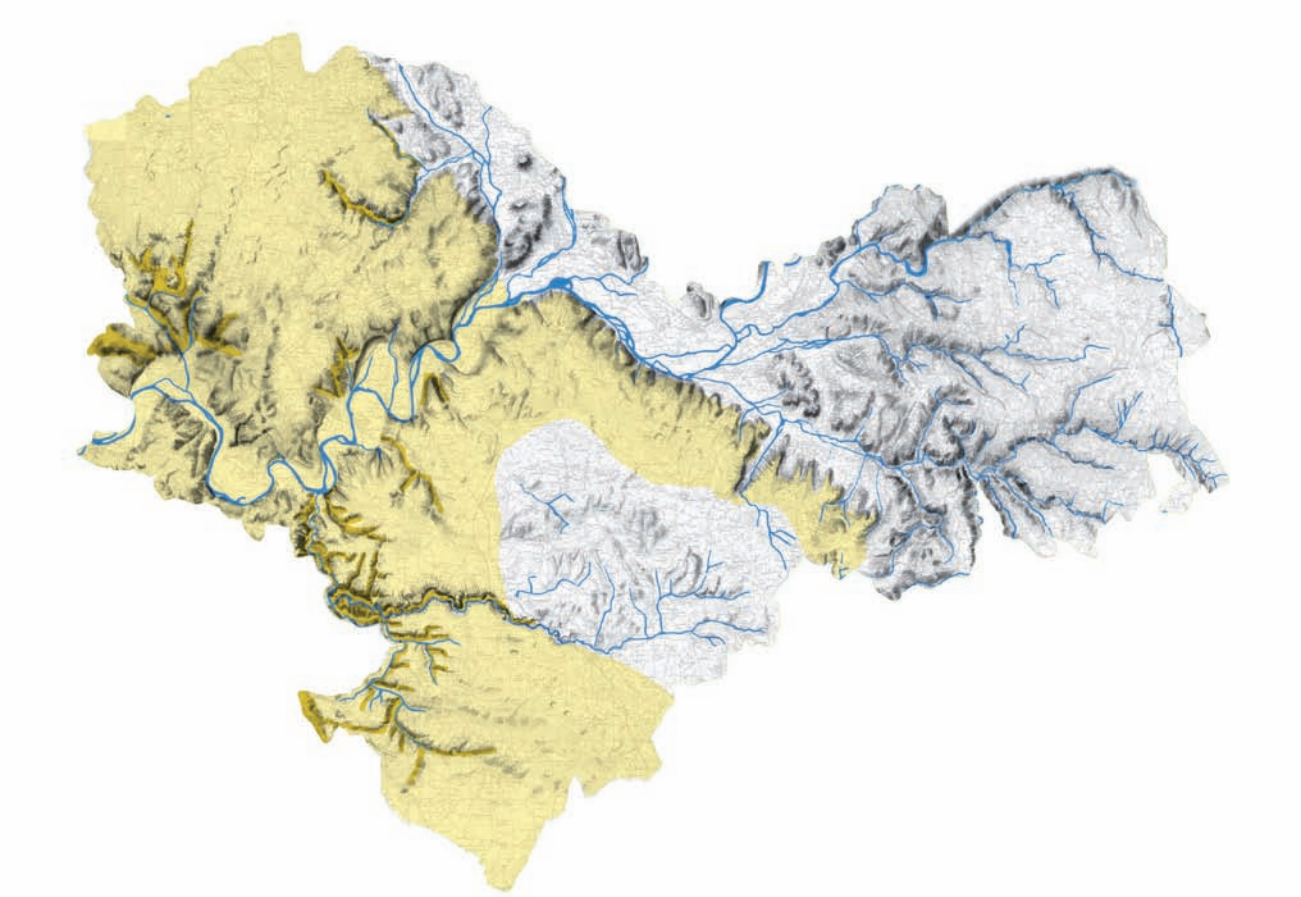

Délimitation et nature des limites

Les combes et les petites et moyennes vallées sont localisées sur la partie occidentale du causse de Gramat. Le relief et la structure étagée du paysage les distinguent des plateaux. L'échelle du relief et la faible occupation humaine les différencient de la vallée de la Dordogne.

Itinéraires et perceptions

Des perceptions rythmées

Beaucoup de combes et de petites vallées sont des itinéraires naturellement empruntés pour passer des grandes vallées aux plateaux engendrant des vues évolutives et dynamiques où s'enchaînent les différentes séquences : fond de vallée, travers boisé ou route en corniche, crêtes.

Les routes de combes et de vallées

Au coeur des combes, le paysage est traditionnellement dépourvu d'habitation et laisse une impression de solitude.
Dans les vallées possédant un ruisseau, l'attrait de l'itinéraire repose sur les constructions pittoresques classiquement liées à l'eau (pontets et moulins) et la lumière modulée par les arbres de la ripisylve.

Route dans un versant de la combe Gouny à Carlucet

Les routes et chemins de crêtes

Les routes se tiennent généralement en retrait des crêtes et montrent peu de perspectives sur les vallées mais quand c'est le cas elles offrent des vues dégagées et intéressantes sur les plateaux voisins (notamment secteur au sud de Rocamadour et portions d'itinéraire entre Rocamadour et Lacave).
Le bord des crêtes est généralement accessible par les chemins qui bénéficient des panoramas lointains.

Entre Lacave et Rocamadour, les routes du plateau offrent des vues sur un paysage disséqué par des vallées sèches.

Les travers boisés et routes en corniches

Les travers boisés forment une séquence de transition fermée entre les deux séquences ouvertes des vallées aux grandes perspectives et des plateaux aux vues dégagées. Le regard est concentré sur la qualité des boisements, les lisières, l'affleurement des roches, les floraisons, les murets en pierres qui protègent du ravin... Les fenêtres sur la vallées sont des événements attendus jouant le rôle de respiration dans les parcours.

Les routes en corniches situées un peu plus en surplomb, réussissent à passer au-dessus des travers boisés et à ménager des vues graduelles intéressantes et pittoresques sur les combes et les vallées.

La vallée de la Doue entre Martel et Cazillac

Les étroits plateaux sont ouverts par l'agriculture et reçoivent des villages (au loin le bourg de Calès).

Caractères naturels propres à l'entité

Géomorphologie

Un réseau de vallées et de combes sèches dirigées vers la Dordogne, parcourt à l'ouest les calcaires durs et les calcaires marneux du Jurassique. Leur dénivelé est d'environ 100 à 150 m. Chacune de ces vallées comporte un réseau d'affluents assez dense qui découpe les plateaux en interfluves étroits séparés par des combes sèches. Les vallées les plus conséquentes sont celles de l'Ouysse, de l'Alzou, de la Borrèze et de la Doue ainsi que les grandes combes de Gouny et de la Damette.
Sur les versants, l'émergence de la roche mère est variable : elle va de la paroi rocheuse brute dans les canyons à la pente de cailloutis chinée de végétation rase dans certaines vallées.

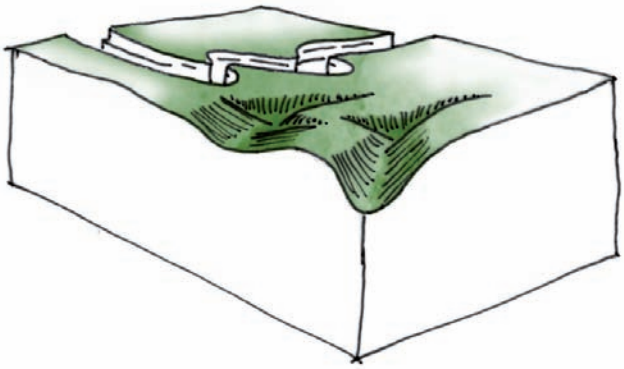

Géomorphologie simplifiée des combes et petites vallées

Hydrographie

Les régimes hydrographiques varient du ruisseau aérien constant aux ruisseaux définitivement asséchés. La présence de l'eau est un attrait et soutient des ambiances variées, par ses tonalités pittoresques mais aussi par la richesse écologique qu'elle apporte.
Des résurgences débouchent dans les petites vallées ; celle de Cabouy à Rocamadour est la plus spectaculaire. Les régimes hydrographiques diminuent au fur et à mesure de l'évolution du phénomène karstique ; le ruisseau de l'Alzou est l'illustration de ce phénomène.

Végétation

Les milieux naturels sont à la fois ceux des plateaux et ceux des vallées :

- pelouses sèches et landes des marges des plateaux et pentes caillouteuses,
- bois et landes boisés sur les pentes : Chênaie pubescente ou bien charmaies et tillaies sur les pentes plus fraîches,
- milieux humides, ripisylves et milieux aquatiques dans les fonds de vallées.

Végétation des bords de l'eau et plantes flottantes sur les eaux lentes de l'Ouysse près de 'Cougnaguet' à Rocamadour

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de structure

Paysages des combes

Le paysage des combes est contrasté mais simple ; il se compose d'un ruban d'espaces agricoles entre deux versants boisés. Le paysage est vide de présence humaine en dehors des cultures et des cabanes qui se tiennent à la rupture des pentes ou au bord des chemins.

Combe cultivée sur le causse de Gramat

Paysages des ruisseaux

Lorsqu'il est présent le ruisseau amène la vie et suscite une architecture pittoresque de moulins et de ponts en pierre. La végétation luxuriante de la ripisylve avec ses ombres fraîches et ses lumières tamisées confère un attrait supplémentaire. Le paysage est animé par le bruit de l'eau courante.

La vallée de L'Ouysse, en amont de 'Cougnaguet' à Rocamadour

Paysages de canyons

Les grandes parois rupestres des gorges en canyon amènent une dimension particulière. Le paysage intimiste devient monumental, intimidant et fascinant, comme dans les vallées de l'Ouysse et de l'Alzou.

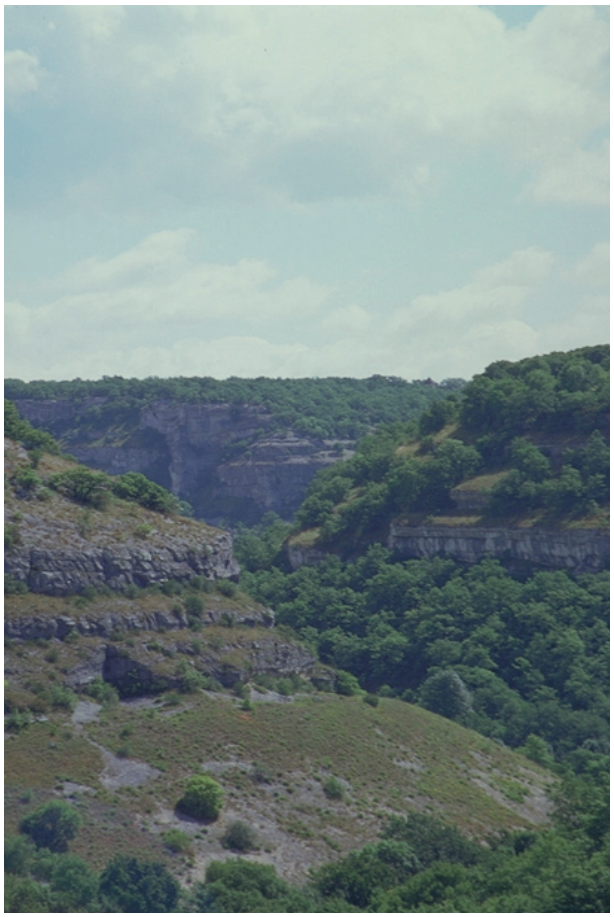

Le canyon de l'Alzou en aval de Rocamadour

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de composition

Un cumul des modes d'occupation des plateaux et des vallées

Les mas, les hameaux, les villages sont généralement situés au milieu des espaces agricoles des plateaux. Les fonds de vallées sont d'abord agricoles avec ou sans bâtiments d'exploitation. C'est la présence de l'eau courant en surface qui attire l'implantation de moulins, de fermes et éventuellement de rares petits hameaux. Les combes sèches sont souvent peu habitées sauf en partie amont au moment où la combe esquisse son sillon dans le plateau. Les parcelles de résineux sur les versants rappellent que l'homme est aussi maître de cet étage, même s'il l'abandonne souvent à la friche. «L'enrésinement» déborde quelquefois sur les fonds de vallées.

Sur le plan patrimonial, on trouve quelques vestiges d'oppida mais c'est surtout la cité de Rocamadour qui forme l'empreinte humaine la plus spectaculaire. Elle constitue un mode d'implantation monumentale exceptionnel dans les petites vallées.

Un étagement simplifié

Des plateaux agricoles

Les plateaux sont exigus et forment de longues crêtes ou de petits «îlots agricoles» perçus en positif au milieu des travers boisées. Ce sont aussi des espaces construits et habités qui s'opposent à l'univers sauvage des pentes.

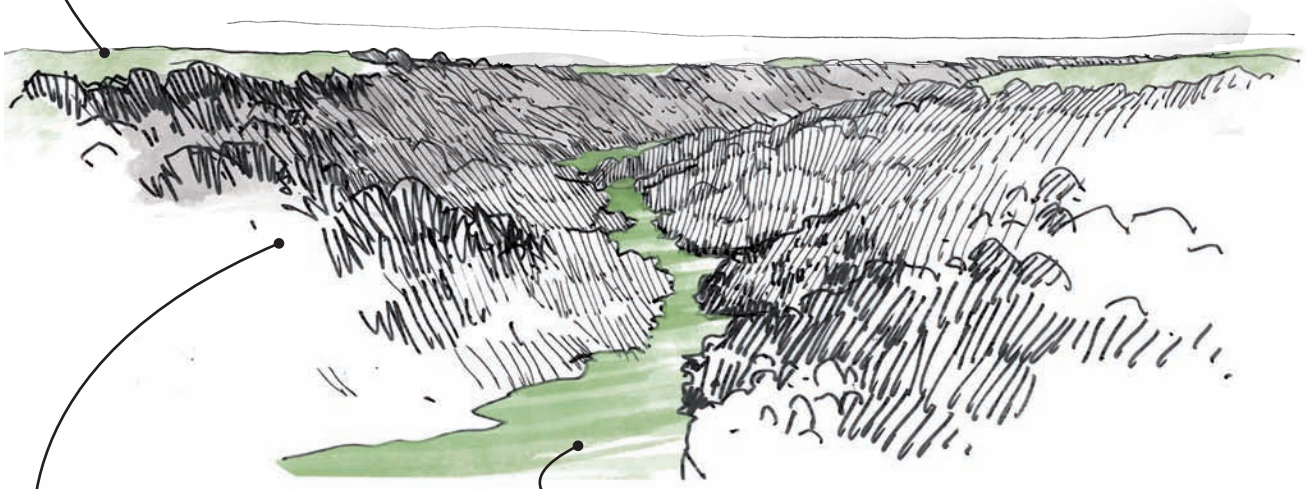

Des pentes sauvages

Que le versant soit couvert de bois, de landes ou de pelouse caillouteuse, ou bien qu'il soit tout simplement rocheux il appartient au domaine du sauvage. Seules les routes évoquent l'empreinte de l'homme.

Des fonds de vallées agricoles

Le fond des combes sèches et des vallées est constitué de prairies et cultures en ruban, circulant entre deux versants boisés. Le bâti, villages ou moulins, est lié à la présence de l'eau et fait figure de ponctuation le long du fil d'eau.

Paysage de Rocamadour

La cité de Rocamadour transgresse la règle d'occupation des parois ; ce type d'implantation rupestre étant réservé aux grandes vallées. Pourtant le site de Rocamadour surpasse les réalisations de ces dernières. C'est précisément l'alliance entre le canyon à dominante sauvage et l'architecture monumentale qui fait la rareté du site.

La cité de Rocamadour flanquée contre une paroi du canyon de l'Alzou

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

Les formes végétales spécifiques :

• Prairie fauchée ou bande cultivée de fond de vallée

Un long ruban de prairies de fauche ou de cultures, parfois bordé d'un chemin, sillonne entre les versants boisés et marque le fond des vallées. Ces espaces encore entretenus offrent une respiration et permettent la lisibilité du relief.

Un culture de céréale dessine le fond de la combe de Canteloube près de Rocamadour

• Dissymétrie végétale entre adret et ubac

Comme dans la vallée de la Dordogne, la dissymétrie végétale oppose l'ubac largement boisé à l'adret à la végétation très maigre. Le travers de l'ubac accueille des chênaies pubescentes, enrichies de charmes et de tilleuls en pied de pente. L'adret quant à lui est couvert de pelouses sur éboulis ou bien ponctué d'arbustes qui arrivent à croître sur ces milieux inhospitaliers brûlés par le soleil : buis, Pistachier térébinthe, Nerprun alaterne, Jasmin à gros fruits....

Les versants de combe de 'la Salvate' à Couzou présente une dissymétrie végétale spécifique. Son fond est occupé par des prairies de fauche

• **Pelouse séches**

Sur les rebords des plateaux, les pelouses peuvent être climaciques ou bien entretenues par l'élevage ovin extensif. Ces pelouses génèrent des «respirations» associées à de vastes dégagements visuels permettant aux routes de corniches de profiter des vues de plateau à plateau et sur les vallons. La déprise agricole et l'abandon des terres, entrainent dans ces espaces le développement de landes boisées, qui tendent à refermer les vides et appauvrir les perceptions.

Pelouse sur le versant de la vallée de la Doue à 'Murel' près de Martel

Le patrimoine lié à l'eau

Au creux des vallons, coule parfois un ruisseau qui participe à un paysage pittoresque de moulins, ponts et autre petit patrimoine lié à l'eau.

Le moulin de 'Murel' dans la vallée de la Doue près de Martel

Les résurgences et les exsurgences

La résurgence des eaux souterraines occasionne l'apparition de micro-sites. Ces événements paysagers prennent plusieurs formes :

- vasques aux eaux d'un bleu profond,
- cavités sombres libérant l'eau souterraine
- chute réglée par des moulins.

Résurgence vauclusienne de Cabouy à Rocamadour

Les sous-entités de paysage

Les combes et vallées sont autant d'unités paysagères qui sont trop nombreuses pour être traitées une à une. Sont ici traitées les combes et vallées qui ont un caractère particulier

Les vallées de l'Ouysse et de l'Alzou

Elles forment l'ensemble paysager le plus beau et le plus contrasté, alliance de la vallée la plus sauvage et de Rocamadour, site architectural de premier plan depuis le Moyen-âge. A la monumentalité du canyon s'ajoute celle du site construit. L'aspect minéral du paysage de canyon est renforcé par des pentes de cailloutis chinées et couvertes d'une pelouse rase et clairsemée.

Ces vallées présentent de nombreux événements karstiques : lapiaz, cavités mais surtout des résurgences et notamment les sites exceptionnels des résurgences de Cabouys et de Saint Sauveur (commune de Calès - hors zone d'étude) qui débouchent dans des cévennes en formant de larges vasques.

La végétation est très diversifiée en raison du contraste climatique dû à l'orientation des versants, la fraîcheur apportée par les résurgences et la chaleur renvoyée par les roches. Les moulins et leurs abords forment des micro-sites pittoresques de ruines romantiques ou de lieux reculés habités.

Le canyon de la vallée de l'Alzou à Rocamadour

Les combes de Couzou et les franges de combes de la marge occidentale du plateau

Elles sont caractérisées par des plateaux largement entaillés par des combes profondes et sinueuses. Localement, l'émergence de la roche mère dans les versants avive les reliefs des pentes caillouteuses couvertes d'une végétation maigre et clairsemée. Sur les plateaux, le bâti est enserré dans un maillage de murets.

Dans ce paysage, l'aspect sauvage et déserté domine. Les combes déjà peu habitées sont peu à peu délaissées et les séquences à travers bois s'allongent. La progression des friches interrompt le ruban de culture au creux des vallons.

Mis en évidence par effet de contraste par les travers boisés, des ilôts agricoles s'organisent autour des mas et hameau du plateau.

Paysages des combes de Couzou dans le secteur de 'l'Echine de l'Ane'

Route bordée de noyers près des ‘Carrières’ à Miers

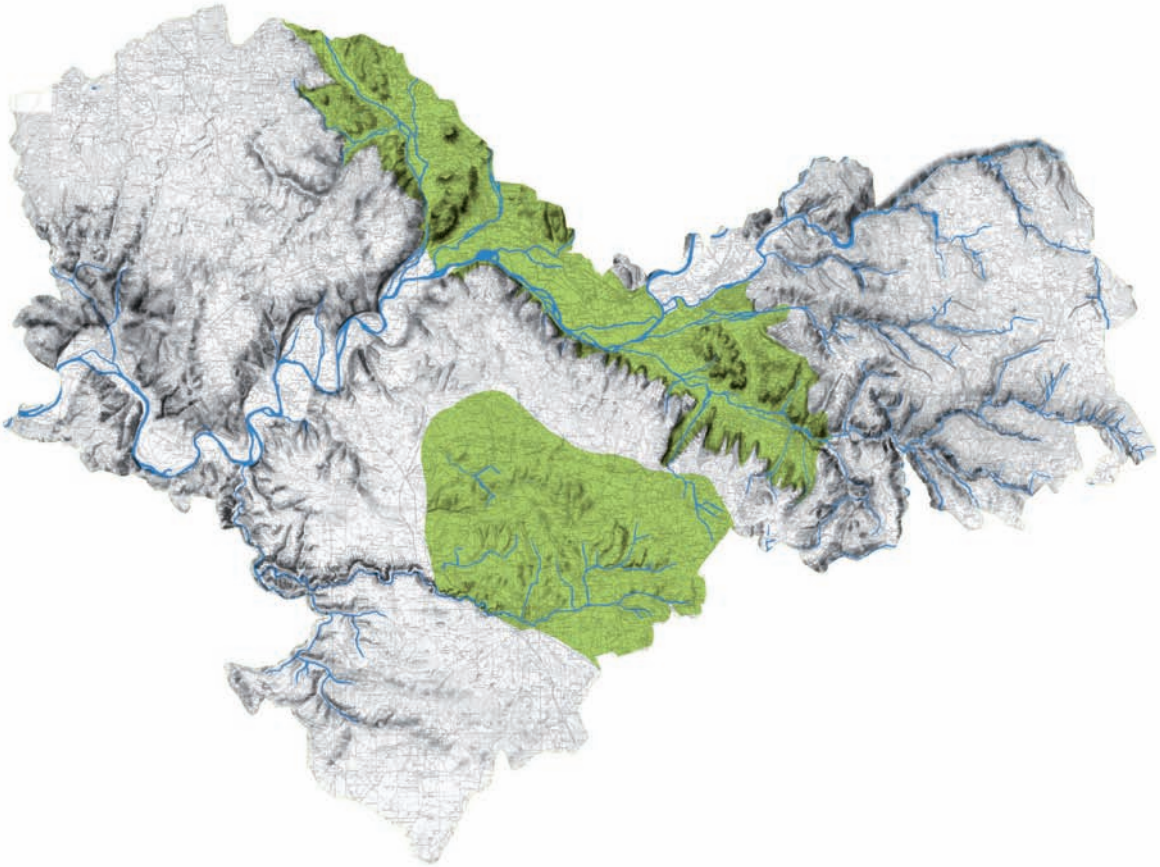

Délimitation et nature des limites

Le Limargue est une entité discontinue, située entre les Causses et le Ségala. La netteté de la délimitation entre le Limargue et les Causses tient tantôt aux corniches calcaires qui surplombent les larges vallées alluvionaires de la Dordogne et de la Tourmente, tantôt au contraste entre le paysage réglé, herbeux et verdoyant du bocage et le paysage de landes boisées ou maillées de murets des causses. La forte pente et les travers où croissent les châtaigniers et les fougères aigles annoncent nettement la transition avec le Ségala.

Le Limargue se prolonge au nord jusque dans les secteurs de Turenne et Meyssac et au sud dans le Figeacois, l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne.

Itinéraires et perceptions

Les panoramas

La dilatation du paysage et l'occupation monumentale de buttes témoins et des grandes corniches limitant les causses engendrent des panoramas remarquables. Cependant l'importance d'une urbanisation désordonnée en covisibilité avec ces points forts a fortement dévalué ces vues au cours des trente dernières années. Les itinéraires routiers de la grande corniche bordant le causse de Gramat sont particulièrement riches en panoramas sur la Dordogne et en vues pittoresques sur les villages de ce secteur.

La vallée de la Tourmente depuis la marge du causse de Martel dans le secteur de Langlade

La vallée de la Dordogne à hauteur de Puybrun et Tauriac vue depuis 'Végéne' à Gintrac

Marge du causse de Martel
Puy d'Issolud

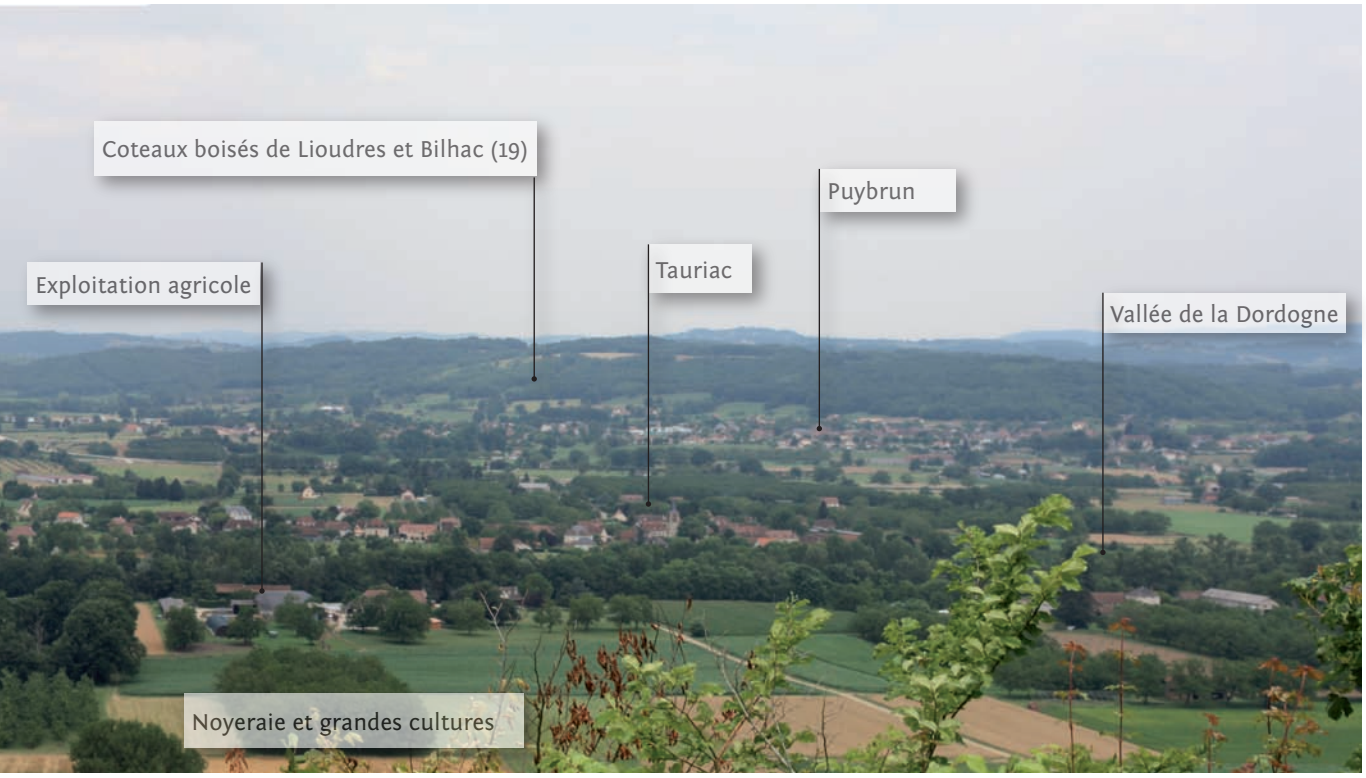
Coteaux boisés de Lioudres et Bilhac (19)
Puybrun
Tauriac
Exploitation agricole
Vallée de la Dordogne
Noyeraie et grandes cultures

La voie d'eau de la Dordogne

Très fréquentée par les canoës en période estivale, la Dordogne constitue un mode de découverte privilégié. Cependant, l'intérêt de la séquence du Limargue est à nuancer du fait des eaux particulièrement basses en été, des fenêtres rares sur les monuments d'exception et la traversée des paysages industriels de Biars peu attractifs sur le plan touristique.

Les itinéraires de vallées

La discontinuité et la mollesse des reliefs sur la rive droite des vallées de la Bave et de la Dordogne empêchent l'appréhension simple de ces deux vallées en tant que telles. Leur lisibilité repose surtout sur la fermeté et la continuité des corniches rocheuses et des travers de la rive gauche. L'évasement des vallées éloigne les itinéraires des rivières et interpose de multiples écrans bâtis et boisés. Seuls les itinéraires de la rive gauche de la Dordogne et de la Bave restent plus en contact avec l'eau et bénéficient des vues sur les deux points forts que sont le château de Castelnau et les tours de Saint-Laurent.

La perception de la vallée de la Tourmente est facilitée par la courte séquence de «gorges» creusées entre le causse de Martel et le Puy-d'Issolud. Plus en amont de la vallée, les reliefs très atténués voire inexistants au centre de la plaine affaiblissent les perceptions. A l'instar de la Vallée de la Dordogne, seule la rive caussenarde est marquante.

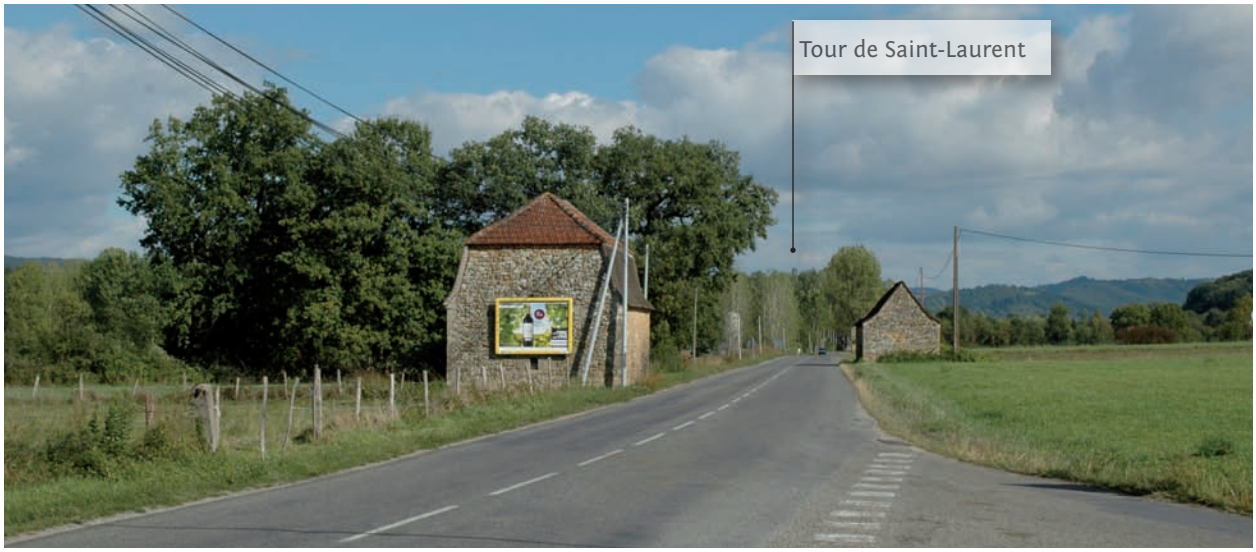

Itinéraire ponctué de grangettes dans la vallée de la Bave entre Autoire et Saint-Céré. Le développement récent des peupleraies en fond de vallée occulte la perception d'éléments structurants du paysage tels les tours de Saint-Laurent

Les itinéraires de randonnée

La randonnée permet une lecture intime des éléments du paysage, marqué plus précisément par la fraîcheur, la présence de l'eau, les arbres, les différents plans de lumière découpés par les lignes boisées du bocage dont les transparences permettent d'appréhender le bâti. La variété des reliefs et la proximité de terroirs contrastés amènent de la variété dans les parcours. Les «micro-sites» pittoresques des pertes, avec leurs curiosités géologiques - porches rocheux, galeries fossiles... - enrichissent les parcours.

Caractères naturels propres à l'entité

Géomorphologie

Le Limargue constitue la première bordure sédimentaire du Massif central. Ses sols sont composés principalement de calcaires, de calcaires grèseux, de grès, de marnes et d'argiles.
Au nord, il forme une bande étroite qui descend le long de la vallée de la Tourmente et se dilate au confluent de la Bave et de la Dordogne. Au sud, le Limargue pénètre dans les Causses, le long de la faille de Padirac et descend jusqu'à Gramat.
Les reliefs du Limargue sont variés et complexes. La Dordogne, la Bave et la Tourmente y ont déblayé d'amples vallées. Les versants des vallées de la Dordogne et de la Tourmente sont assymétriques : les modelés souples des terreforts sur les versants nord-est font face à une haute corniche calcaire en bordure des causses sur les versant sud-ouest.
La vallée de la Dordogne se situe à une altitude de 120 à 140 m. Elle est bordée dans sa partie sud par le causse de Gramat qui chute littéralement dans la vallée par l'intermédiaire d'une grande corniche formée d'une série de falaises, de ressauts et de versants à forte pente. La rive droite située au nord remonte de façon plus progressive. A la vaste plaine limoneuse, trace de l'ancien lit majeur de la rivière, succèdent des terrasses alluviales discrètes puis une serie de reliefs emboités de petits plateaux calcaires et marneux dominant modestement la vallée.

La vallée de la Bave longe également le causse dans la partie sud. Entre Loubressac et Saint Médard de Presque, la marge du Causse est entaillée par de courtes vallées secondaires dont certaines forment des reculées successives dans le plateau. Le relief y prend une coloration pittoresque notamment à Autoire et à Presque.
Face à la corniche du causse, la plaine est marquée par des buttes témoins :

- l'accroc de calcaire du Jurassique du Puy d'Issolud qui verrouille le confluent de la Tourmente et de la Dordogne,
- le plateau tabulaire de Saint-Michel-Loubéjou et les buttes coniques de Saint-Laurent-lesTours et du Pech d'Embrieu.

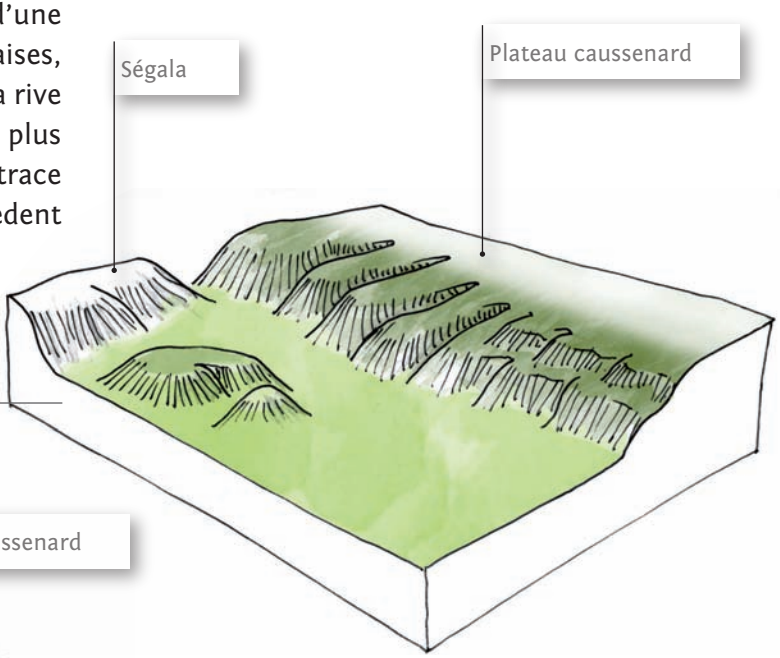

Géomorphologie simplifiée du Limargue nord

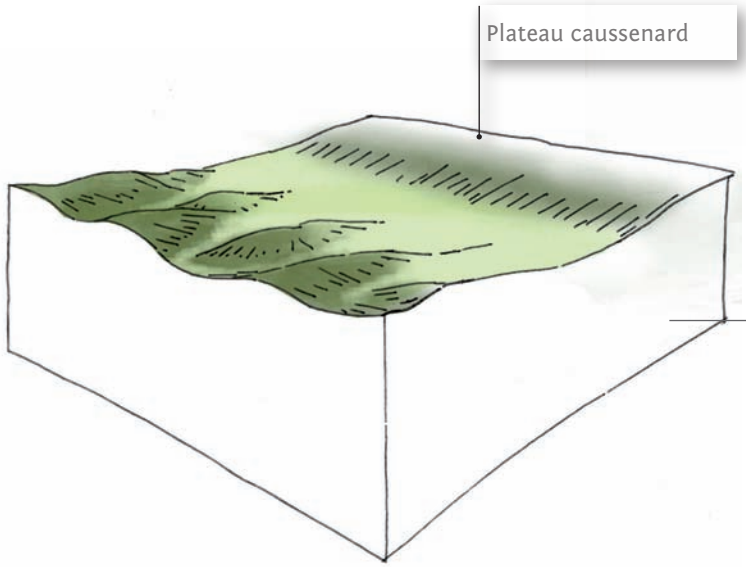

Géomorphologie simplifiée du centre Limargue

Caractères naturels propres à l'entité

Hydrographie

L'omniprésence de l'eau

Dirigé vers la Dordogne, le réseau hydrographique aux nombreux ruisseaux garantit l'alimentation en eau de ce terroir herbager. Dans la partie sud, la plupart des ruisseaux va se perdre dans les milieux souterrains au contact du causse de Gramat avant de réapparaitre dans les vallées sous forme de résurgences comme à Presque ou bien comme à 'Cabouy' vastes résurgences de type vauclusienne alimentées par les pertes de Thémines et Théminettes (hors territoire d'étude).

La cascade d'Autoire, haute de 33 m, demeure un phénomène exceptionnel en Quercy. Elle est issue du ruisseau de Goutal, dans le Limargue, qui après avoir traversé une étroite bande du causse chute du haut du plateau au fond de la reculée.

Cascade d'Autoire

Perte du gouffre de Réveillon à Alvignac

Végétation

Dans les vallées comme sur les pentes, le Limargue est très «cultivé». Les haies du bocage plantées pour fixer les sols lourds et mouvants du Limargue structurent partout le paysage. Les parcelles en herbe alternent avec les parcelles fourragères ou céréalières et quelques vergers. Dans les plaines, on rencontre également de nombreux vergers de noyers ainsi que quelques rares parcelles maraîchères.

Les milieux naturels remarquables sont représentés par les habitats liés à l'eau. Aux ripisylves, milieux humides associés aux rivières, et couasnes et îles de la Dordogne s'ajoutent de vastes prairies humides ou des marais d'intérêt régional ou national : marais de Bonnefond à Mayrinhac-Lentour, Marais du Lafondial à Condat, 'Pré Grand' de Gramat.

Le marais de Bonnefont à Mayrinhac-Lentour

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de structure

La marge des causses

Les corniches :

Ce sont des paysages organisés et étagés qui surplombent la vallée de la Bave, de la Dordogne et de la Tourmente. Un village ou un bâtiment stratégiquement perché sur la marge du plateau surveille parfois la vallée (Loubressac, Magnagues). Ailleurs, la bordure rocheuse du plateau domine des travers boisés et des plateaux qui descendent en ressauts successifs vers la vallée. Ces ressauts bocagers abritent un paysage caractéristique de polyculture où alternent haies champêtres, prés, haies fruitières, noyeraies et vergers de pruniers.

Les travers boisés séparant les différents paliers jouent un rôle essentiel dans la perception de l'organisation remarquable de ce paysage. Parallèlement, le maintien d'espaces naturels ou agricoles ouverts ou d'espaces peu urbanisés en pied de côteaux est essentiel à la perception de ces espaces (*Cf.* p24 - notion de vides structurants)

Entre Gintrac et Loubressac la marge du caussse de Gramat descend en paliers successifs vers la vallée de la Bave et de la Dordogne

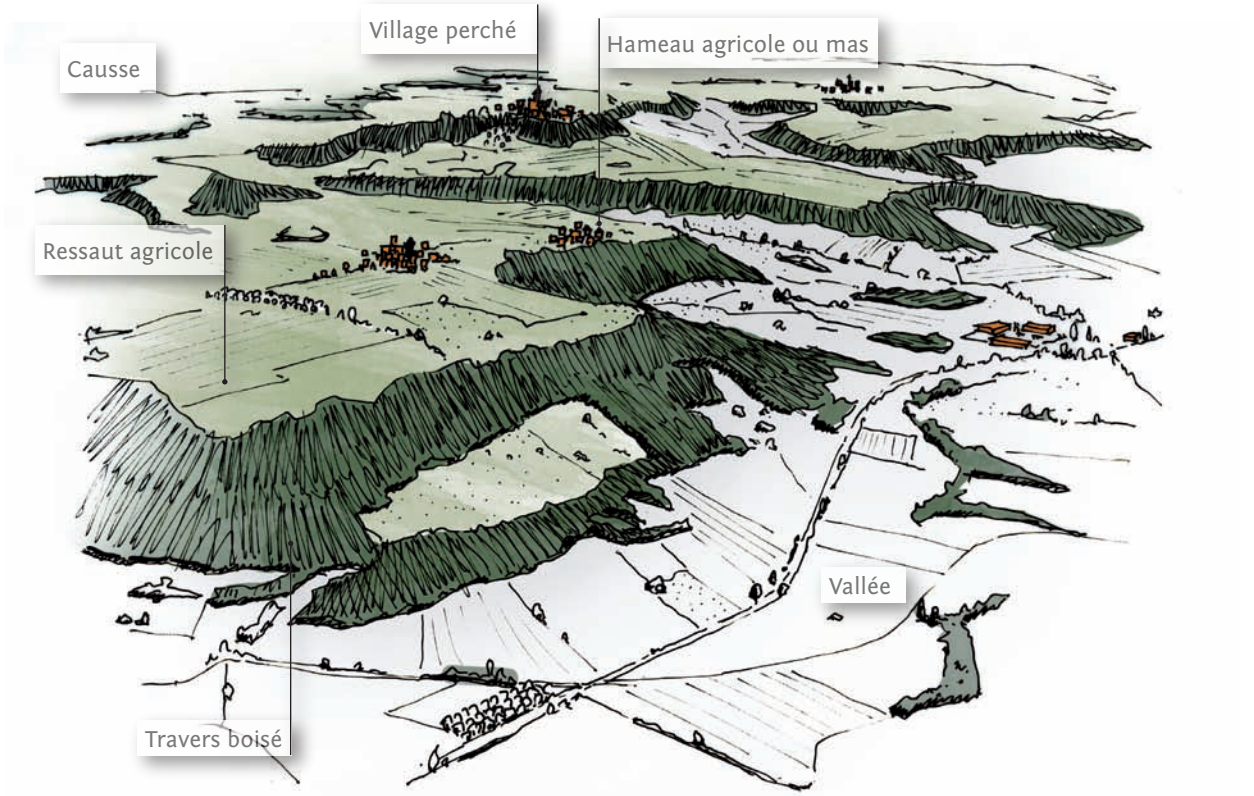

Croquis de principe de l'organisation de la corniche du causse de Gramat dans la vallée de la Bave

Motifs et qualités paysagères

Les buttes témoins :
Pechs coniques ou petits plateaux tabulaireses, les buttes témoins sont des repères visuels forts. Leurs pentes sont couvertes de bocages ou de bois et elles peuvent être couronnées d'un village, d'un château ou d'une forteresse. A l'instar des versants de la «grande corniche», les travers boisés des buttes témoins renforcent la lecture de ces structures du paysage et leur perception nécessite le dégagement de vides à leur périphérie.

Les reculées :
Profondes échancrures découpées dans le causse, les reculées forment des paysages francs aux horizons cadrés. Des falaises et des corniches rocheuses de la marge du causse constituent le cadre monumental d'un vallon bocager qui peut abriter un hameau ou un village dominé par un glacis agricole. Chaque reculée possède un mode d'organisation particulier. La plus marquante des reculées est celle d'Autoire connue pour son village pittoresque et marquée par son rocher saillant dont le surplomb abrite le site troglodytique médiéval le plus remarquable du département. Au creux du vallon les eaux vives des ruisseaux affluents de la Bave apportent une fraicheur contrastant avec l'aridité des plateaux qui dominent. Des moulins et des ponts jalonnent les cours d'eau.
A proximité de Saint-Céré, les reculées attirent les candidats à la construction et reçoivent des pavillons dont les implantations ou les enduits criards contribuent à perturber l'harmonie générale des sites.

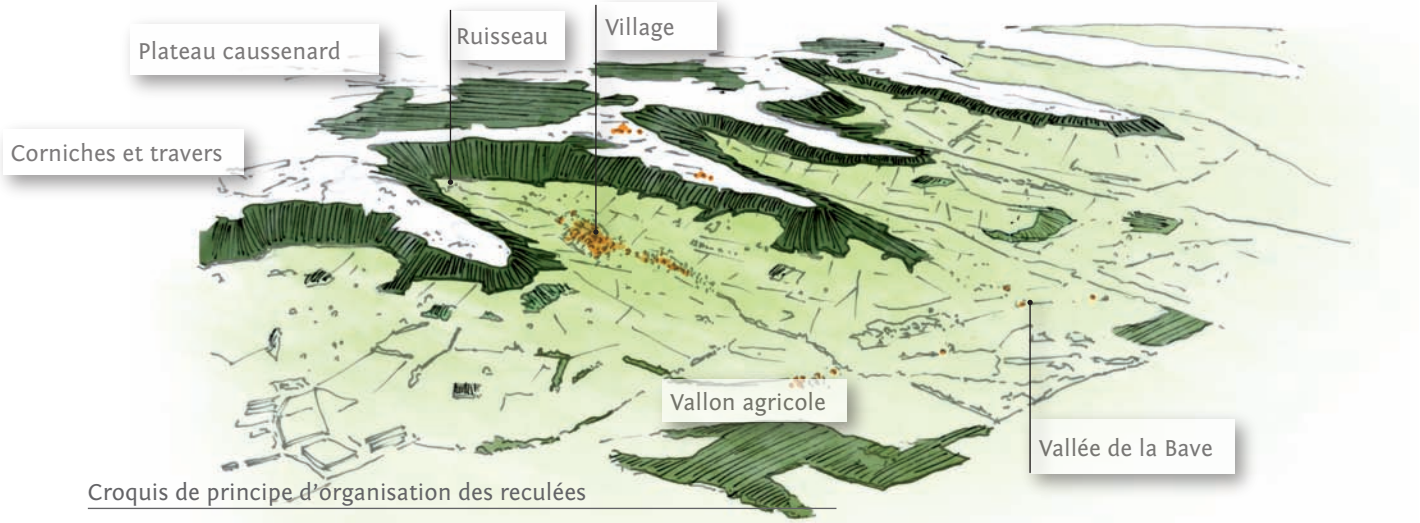

Croquis de principe d'organisation des reculées

La butte témoin du 'Puy de Toul' près de Saint-Michel-De-Bannières

Butte témoin de Saint-Laurent-les-Tours, plateau caussenard et premier palier du Ségala vue depuis 'Fontalba' à Belmont-Bretenoux

Site de la reculée d'Autoire

Motifs et qualités paysagères

La Dordogne, la Cère et la Bave

Au sortir du Massif central, en amont de Beaulieu (19), les méandres de la Dordogne s'atténuent. La rivière est rejointe par la Cère et la Bave qui s'alanguissent en une large plaine urbanisée dilatant la bande du Limargue. Elément de centralité du paysage, les rivières sont peu visibles : les ripisylves se mêlent au bocage et l'eau courante n'est perçue qu'à la faveur des ponts ou des nombreux villages qui jalonnent leurs cours. Les peupleraies sont localement nombreuses, notamment dans la vallée de la Bave où elles «obstruent» la maille bocagère et dégradent les perceptions.

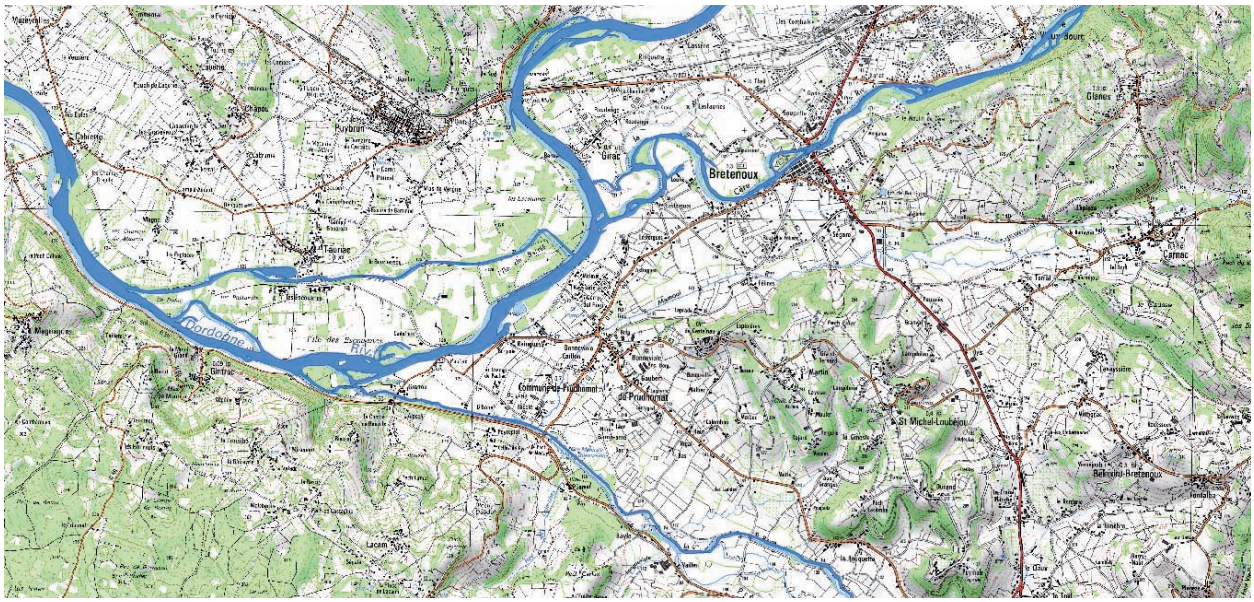

Zone de confluence de la Dordogne, de la Cére et de la Bave dans le Limargue

Paysage bocager et herbager du Limargue dans le secteur de Rignac

Les vallons et les dépressions

Dans le centre Limargue et autour de Cazillac au nord, la diversité des sols et des formes du relief engendre une variété de micro-paysages de vallons et de dépressions aux formes souples. Compartimentés par de grands rideaux de chênes, ces espaces offrent des mosaïques agricoles jardinées de prairies parsemées de noyers aux lignes de relief soulignées par un réseau de haies taillées..

Vallon bocager dans le secteur de Vitarel à Thégra

Le bocage

Le bocage est un des motifs élémentaires structurants du Limargue. Les grands rideaux de chênes, ou de frênes dans les secteurs plus frais, confèrent une certaine opulence au paysage notamment lorsqu'ils sont associés aux plantations de noyers ou à des alignements fruitiers. Les ambiances sont variées à l'image de la large variété de haies rencontrée : haies basses taillées ou libres, haies arborées, rideaux d'arbres alignés, *etc*... La disparition progressive des savoir-faire paysans associés au bocage (émondage, conduites spécifiques...) pose la question de la pérennité de ce motif.

Prairie bordée de haies dans le bocage de Miers

Rideau d'arbre et haie basse taillée entre Alvignac et Rignac

Paysage bocager dans le secteur des Champs de Lacroix à Saignes

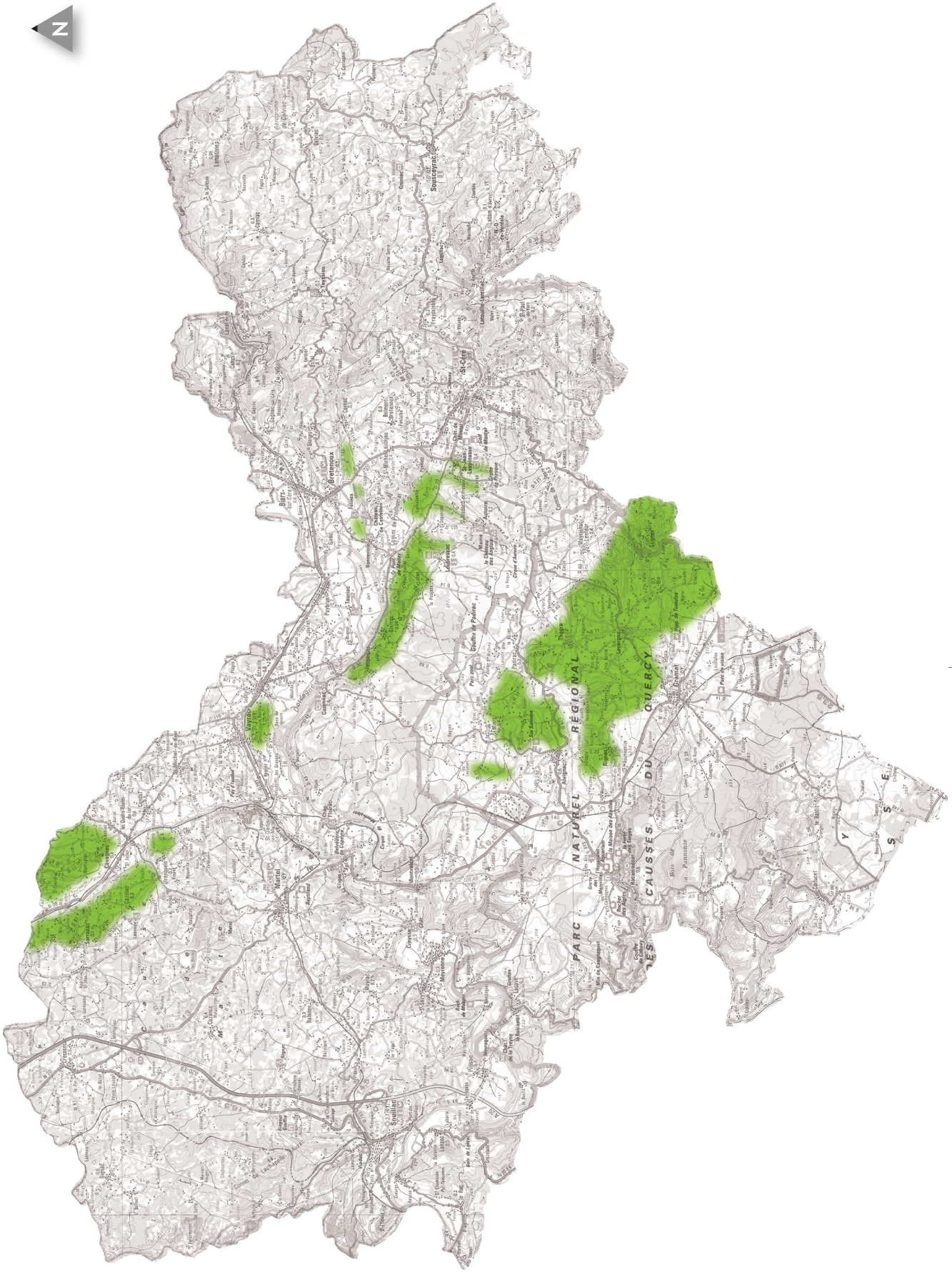

Secteurs bocagers remarquables ou représentatifs du Limargue

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de composition

Les forteresses érigées sur des événements du relief

Les buttes témoins et les amples vallées ménagent des belvédères stratégiques fortifiés dès l'Age du fer. Situé aux confins de l'Auvergne et de l'Aquitaine, le Limargue est aussi au contact des possessions des comtes de Toulouse et de celles des vicomtes de Turenne ainsi qu'à la frontière des revendications franco-anglaises durant la Guerre de cent-ans. Le paysage est émaillé de sites et de monuments :

- de hautes forteresses militaires qui dominent encore le paysage juchées de leurs buttes témoins : Turenne (Corrèze), Castelnau, tours de l'ancien castrum de Saint-Laurent,
- châteaux et repères installés sur les marges des plateaux dominant les vallées,
- des bourgs qui ont peu à peu absorbé ou prolongé la citadelle et dominent à leur tour sur leur promontoire tel Loubressac,
- le belvédère de la fortification troglodytique d'Autoire.

Plus discrètement mis en scènes dans le centre du Limargue, les sites de Mayrinhac-Lentour ou de Saint-Chignes à Saignes dominent des vallons bocagers.

La forteresse de Castelnau et le village de Loubressac surveillant la vallée de la Bave

Le bourg de Loubressac domine le Limargue depuis un promontoire

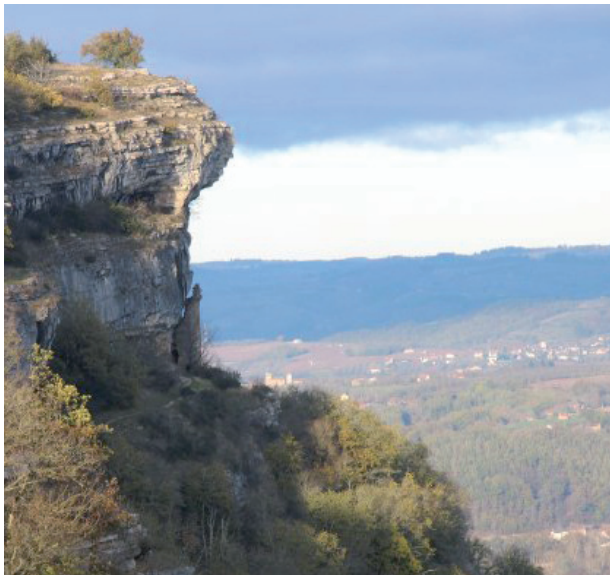

Les ruines du « château des anglais » à Autoire.

La silhouette du château de Turenne accroche l'horizon de l'ouest des paysages du nord du Limargue.

La polyculture

Le Limargue est encore aujourd'hui marqué par la polyculture qui participe au maintien du bocage. A la production bovine s'ajoutent les céréales sèches, le maïs, le fourrage, le tabac, les noix, les fruits... Sur les ressauts de la grande corniche ou au sud, la proximité des causses favorise l'élevage ovin.

Dans la plaine de la Dordogne, la spécialisation et l'intensification de l'agriculture ont conduit à une régression localement forte de l'espace bocager au profit d'aplats uniformes de cultures ou de prairies pauvres en motifs.

Bovins pâturant dans un vallon bocager ponctué d'un saule conduit en têtard à Thégra

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

Des châteaux et demeures de la Renaissance et du XVIIe siècle

La fréquentation de François Ier et de sa cour par les vicomtes de Turenne et Galiot de Genhouilhac, seigneur d'Assier, favorise la diffusion de l'architecture Renaissance dans le Limargue. Rivalisant avec les châteaux de la Loire, le château de Montal en est l'exemple le plus remarquable. Son attrait est renforcé par sa situation face au site des tours St-Laurent. Dès la fin du XVIe et au XVIIe siècle de riches familles installent leurs résidences dans d'agréables vallons secondaires (plusieurs manoirs à Autoire, château de Presque...).

Des bourgs marchands

Le Limargue tire parti de sa position intermédiaire entre les Causses et le Ségala et des sols variés et complémentaires de ces deux terroirs. Une série de bourgs et de cités marchandes s'échelonne le long des zones de contact et offre encore aujourd'hui au visiteur l'architecture pittoresque de leurs anciennes échoppes, de leur mercadial ou de leur halle. Un esprit d'entreprise ancré dans l'identité de ce terroir souffle encore à Biars-sur-Cère, site de zones d'activités industrielles dynamiques.

Le château de Montal

Sur un angle de la place de Mercadial à Saint-Céré, les boutiques d'une maison du XVe conserve ses étals de pierre.

Une Architecture opulente

A l'image de «Pays de Cocagne» conférée par le bocage, les herbages gras et les productions agricoles variées, s'ajoute celle d'une architecture cossue enrichie par les fruits du négoce.

Les calcaires gréseux colorent chaleureusement les volumes bâtis couverts en tuiles plates qu'ennoblissent souvent de vastes toitures à combles brisés à la Mansart, particulièrement diffusés dans le nord du territoire. Les maisons rurales s'enrichissent d'un vocabulaire de ferronnerie emprunté à une architecture bourgeoise urbaine : tonnelles, supports de treille, balustrades, clôtures, portails ouvragés...

Maison de vigne

Les maisons de vigne des anciens secteurs de production viticole ou fruitière présentent une architecture soignée de tourelle organisée sur deux niveaux et intégrant souvent un pigeonnier.

La grange agrémentée d'un pigeonnier en pignon est une spécificité du Limargue.

Grange à pigeonnier en pignon

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

Les transformations fruitières

Le chemin de fer Brive-Capdenac s'enfile dans le Limargue par la vallée de la Tourmente dès 1862. Il longe la limite entre Causses et Limargue, évitant Saint-Céré. Une seconde voie emprunte la vallée de la Cère à destination d'Aurillac. Deux pôles en ont profité pour développer la production et la transformation des fruits : Les Quatre-Routes et Biars. Biars qui avait fondé son économie fruitière sur la distribution de la noix et de la châtaigne puis de la fraise et de la prune, abrite aujourd'hui la plus grande industrie de compote et confiture de France et constitue l'un des cinq pôles industriels du département.

Verger de 'Reine-Claude' sur les pentes dominant le bourg de Gintrac

La vigne et les vergers

La vigne autrefois répandue dans tout le Limargue, s'est réfugiée sur les coteaux de Glanes où elle forme aujourd'hui un petit vignoble d'intérêt local. La qualité des sols et le caractère abrité des terroirs du Limargue conviennent aux cultures vivrières et aux vergers. S'ajoutant à la culture dominante de la noix, la prune Reine-Claude introduite au XVe siècle par le prieuré de Carennac, est toujours cultivée en verger sur les côteaux de Presque ou encore sous forme d'alignements fruitiers autour de Thégra.

Vignoble de Glanes

Les activités touristiques

Le Limargue compte des sites majeurs du département (Autoire, Carennac, Loubressac...) ainsi que des sites dont l'image est particulièrement diffusée par les supports de promotion touristique (Thégra, Saint-Laurent-les-Tours....). Dans la continuité de la Vallée de la Dordogne caussenarde et à proximité des grands sites de Padirac et Rocamadour, les paysages de Saint-Céré / Bretenoux connaissent un succès touristique important fondé sur leurs richesses patrimoniales et le pittoresque des paysages. La reconnaissance de ces paysages déclenche aussi un phénomène résidentiel en particulier sur la commune de St-Laurent-les-Tours.

Le développement du tourisme entraîne également l'installation d'équipements plus ou moins bien insérés le long de la Cère ou de la Dordogne.

Les falaises des reculées sont des lieux d'escalade.

Activités nautiques sur la Dordogne

Sur la Bave, ancienne roue à aube fournissant la force motrice d'un ancien établissement artisanal à Saint-Céré.

Le patrimoine de l'eau

Les ponts, les gués, les moulins, les cales, les ports, les chapelles des mariniers, sont autant d'éléments patrimoniaux liés aux milieux des rivières et des ruisseaux.

Lavoir couvert à St-Michel-Loubéjou.

Les sous-entités de paysage

Les paysages industriels de Biars

Ils constituent un intermède industriel entre les paysages montagneux de la Dordogne en amont de Beaulieu et les paysages agricoles en aval de Girac.

A Biars, le paysage des prairies de la vallée est «mité» par les constructions artisanales et pavillonnaires et dominé par les volumineux bâtiments industriels des grands confituriers. Le blanc cru qui est la couleur la plus répandue, augmente l'impact de ces constructions en rupture avec un paysage traditionnel aux tons chauds et patinés.

En aval, l'urbanisation est encore de type traditionnel avec villages, bastides, hameaux, fermes et ports. Cependant, ces dernières années, les extensions urbaines le long de voies de circulation se sont généralisées et perturbent l'organisation héritée des paysages.

La zone d'activité de Biars-sur-Cére dans la plaine de la Dordogne

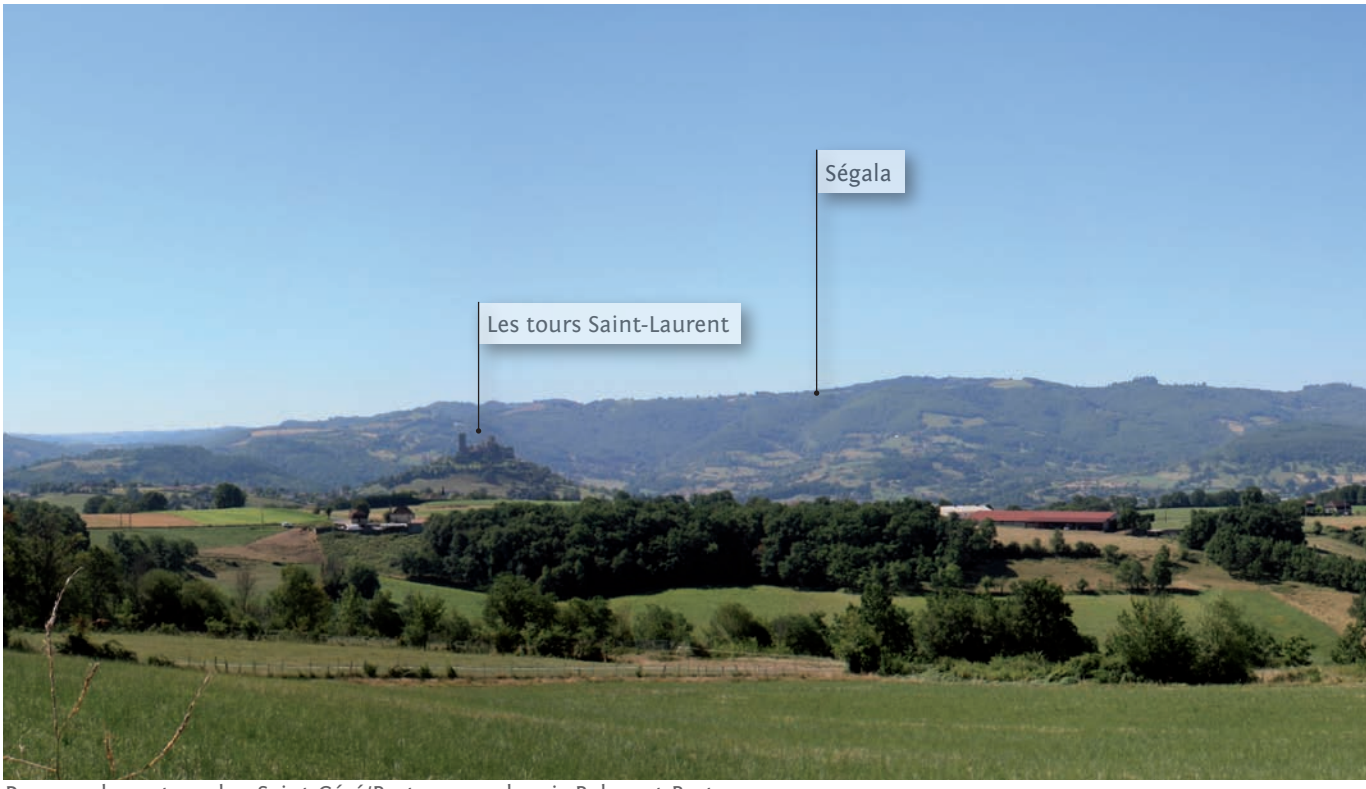

Paysage du secteur de «Saint-Céré/Bretenoux» depuis Belmont-Bretenoux

Les paysages majeurs de «Saint-Céré / Bretenoux» et de la grande corniche.

Le secteur allant de Saint-Céré à Carennac et embrassant les vallées de la Dordogne et de la Cére et de la Bave regroupe des sites de qualité exceptionnelle et constitue l'un des ensemble paysagers les plus forts du département du Lot. Cet ensemble cumule des motifs pittoresques, patrimoniaux et naturels :

- les rivières, dont la Dordogne avec sa ripisylves et ses grandes iles (la 'Calypso' à Carennac, les 'Escouannes' à Gintrac) viennent se caler paresseusement contre la corniche,
- les curiosités des reliefs de reculées,
- les implantations pittoresques des châteaux, des tours et des villages,
- l'aspect cossu et la qualité de l'architecture,
- les points hauts, les reculs et les «vides structurants» nécessaires pour apprécier les panoramas.

Les paysages sont encore ouverts sur les coteaux malgré les signes de dislocation du bocage. Au dessus de la ville de Saint-Céré, le motif des corniches rocheuses du causse, notamment celles de la 'Césarine' sont peu à peu gommés par les boisements spontanés.
En contrepoint, localement, les vergers de pruniers apportent une qualité graphique et le charme des floraisons.

Les paysages de ce secteur majeur sont fortement emblématiques pour le nord du Lot et plus largement le Département. Mais, depuis 30 ans, ils sont malmenés par une urbanisation résidentielle (ex. : secteurs de Saint-Céré / Saint-Laurent-les-Tours, Bretenoux / Prudhomat, hauts de Carennac...) et une urbanisation économique (ex. : secteurs de Saint-Laurent-les-Tours, La 'Croix Blanche' à Saint-Michel-Loubéjou...) désordonnée, sur-consommatrice d'espace et ayant mal appréciée les aspects liés à la mise en scène des sites dans les lointains.
Aujourd'hui, les reculées de Presque et d'Autoire ainsi que la frange de Loubressac / Carennac sont comparables à des «conservatoires» de paysages de qualité propres à ce secteur.

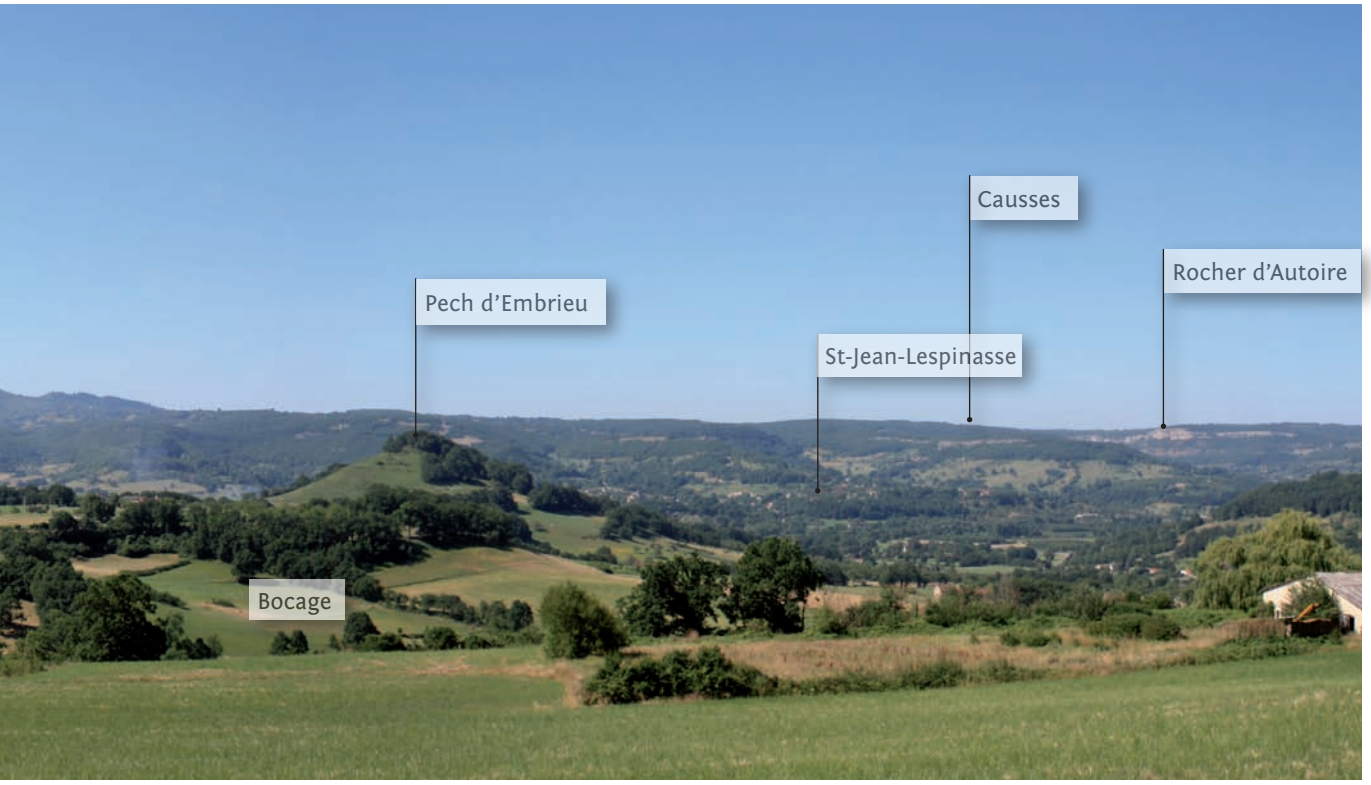

La vallée de la Dordogne

En vis-à-vis de la grande corniche, le paysage de la rive droite de la vallée de la Dordogne présente moins de force avec ses collines qui descendent graduellement vers la rive. Les étages sont peu marqués. Les collines offrent une mosaïque de champs de cultures, de vergers de noyers, de petits blocs forestiers et d'unités d'exploitation. Les bords de la rive sont partagés entre les prairies, les boisements spontanés et les blocs forestiers.
Entre la grande corniche et ces collines à dominante rurale, l'urbanisation se diffuse autour des bourgs et s'échelonne le long de la départementale 703 dans la continuité de celle du bassin de Saint-Céré / Bretenoux / Biars.

La vallée de la Tourmente et ses environs

Le fond de vallée est marqué par une large traînée herbeuse qui constitue un élément d'homogénéité. Les versants de la corniche du causse de Gramat peuvent être comparés à ceux de la vallée de la Dordogne avec toutefois un étagement moins marqué. En position centrale, des buttes témoins animent un relief de petites croupes et de collines souples s'enchaînant graduellement vers le nord.
Des châteaux perchés sur des buttes ou des ressauts du plateau constituent quelques « moments forts » ; parmi eux le paysage du château de Turenne qui ferme l'horizon du Limargue aux confins de la séquence lotoise. Le paysage des collines agricoles est dominé par des champs et des prairies auxquels se mêlent les vergers de noyers, des alignements de pruniers et de cognassiers et les petits massifs forestiers. Les horizons sont découpés par les rondeurs du relief et les lisières boisées. Différentes générations de bâtiments agricoles entourent les fermes parmi lesquels les anciens séchoirs à tabac en maçonnerie de pierre forment un motif récurent.
La voie ferrée qui emprunte la vallée a entraîné dans son sillage des petites friches industrielles et commerciales aux abords des Quatre-Routes. A signaler l'exceptionnel paysage des marais de la Fondial dans un vallon affluent de la Tourmente. L'urbanisation du territoire se situe dans la continuité de celle du bassin de Saint-Céré / Bretenoux / Biars et subit aussi l'influence du bassin de Brive. Les bourgs s'égrènent le long de l'axe routier Biars-sur-Cére – Brive et le territoire subit l'influence du bassin de Brive.

La vallée de la Tourmente à Condat ; son fond plat et herbeux offre une dilation ouverte favorable à la mise en scène de la corniche du causse de Gramat

Les dépressions et vallons du centre du Limargue

Etroite bande localement contenue entre deux causses, le centre Limargue arbore des paysages champêtres renvoyant l'image d'une campagne d'Epinal jardinée où le vallon bocager constitue un motif de structure élémentaire.
Les secteurs de Thégra et de Rignac offrent des paysages particulièrement caractéristiques où le bocage de rideaux de chênes alterne avec les vergers de noyers et les prés humides des vallons plantés de Saules blancs traités en tétard.
Dans certains secteurs les murets agricoles en blocs de calcaire gréseux ocre témoignent de la proximité des terres caussenardes.
Le territoire reçoit de nombreux mas et hameaux agricoles majoritairement implantés sur les pentes ou les éminences du relief des vallons. Le pôle urbain de Gramat illustre un mode d'implantation des communautés urbaines en lisière de l'entité à cheval sur la marge du causse.

Paysage de vallon bocager du centre Limargue près de Thégra.

Route forestière entre Bannes et Ladirat

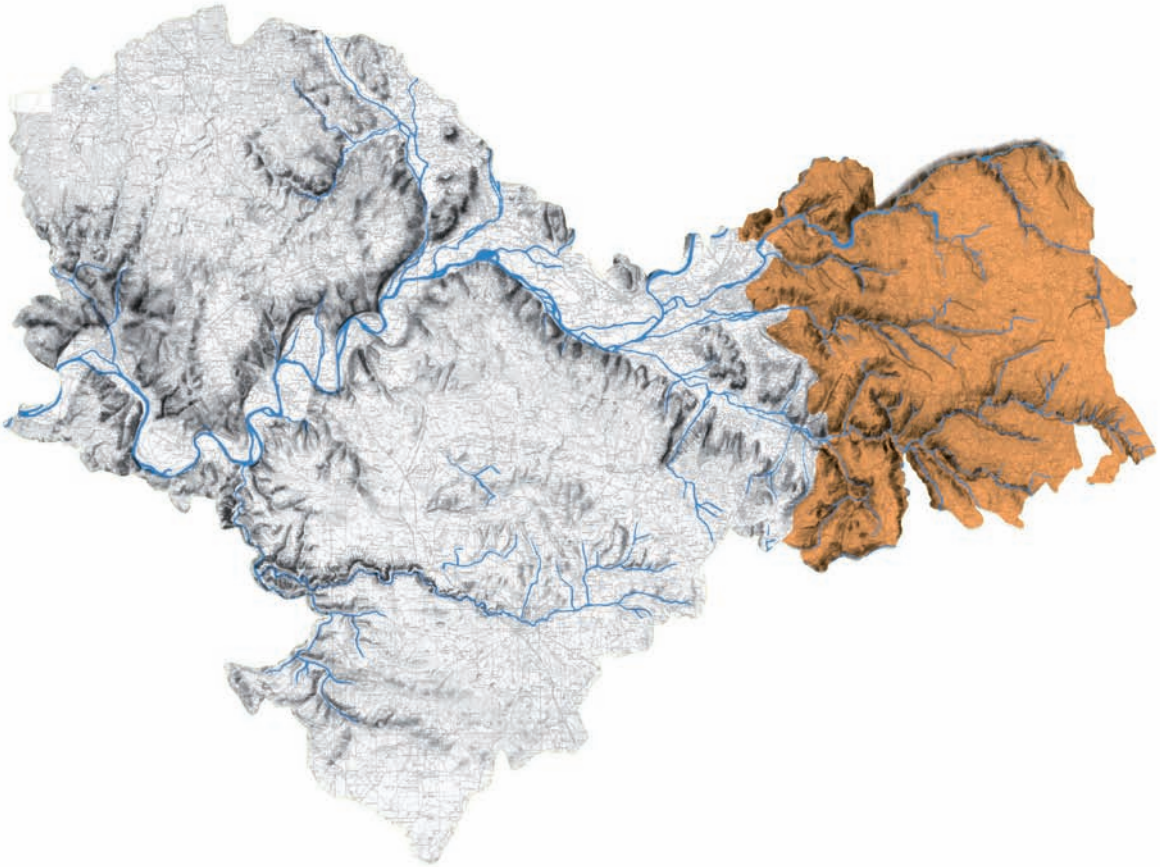

Délimitation et nature des limites

L'altitude, les pentes plus « énergiques », le profil en « V » des vallées et l'apparition massive du châtaignier signalent le passage du Limargue au Ségala.
Cantonné à l'est du département, le Ségala lotois appartient à un ensemble beaucoup plus vaste qui s'étend sur les département de la Corrèze, du Cantal, de l'Aveyron et du Tarn.

Itinéraires et perceptions

L'échelle du paysage

Le paysage type du Ségala est défini en Aveyron où des plateaux portent des grandes étendues ondulantes de bocage entrecoupés de vallées profondes dans lesquelles s'enfoncent des routes en corniche. Le Ségala lotois s'en distingue par des paysages d'échelle plus modeste, hormis la vallée de la Cère qui fait figure d'exception.

Les vues lointaines

La position en balcon sur le Limargue génère des vues lointaines. Les marges du Ségala profitent notamment des paysages monumentaux de Saint-Céré situés en bordure du Limargue.

Bassin de Biars-sur-Cère vu depuis la marge du Ségala à Cahus

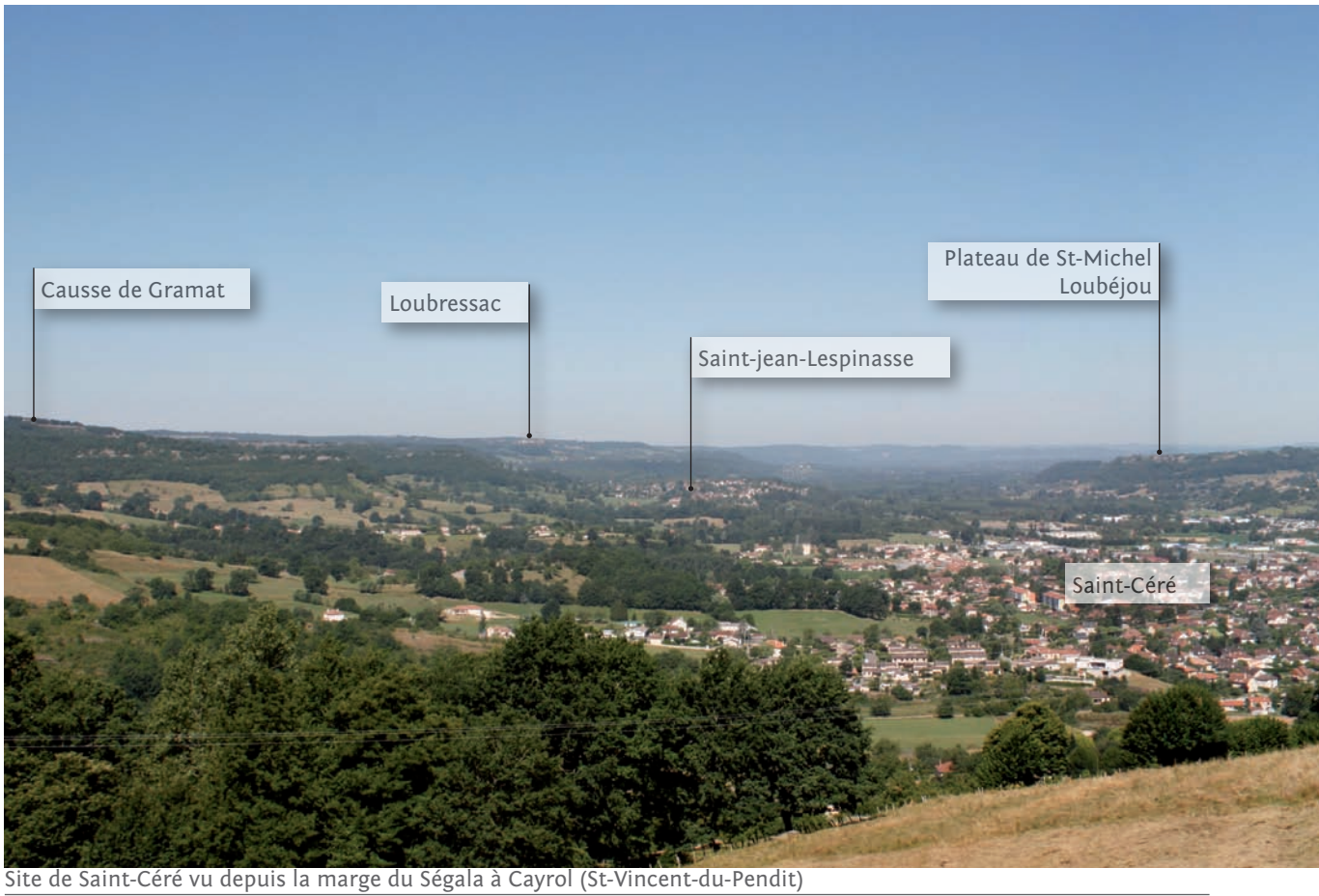

Site de Saint-Céré vu depuis la marge du Ségala à Cayrol (St-Vincent-du-Pendit)

Route forestière à Calviac

Les itinéraires courants

Les longues séquences de passage dans les sous-bois de châtaignier marquent l'accès aux plateaux à la sortie du Limargue. Les crêtes donnent à voir l'étagement simplifié des vallées et bénéficient de vues dégagées sur les crêtes voisines et les étendues ondulantes des plateaux.

Les itinéraires de randonnées

La randonnée est une occasion, rare dans le département, d'une immersion dans le milieu «déserté» par l'homme, des bois frais et des eaux vives des fonds de vallées. C'est aussi une façon privilégiée de goûter, en détail, l'architecture cantalienne et de débusquer l'architecture aristocratique discrètement installée dans des écrins boisés.

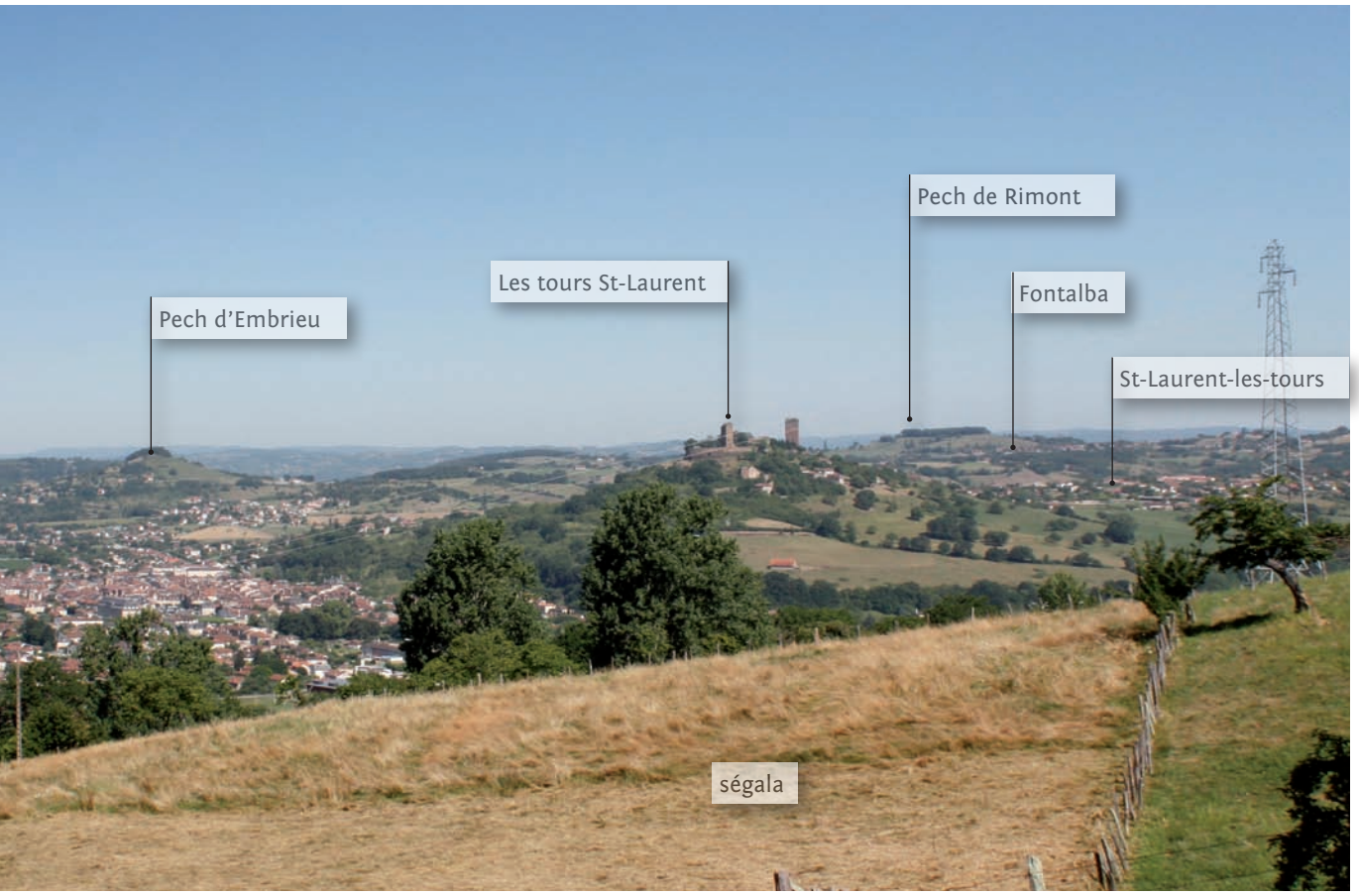

Caractères naturels propres à l'entité

Géomorphologie

Le substrat cristallin appartient au Massif Central.
L'altitude est un élément déterminant dans la délimitation du Ségala. Le Ségala constitue le premier palier du Massif Central. Si la courbe de niveau des 400 m suit d'assez près la limite géologique du Bassin-Aquitain - Massif-Central, celui des 500 m ancre d'avantage le Ségala dans un système sub-montagnard. L'altitude moyenne des communes de cette partie du territoire est supérieure ou égale à 500m. En son point le plus haut, le Ségala culmine à 783 m à Labastide-du-Haut-Mont (en bordure sud-est du territoire d'étude). L'altitude engendre un climat plus froid et pluvieux.

Il est à noter que les communes de Cahus, Laval-de-Cére, Comiac, Lamativie, Estal, Teyssieu, Calviac, Sousceyrac, Frayssinhes, Latouille-Lentillac, saint-Paul-de-Vern, Bannes et Saint-Vincent-du-Pendit, sont classées en zone de montagne.

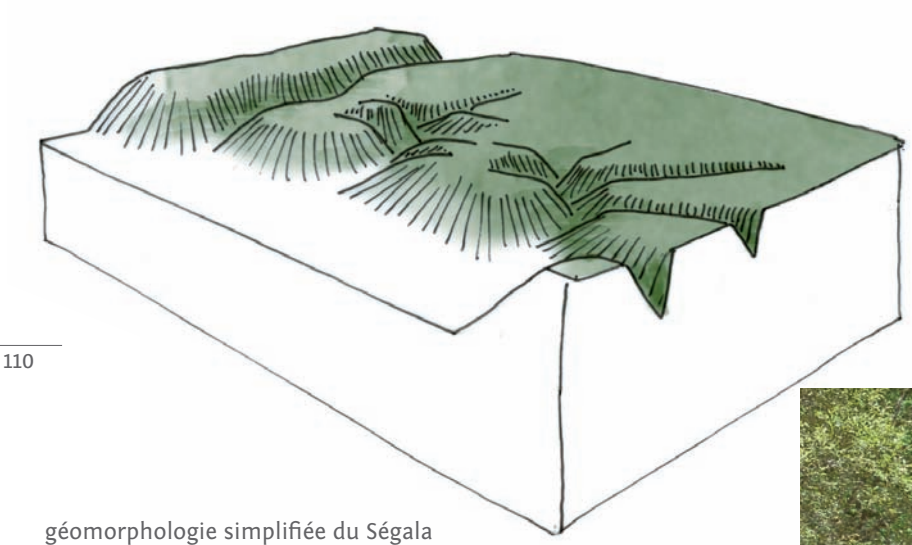

géomorphologie simplifiée du Ségala

Hydrographie

Le réseau hydrographique correspond en intégralité au bassin versant de la Dordogne. Les vallées s'organisent en deux groupes :

- au nord, l'entaille nette et profonde de la vallée de la Cère, dont le dénivelé atteint trois cents mètres, est directement dirigée vers la Dordogne ; la Cère comporte ici peu d'affluents,
- au sud-ouest, un réseau complexe de vallées dirigées vers la Bave.

Le cour du Tolerme à Latouille-Lentillac

Caractères naturels propres à l'entité

Végétation

L'originalité du couvert forestier Ségalin tient principalement aux essences d'arbres typique de la forêt acidophile et des étages de la basse montagne.

La strate de la chênaie-hêtraie avec son sous bois de houx, est enrichie par les châtaigniers et une essence pionnière : le bouleau. Celui-ci est le premier à coloniser landes et friches, mais bruyères, genêts et fougères vont aussi à la reconquête des sols nus ou abandonnés. Les landes et les zones humides, en particulier les rares tourbières qui subsistent, sont des éléments paysagers majeurs pour la biodiversité du Ségala, ce que confirme une végétation spécifique et unique sur le plan départemental : bruyères, ossifrage, gentiane des marais, drosera...

Genêt à balai, Callune commune et Fougère aigle

La sylviculture a introduit les résineux au cours du XXe siècle parfois massivement comme notamment sur le grand communal de Sousceyrac. Plantations d'épicéas, de douglas, de mélèze... forment des bois réguliers aux sous-bois sombres et peu attractifs.

Toubière de 'Mourèze' à Comiac

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de structure

Des vallées boisées au profil en V

Vallée du Melac et plateau de Saint-Paul-de-Vern

Les vallées du Ségala sont caractérisées par leur profil en V et leurs versants boisés structurants. La majorité des vallées est inaccessible par la route et dépourvue d'espace agricole. Les deux versants boisés se rejoignent au niveau du ruisseau et font des vallons un domaine sombre et sauvage. La couverture boisée naturelle a été localement remplacée il y a trente ans par des petits massifs de résineux, principalement de Douglas, dont les parcelles sombres perturbent le manteau forestier.

Un plateau ondulé

Le plateau laisse apparaître un paysage ondulé et rebondi où les creux accueillent souvent des marécages et des tourbières. Ce vallonnement du sol structure le plateau de façon homogène et rythme sa traversée.

Plateau ségalin au relief ondulé à Teyssieu

Les paysages de l'eau et des marécages

Les milieux humides ne sont pas rares dans le Ségala. Le réseaux hydrologique a façonné au fil du temps de nombreux vallons au creux desquels se loge un ruisseau. Ces paysages prennent une coloration particulière. Ce sont des milieux sauvages et secrets, des «bouts du monde» animés par le bruit des eaux vives où quelques moulins et chemins témoignent d'une activité humaine passée.

Sur le plateau, les nombreux rus et les rigoles de drainage courent à travers les prés. Ces motifs majeurs dans la construction de l'identité ségaline régressent de pair avec la modernisation des pratiques agricoles qui ont connu une forte accélération à partir des années 1970, époque à partir de laquelle l'assèchement des zones humides se systématise pour accroître les surfaces exploitables.

En été, la couleur vert sombre des zones humides se détache dans les prés du plateau agricole à Teyssieu

Zone humide en bordure d'un ru à Sousceyrac

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de composition

Etagement plateau / vallée

Les paysages du Ségala sont caractérisés par une organisation étagée entre plateau et vallée. A chaque étage du paysage correspond un mode d'occupation particulier du sol :

- le fond de vallée étroit occupé par le ruisseau et quelques moulins,
- le travers uniformément boisé aux pentes raides,
- le plateau agricole ponctué de mas, de hameaux et de villages.

Le passage de la vallée au plateau implique de traverser le premier contrefort du Massif central, espace de transition entre Limargue et Ségala. Ce contrefort se découpe en de nombreuses petites vallées et des grands talwegs, entre lesquels s'articulent une série de plateaux agricoles.

Paysage de plateau agricole d'Ussel à Estal

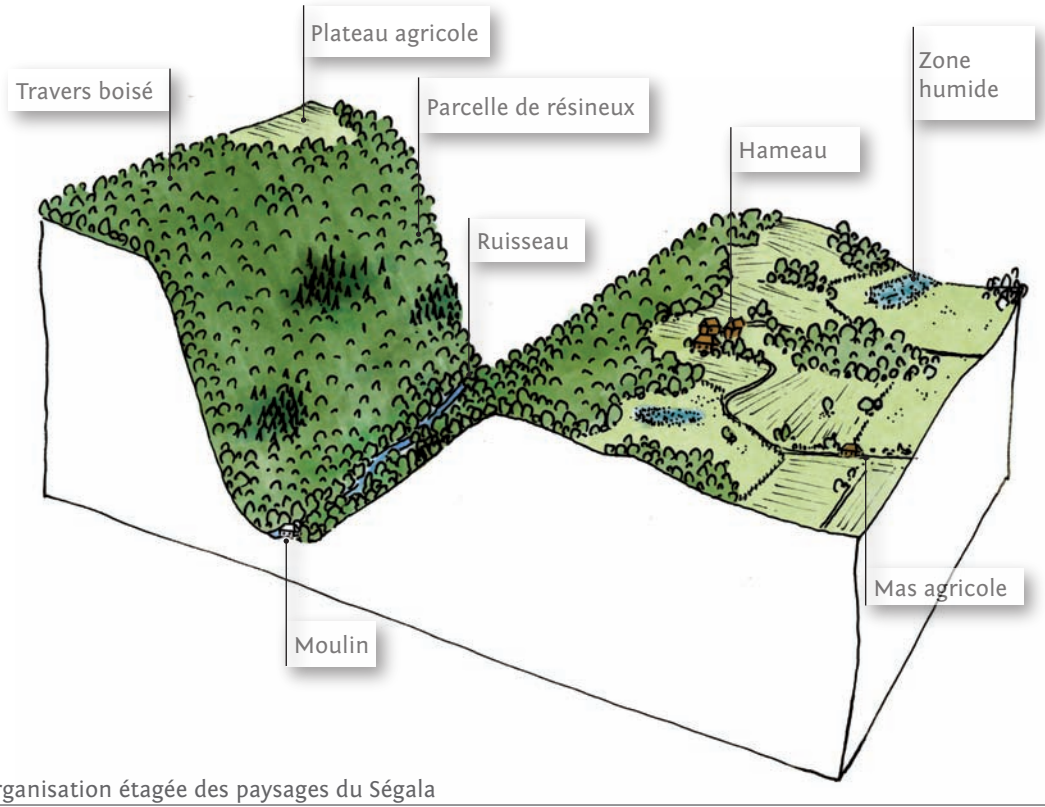

Principe d'organisation étagée des paysages du Ségala

Un plateau au relief rebondi :
Les ondulations et le vallonnement du plateau organisent l'occupation du sol et jouent un rôle important dans la perception du paysage. Bien que les bois et bosquets couvrent en grande partie le plateau où les horizons boisés dominent, le relief rebondi propose de nombreuses «respirations» depuis les hauteurs. Les cultures sont concentrées dans les creux du relief, tandis que les bois occupent les hauts des terrains. L'élevage bovin se loge dans les zones humides et les marécages, profitant ainsi du passage des cours d'eau pour l'abreuvage.

Relief « rebondi » du plateau aux Esculasses à Sousceyrac

Des bosquets et bois sur les bosses et les pentes :
Les bois sont l'une des composantes essentielles du paysage ségalin. Sur les plateaux, Ils se retrouvent en petits blocs forestiers dans les endroits les moins accessibles ou les lieux aux sols plus maigres délaissés par l'agriculture, comme les bosses ou les terrains en pente. Cette organisation donne lieu à une occupation en «peau de léopard» ou en «tache d'huile», accueillant de nombreuses clairières agricoles.

Mode d'occupation agricole et «forestière» du plateau ségalin à Comiac entre Mazeyrac et La Boutine

Des clairières agricoles :
Le regard bute le plus souvent sur un horizon forestier ou sur un relief. L'agriculture s'organise au coeur de clairières dégagées dans la masse boisée et dont un mas ou un hameau occupe le centre. Cette organisation régit l'implantation de l'habitat et des équipements agricoles des mas et des hameaux. Les bourgs plus importants s'implantent dans de grandes ouvertures du manteau forestier.

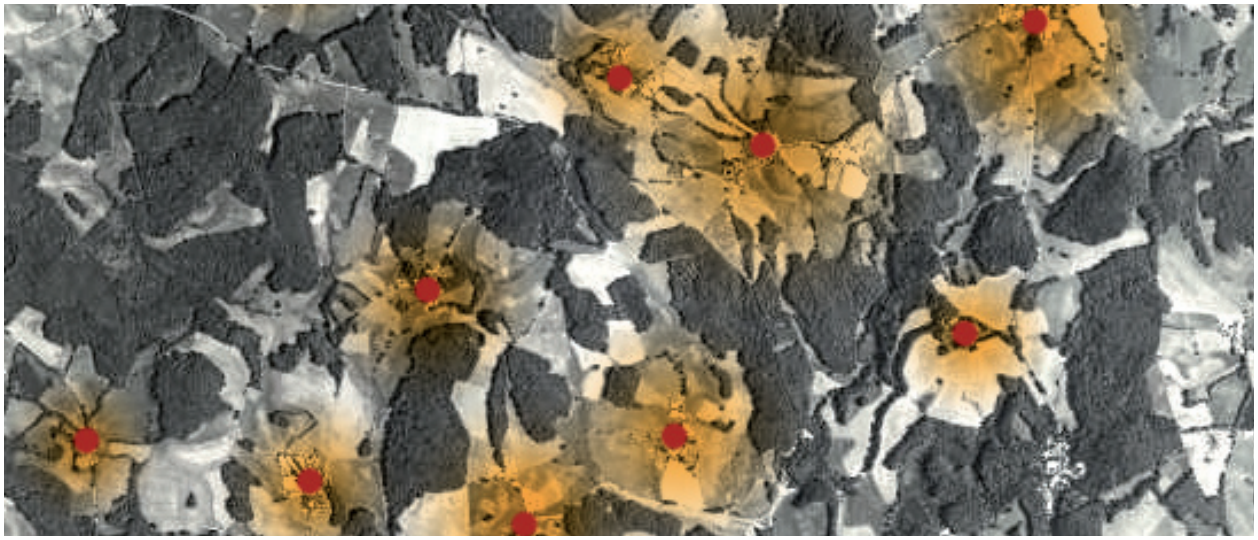

Principe d'organisation du plateau en clairières agricoles (aplat orangé) autour de mas et de hameaux (point rouge) au nord-ouest de Sousceyrac

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de composition

Un bocage «relictuel» :
Les haies champêtres du Ségala nord-lotois n'offrent pas de caractéristique très particulière. Les alignements incomplets de vieux chênes presque séculaires sur lesquels l'émondage n'est plus pratiqué depuis longtemps côtoient les haies de noisetiers ou de tout-venant : châtaigniers, bouleaux, érables champêtre, sureaux, houx, fougères et ronces.
Localement, quelques haies taillées maitiennent un aspect jardiné au paysage. Parmi elles d'originales haies houx qui faisaient autrefois la particularité du plateau sont aujourd'hui réduites à des bribes (ex. secteur de 'Maury' à Lamativie). Ces éléments emblématiques peuvent encore être assez facilement observés en Cantal.

Haie de houx dans le secteur de Fangas à Latouille

Une agriculture dynamique :
Malgré l'omniprésence des bois qui dominent les perceptions, le plateau n'en reste pas moins très cultivé.
De nombreux secteurs du plateau ont été «remembrés» au détriment du bocage. Le mode d'exploitation intensif profite de la moindre surface et produit des aplats uniformes de cultures ou de prés où seules les ondulations souples du relief apportent un rythme. Le Ségala est le rare secteur du Département où les défrichements visant à gagner des terres agricoles sont encore observés.

Sur le plan architectural les sièges d'exploitation sont signalés par les grands volumes des bâtiments d'élevage ou de stockage dont les générations successives prennent place autour d'un mas ancien.

Paysage de plateau ouvert par l'agriculture contemporaine près de Sousceyrac

Des éléments d'une structure agricole héritée

Les cultures du seigle et de la châtaigne :
De la culture emblématique du seigle qui semble avoir occupé principalement le plateau oriental au XIXe siècle, il ne reste quasiment plus d'exemple pour illustrer l'appellation de pays du Ségala. Seuls les épis gravés sur les verrous plats des portes de certaines maisons évoquent encore le caractère symbolique de cette culture. La culture du châtaignier, arbre nourricier traditionnel, dont les vergers ont occupé jusqu'à 20 % du sol en certains endroits au XIXe siècle, est aujourd'hui marginale. Les vergers sont vétustes et abandonnés et les plantations récentes rares. L'arbre se maintient cependant spontanément dans les boisements.

Frange d'une châtaigneraie à Teyssieu

L'élevage bovin :
L'élevage bovin est descendu depuis le Massif central et a diffusé dans le Ségala dans la seconde moitié du XIXe siècle favorisant l'implantation d'un bocage. Sa progression peut être suivie à travers la datation des linteaux de portes des volumineuses granges-étables qui vont progressivement remplacer les grangettes du XVIIIe siècle prévues pour de maigres troupeaux familiaux.

Grange-étable à porche-tour dans le bourg de Lamativie

Troupeau de bovins pâturant à Comiac

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

Les alignements de pommiers :
Des alignements de pommiers à cidre bordent les routes aux abords des hameaux et des mas. A l'arrivée du printemps, leurs floraisons embellissent les chemins.

Alignement de pommiers bordant la route d'accès à un mas agricole à Sousceyrac

Les hêtraies :
Les bois de hêtre, repérables de loin à la qualité du moutonnement plus rond et plus fin de leurs masses boisées se singularisent aussi par la qualité des lisières et «d'impeccables» sous-bois «cathédrales», rares dans ce département. Les belles hêtraies développées sur terrain plat ont disparu au profit de l'agriculture ; elles sont localisées, en lambeaux, sur les travers des sols abandonnés à la forêt.

Les châtaigneraies :
Les anciens vergers séculaires aux allures de parcs ne sont guère plus rencontrés. Ça et là, de vieux arbres usés par l'âge et la maladie de l'encre évoquent le souvenir d'un motif paysager de grande qualité mais aujourd'hui révolu. Actuellement, la châtaigneraie domine surtout sous forme de taillis qui occupent massivement les pentes et forment l'essentiel du paysage des travers boisés.
Quelques rares plantations récentes de vergers conduits sur demi-tige ont pu être observées.

Sous-bois d'une hêtraie du Ségala

Des moulins :
Les moulins constituent un élément essentiel dans l'identité des pays de basse montagne parcourus de nombreux ruisseaux comme le Ségala. Ils se conforment aux grands courants d'influence de l'architecture vernaculaire. Ils sont pour la plupart isolés au fond des gorges. A ceux-ci, s'ajoutent les rares vestiges des bâtiments des verreries exploitant la présence des roches cristallines et installées dès le XVIe siècle dans la vallée de la Bave et de la Cère.

Une architecture vernaculaire de «tradition cantalienne» :
L'architecture de «tradition cantalienne» se diffuse progressivement depuis le nord du Ségala et est particulierement présente dans les communes de Cahus, Laval-de-Cère, Comiac et Lamativie. Elle se distingue par ses hautes toitures à quatre pans couverts en écailles de schistes bien agencées et aux petites lucarnes parfois organisées en plusieurs rangs sur les toitures lorsque les combles comportent plusieurs niveaux. A cette architecture emblématique s'ajoute sur tout le territoire une architecture aux toits à large débord couverts en tuile canal. Ce mode de couverture est partout fréquement utilisée pour les petites annexes agricoles (sécadou, fournil, grangette...).
Sur les franges, la diffusion des combles à la Mansart traduit l'influence du Limargue.

Maison de tradition cantalienne du nord Ségala

Maison à bolet de traditionnelle couverte en tuiles canals à Pailhès (Frayssinhes)

L'ensemble des toitures des bâtiments composant une ferme à la Condamine (Teyssieu) est couvert en écailles de schiste

Motifs et qualités paysagères

Les motifs de détail

Le petit patrimoine :
Sur le plan formel, les éléments de patrimoine vernaculaire diffèrent assez peu de ceux des autres entités paysagères, si ce n'est en matière de matériaux de construction. Les puits par contre, présentent des particularités comme les puits couverts ou, beaucoup plus rares et faisant figure de curiosité élevé au rang d'emblème : les puits à balancier dont il reste un seul exemplaire bien conservé à 'Coudert' près de Calviac.

Puits construit en granit et intégré dans la montée d'une grange-étable

La rareté de l'architecture monumentale :
L'architecture seigneuriale n'a pas laissé de traces importantes. Les grands châteaux de Souceyrac et Lentillac ont disparu peu après la Révolution et seule la tour de Teyssieu fait écho à celles de Saint-Laurent dans le Limargue voisin. Quelques châteaux plus modestes construits à partir du XV / XVIe siècle et de nombreuses maisons nobles, repaires et maisons de maîtres forment avec quelques chapelles l'essentiel du patrimoine monumental.

Château de Grugnac près de Sousceyrac

Le village de Teyssieu dominé par sa tour du XIIIe siècle

Les sous entités de paysage

Les gorges de la Cère

A l'amont, la Cère court dans une vallée sinueuse aux pentes abruptes qui ne se différencie des autres que par son ampleur particulière. Le paysage est fortement cadré par deux versants couverts de bois et rarement échancrés par des affluents. La couverture boisée naturelle est ponctuellement gagnée par les plantations de résineux. Le fond de vallée, étroit et très encaissé, est inaccessible par la route en dehors du franchissement de Lamativie. Il est cependant longé par une voie ferrée qui borde une rivière sauvage et s'enfile dans les nombreux tunnels qui court-circuitent les méandres. Le GR 652 se tient à mi-pente.
Les exploitations agricoles sont en retrait des plateaux et ne participent pas au paysage des gorges. Les points de vue sont rares et se résument au panorama du rocher du peintre dans le département de la Corrèze.

La vallée de la Cère entaillant le plateau ségalin vue depuis le 'Rocher du peintre' à Camps (Corrèze).

Le paysage de la vallée se dilate à hauteur de Laval-de-Cère, une fois passée la faille d' Argentat. Les méandres engendrent des cingles suffisamment importants pour accueillir des hameaux et des bourgs ainsi que le barrage hydroélectrique avec ses équipements industriels et ses eaux étalées.

Le site de Laval-de-Cère

Les sous entités de paysage

Le plateau de Sousceyrac

Le plateau peut être décrit en négatif par l'absence des profondes vallées et d'une structure paysagère moins bien définie. Les horizons sont courts et buttent rapidement sur une frange boisée ou une crête basse. Ces vues révèlent en premier plan un espace agricole hétérogène que tendent à uniformiser les pratiques contemporaines : vestige de bocage, prairies humides au fond parsemé de touffes de joncs, bosquets, étendues agricoles homogènes... L'impact des constructions agricoles récentes y est particulièrement important à cause de l'ouverture des paysages liée aux «remembrements» et de la disparition du bocage.

Le bourg le plus important, Sousceyrac, diffuse sur ce plateau étroit ses extensions urbaines et les équipements de loisir, achevant de donner une image composite aux paysages.

Plateau agricole de Sousceyrac

La frange occidentale de vallées

Toute la bordure occidentale du Ségala est disséquée par des petites vallées qui circulent dans tous les sens et isolent des plateaux de faible importance.
Les paysages de vallons sont exceptionnellement diversifiés : gorges sauvages et inaccessibles hérissées de roches saillantes, vallons dilatés par les prairies et ponctuellement habités par des moulins, des hameaux ou même parfois des villages (bourg de Latouille). Les plateaux sont délimités par les travers boisés et couverts d'un bocage plus ou moins disloqué. Le bâti se tient en retrait de la bordure. Des paysages plus montagnards caractérisent certains secteurs situés entre Cornac et Teyssieu, avec une architecture nettement plus cantalienne et parfois, de longues pentes herbeuses qui remontent des vallées.

Le secteur de Latouille-Lentillac est réputé pour les gorges sauvages de 'Verdale', ses chutes d'eau et les plateaux en lanières engendrés par la Bave et ses affluents. Le contraste entre la couverture sombre des versants boisés et les longues échines éclairées par les cultures et les prairies donne du caractère à ces paysages.

Plateau à l'interfluve des vallées de la Bave et de la Biarque à Latouille-Lentillac

Le prolongement de la Xaintrie corrézienne

A l'écart des pressions de développement, le paysage est resté plus traditionnel ; peut-être à cause de l'isolement géographique créé par les entailles «infranchissables» de la Cère et de ses affluents.
De courts passages de sous-bois marqués par la présence des résineux et des bouleaux débouchent sur des clairières agricoles mettant en valeur l'architecture des hautes toitures de schistes. La haie taillée y est fréquente.
La survivance de la lauze de schistes posée en tas de charge sur certaines toiture mérite d'être soulignée.

Plateau agricole de la Xaintrie à Cahus

Evolutions des paysages

Remarque préalable : point de méthode

Les aspects liés à l'évolution des paysages ont fait l'objet d'une évaluation sommaire essentiellement fondée sur un repérage visuel. Il en découle cinq cartes thématiques et une carte de synthèse présentant les enjeux d'évolutions principaux. Les cartes localisent les secteurs concernés par des tendances d'évolution « forte » sans qu'une thématique soit exclusive d'une autre.

Le repérage est réalisé pour le territoire « nord du Lot » et ne fait donc apparaître que les secteurs pertinents à cette échelle d'étude.

Les territoires où l'évolution des paysages est plus particulièrement liée à l'urbanisation

Les territoires repérés sur cette carte :

- soit connaissent depuis ces dernières années une évolution de leurs paysages sous l'effet d'une croissance des motifs urbains notamment le déploiement de l'habitat pavillonnaire et des bâtiments d'activité économique ;
- soit sont potentiellement soumis à ce type d'évolution compte-tenu des tendances actuelles.

Modes d'évolution constatés ou potentiels

- Brouillage ou perte de lisibilité des motifs bâtis du paysages et des modes de composition urbains hérités.
- Consommation de foncier à potentialité paysagères, agricole ou écologique.
- Dégradation du caractère rural et / ou pittoresque des paysages ;
- Brouillage des perceptions paysagères.
- Raréfaction du foncier urbanisable de qualité (perte d'attractivité territoriale).

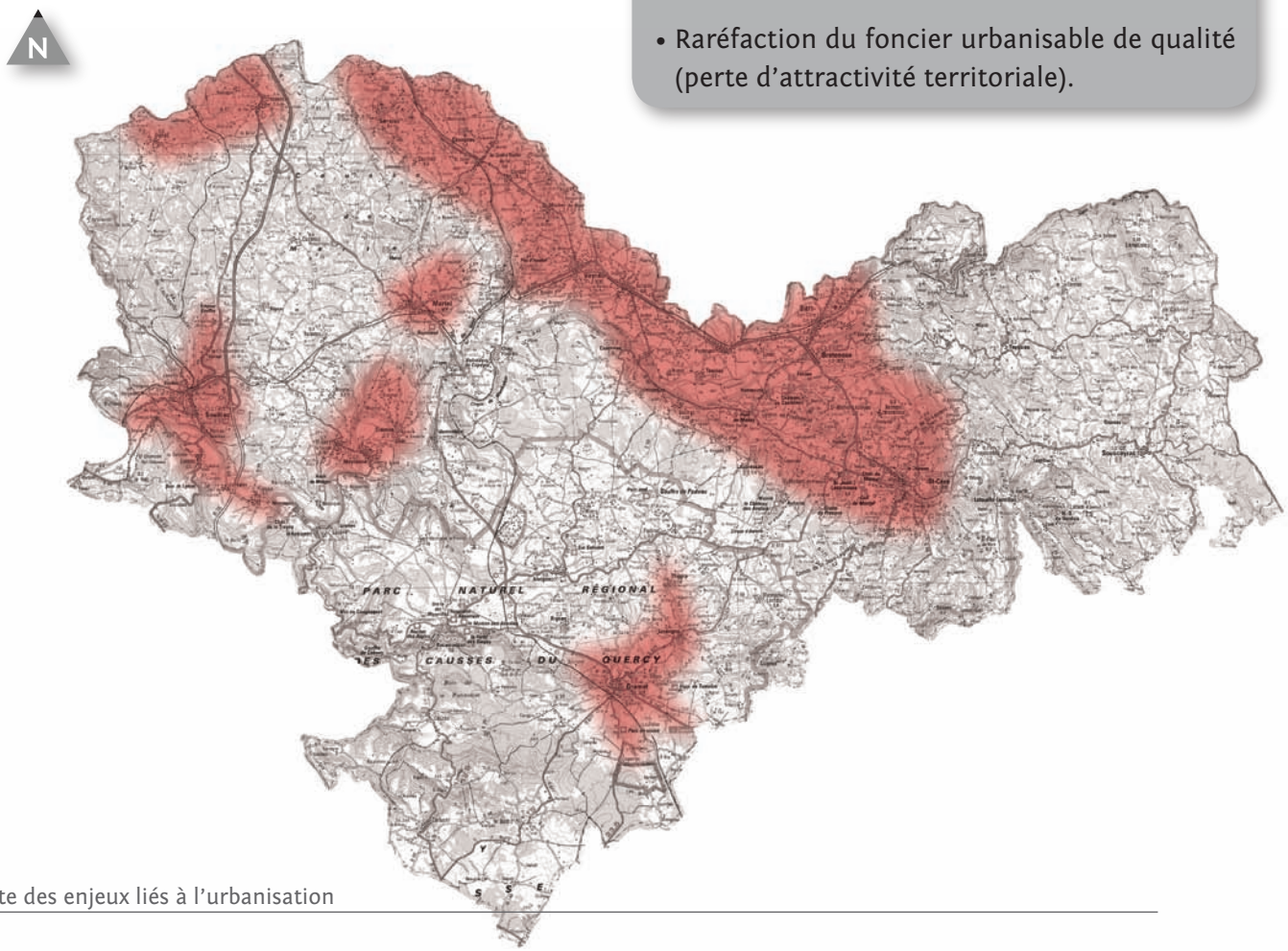

Carte des enjeux liés à l'urbanisation

Les territoires où l'évolution des paysages est plus particulièrement liée à celle des habitats naturels

Les territoires repérés sur cette carte supportent des paysages où la «dimension biodiversité» est majeure. Les enjeux de conservation d'habitats et d'espèces d'intérêt sont associés :

- au maintien de motifs ou de caractéristiques d'ambiance spécifiques ;
  exemple : horizons dégagés par des pelouses sèches sur le Causse),
- ou bien au maintien de motifs structurants dans la composition des paysages ;
  exemple : travers boisés dans un paysage étagé du Ségala ;
  exemple : maille bocagère du Limargue.

Modes d'évolution constatés ou potentiels :

- consommation, artificialisation et morcellement des espaces naturels par : l'urbanisation, le développement de réseaux, la modification de pratiques agricoles, le drainage, etc...
- disparition d'habitats naturels directement liée à l'abandon ou à l'évolution des pratiques agricoles ou des modes de gestion « traditionnels » de l'espace ,
- pollution d'habitats naturels ;

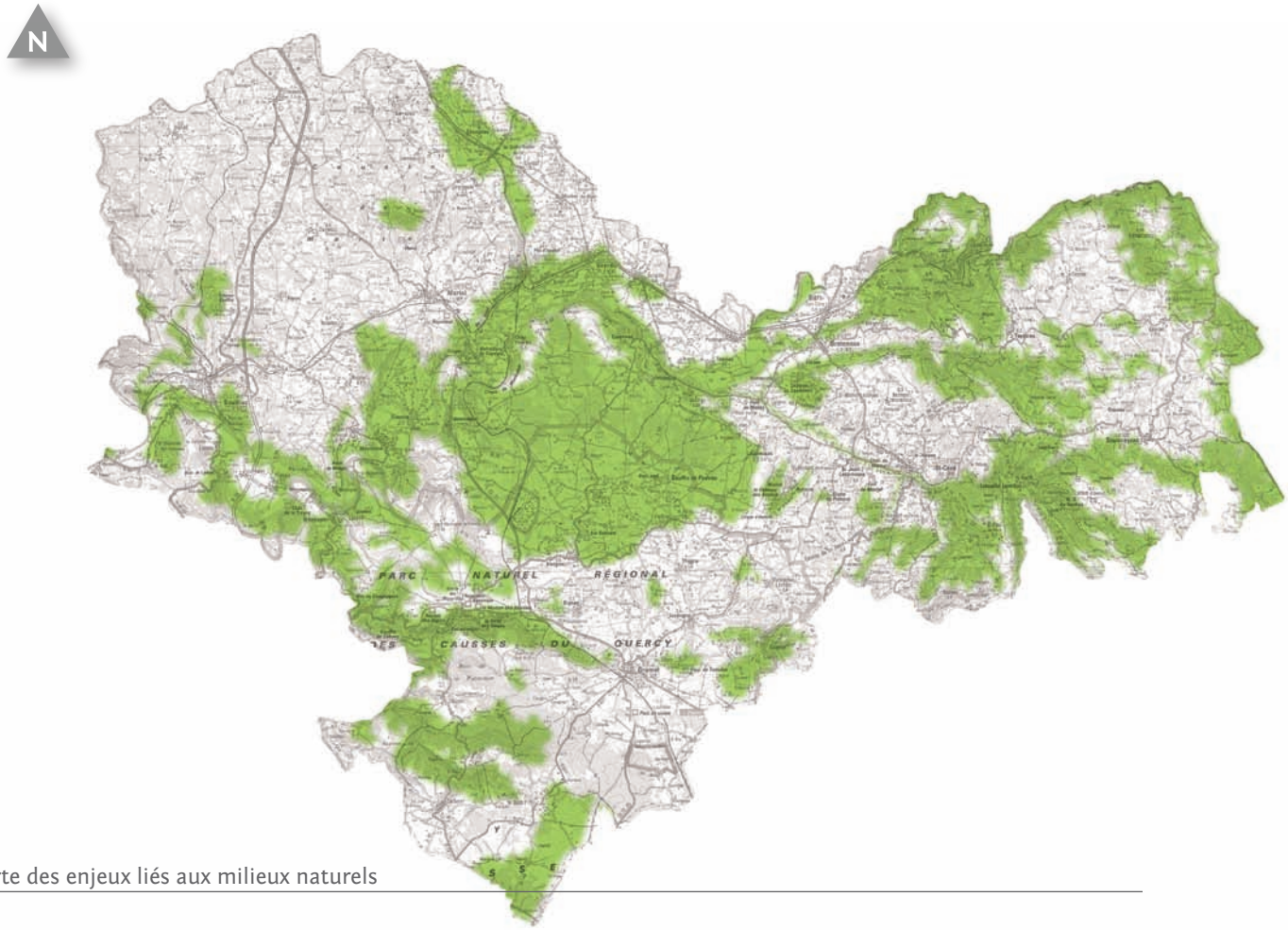

Carte des enjeux liés aux milieux naturels

Les territoires où l'évolution des paysages est principalement liée à celle des activités agricoles

L'enjeu agricole étant majeur pour le territoire « nord du Lot » en matière d'évolution des paysages, l'ensemble du territoire a été repéré à l'exclusion des bourgs principaux présentant une couronne de diffusion urbaine notable.
Partout, l'évolution des paysages est soumise à celle des pratiques agricoles et aux équilibres entre espaces agricoles et espaces forestiers.

Des secteurs présentant des enjeux d'évolution particulièrement prégnants ont néanmoins été repérés. Il s'agit :

- de territoires où l'agriculture est le pourvoyeur principal de paysage et joue un rôle majeur dans :
  - la structuration des paysages
    exemples : dépressions du causse de Martel ; plateau du Ségala…
  - les qualités d'ambiances des paysages ;
    exemple : espaces bocagers du Limargue ;
    exemple : paysages ouverts du secteur du Bastit – Lunegarde .
- de territoires où les espaces agricoles jouent un rôle structurant en matière de composition des espaces urbains
  exemple : coupures entre espaces urbanisé dans le Limargue entre Saint-Céré et Turenne).

Modes d'évolution constatés ou potentiels

- Appauvrissement et simplification des perceptions des paysages :
  - par progression des boisements spontanés ou plantés et des landes arbustives ;
  - par simplification (appauvrissement en motifs paysagers) et homogénéisation des paysages en relation avec l'évolution des pratiques agricoles : modernisation et intensification ;
- Délaissement et morcellement du foncier à potentialité agricole ;
- Disparition / abandon de motifs agricoles marqueurs des identités locales : bocage, murets, vergers…

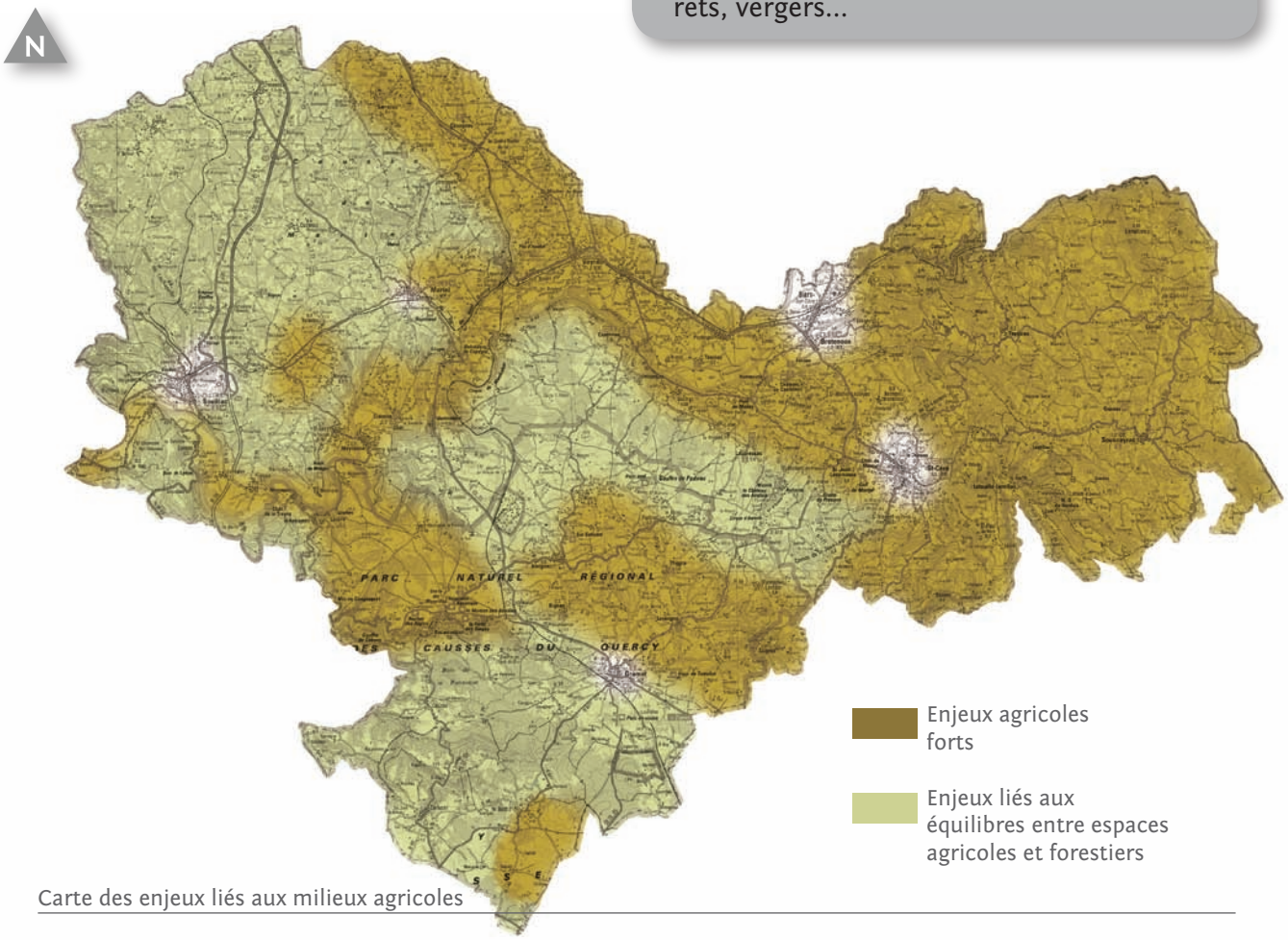

Carte des enjeux liés aux milieux agricoles

Les territoires où l'évolution des paysages est plus particulièrement liée au développement des activités touristiques

Les territoires repérés sur cette carte supportent des paysages où le développement des activités touristiques est un facteur important de modification des paysages. L'évolution est à relier au développement d'activités touristiques aux abords des sites majeurs et sur les itinéraires de liaison entre pôles ou sites touristiques.

Modes d'évolution constatés ou potentiels

- Artificialisation et banalisation de sites liées à la fréquentation, à une exploitation inconsidérée ou des aménagements de faible qualité.
- Dégradation ou perte du caractère rural et pittoresque des paysages.
- Affaiblissement des perceptions de site ou de motifs paysagers d'intérêt : attributs naturels, architecturaux ou urbains emblématiques.
- Développement « sans ordre » de structures (commerces, hébergements, équipements, signalétiques...) liées au tourisme autour des sites touristiques et le long des axes routiers les reliant.

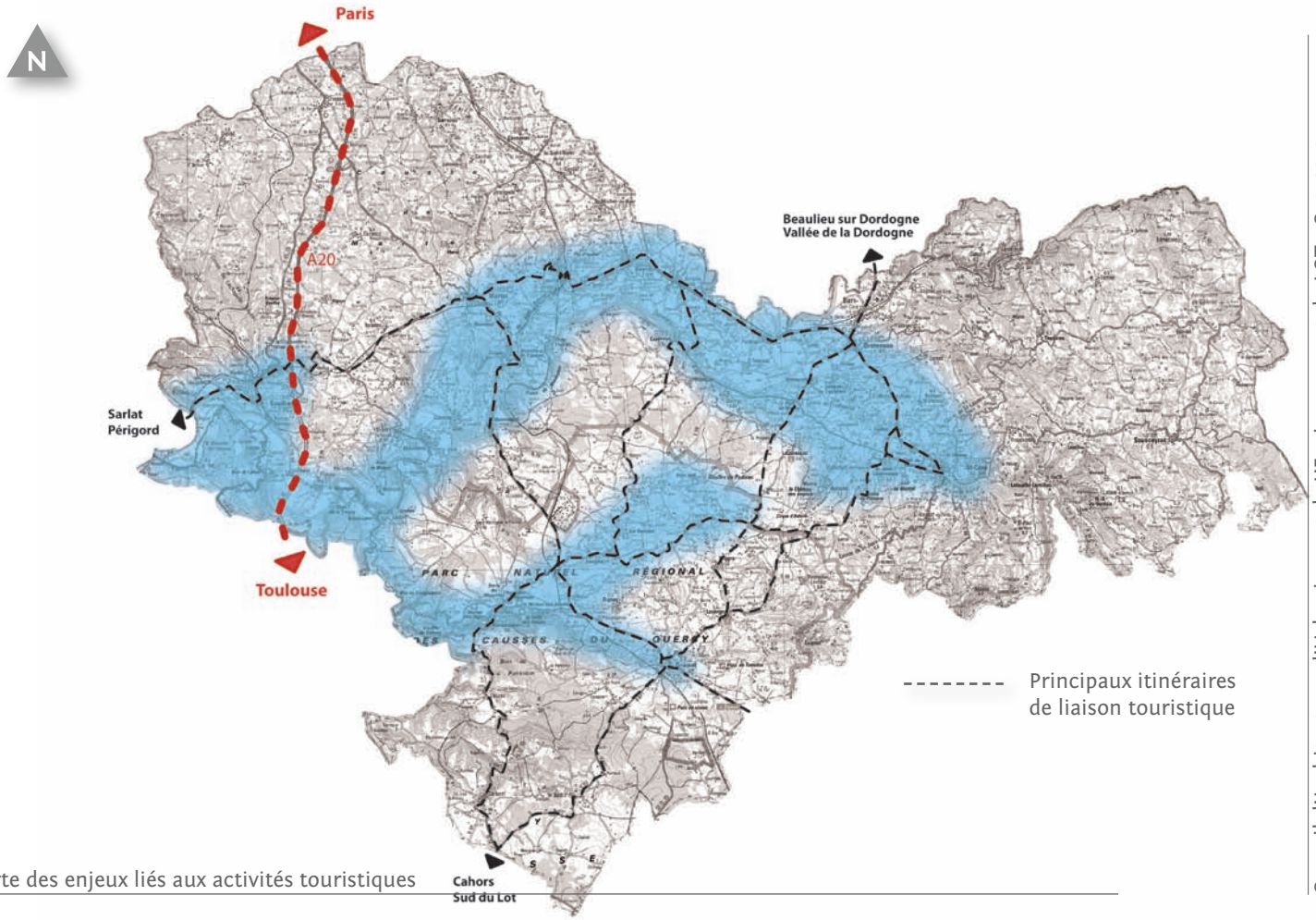

Carte des enjeux liés aux activités touristiques

Synthèse : territoires soumis à de forts enjeux en matière d'évolution des paysages

La carte de synthèse correspond à la superposition équivalente de quatre enjeux précédemment décris. Elle met en évidence trois territoires où différents enjeux et pressions se cumulent sur les paysages et contribuent à leur évolution :

- Limargue de Saint-Céré à Turenne ;
- vallée de la Dordogne ;
- vallées de l'Ouysse et de l'Alzou.

Ces trois territoires correspondent à des ensembles paysagers d'intérêt supra-territorial, de niveau départemental, régional ou national.

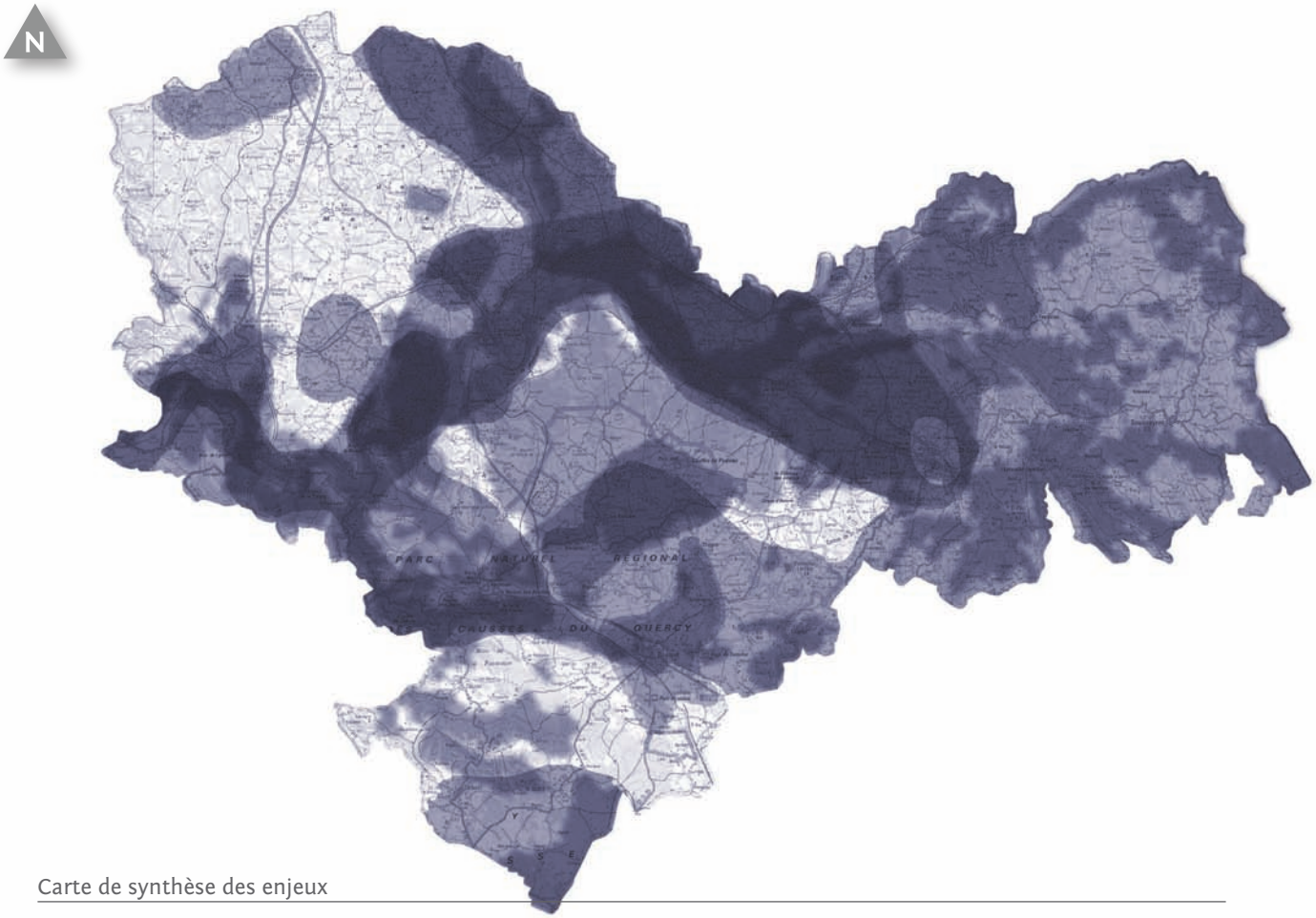

Carte de synthèse des enjeux

Les territoires à enjeux en matière de perception paysagère

Complémentairement aux cartes d'enjeux thématiques, cette carte fait apparaître des lieux à forts enjeux en matière de perception ou de découverte des paysages du « nord du Lot ». Il s'agit :

- soit d'éléments repères, d'espaces libres ou d'étendues boisées dont le maintien est essentiel à la composition d'ensemble ;
- soit d'itinéraires autorisant la découverte de paysages où les espaces perçus réclament, quelles que soient leurs échelles, une attention toute particulière.

Modes d'évolution constatés ou potentiels

- perte de lisibilité par interposition de zones urbanisées ou développement d'écrans boisés.
- Dégradation de motifs paysagers de composition ou de motifs paysagers de structure.
- Dégradation de motifs paysagers de détails ou d'éléments repères.

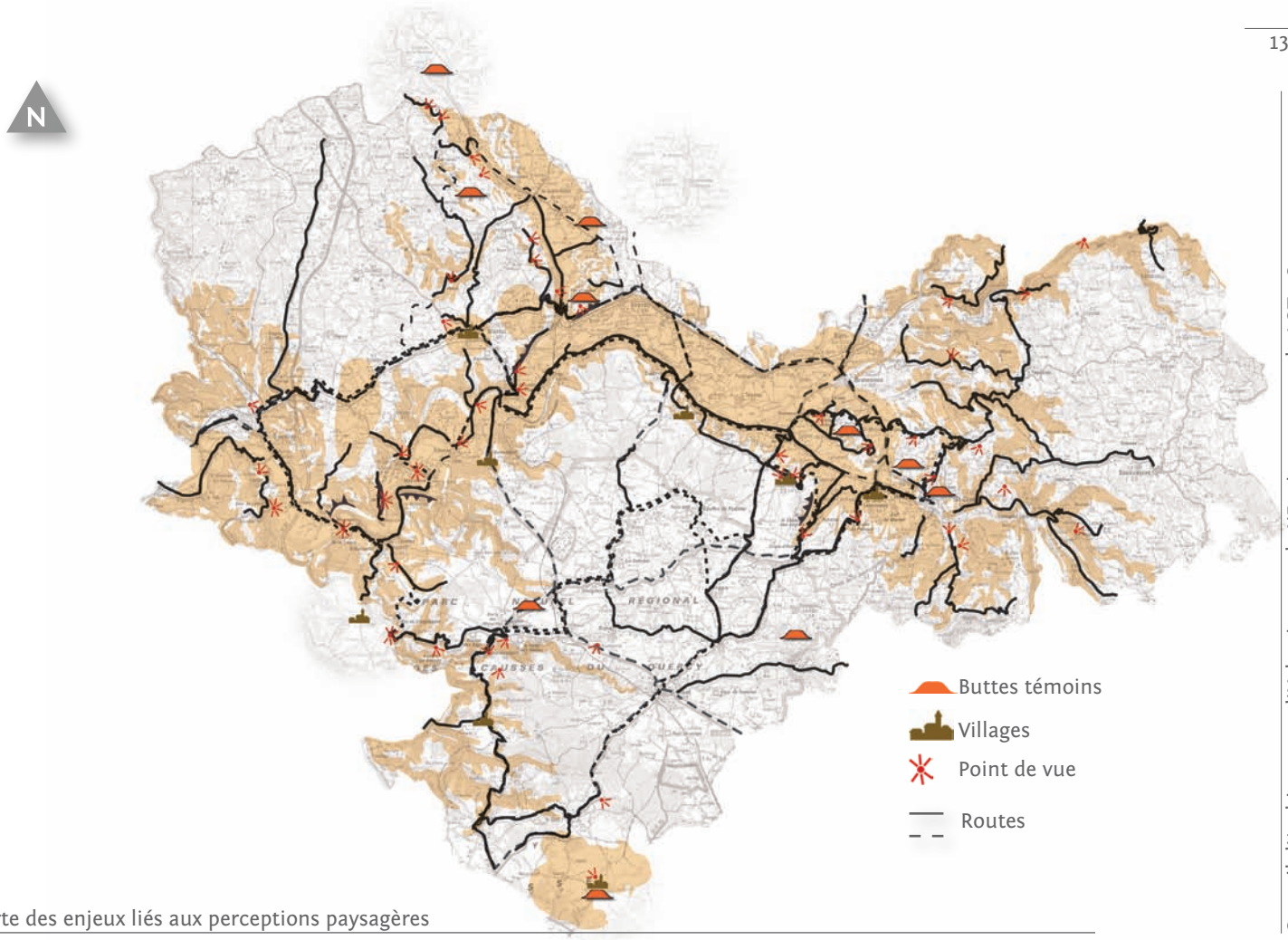

Carte des enjeux liés aux perceptions paysagères

Bibliographie

Atelier JP Clarac - Etude paysagère préalable à la charte d'itinéraire 1% paysage et développement de l'autoroute A20 -Avril 1997

Caue 46 - espaces naturels remarquables du département du Lot. Typologie et sélection de sites représentatifs - Février 1995

Caue 46 - Les sous-entités paysagères du département du Lot - Mai 1997

Caue 46 - Reconnaissance paysagère autour des RD 820 et 803 - juin 2003

Caue 46 - Paysages du Lot, identités–diversités–évolution - Décembre 2009

Ddt 46 / saehp - Le nord du Lot. Un territoire, des territoires... ... au coeur de l'espace rural - Juin 2010.

Ddt 46 / hadjadj-jadaud j. - Un territoire aux confins du Lot... Le Ségala Lotois - Juin 2007

Ddt 46 / saehp - Les enjeux Paysagers du Ségala lotois - Septembre 2009

Diren aquitaine / epidor / segesa et laboratoire strates du cnrs / luginbühl et al. - La vallée de la Dordogne des paysages à mettre en valeur - Septembre 1995.

Dreal midi-pyrénées / labarthe v. - Lieux de beauté, lieux de mémoire. Bilan des sites classés et inscrits du Lot - Janvier 2010

Gascó j. et al.- Lot - Ed. Christine Bonneton - Avril 2006.

Groupe d'etude geographiques - Atlas géographique du Lot - Décembre 1996.

Syndicat mixte des Causses du Quercy - Charte du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy - Décembre 1996

Urbanis Aquitaine - Etude préalable de protection des vallées de la Bave et de la Dordogne entre Autoire et Carennac - Février 1995

Hôtel du Département
Place Chapou - 46000 Cahors
Tél. 05 65 30 14 35 - Fax 05 65 22 18 12
email : caue.46@wanadoo.fr
www.caue46.fr

Document réalisé dans le cadre de la convention Politique Territoriale
Région Midi-Pyrénnées / Département du LOT/CAUE du LOT